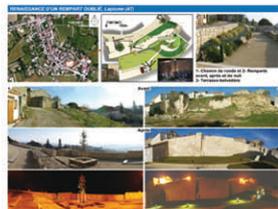


Valoriser les espaces vides oubliés

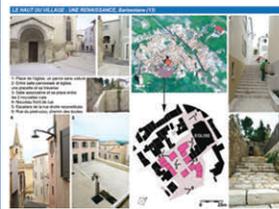
Thème de réflexion 2010-2011



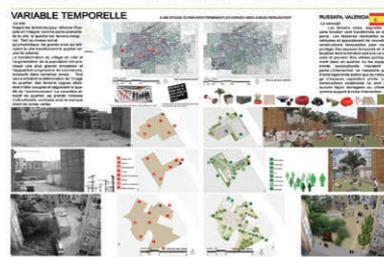
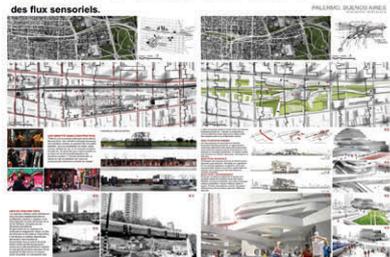
Prix national

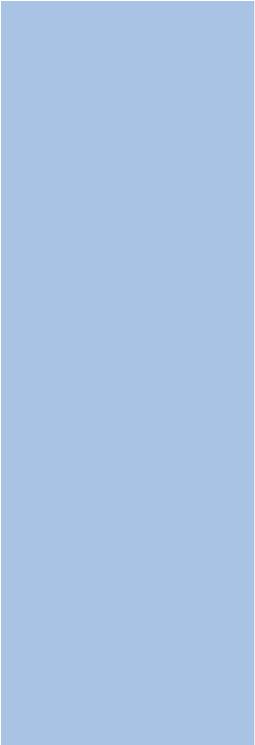


Séminaire
ROBERT AUZELLE
arturbain.fr



Concours international





Valoriser les espaces vides oubliés

Thème de réflexion 2010-2011

Prix national et Concours international arturbain.fr 2011

Association pour la promotion de l'Art urbain
Sous la direction de Robert-Max Antoni

Remerciements

Ce dossier est fondé sur les contributions de centaines de professionnels du cadre de vie et d'universitaires ayant participé au Prix National et au Concours International arturbain.fr. Les collaborations directement apportées par Aude Vaspart pour la préparation des textes et des illustrations de ce dossier, mais aussi les contributions de Christiane Levasseur, Francis Le Doré et Alain Lavoisier et Varinia Taboada ont été nécessaires pour rendre compte de cette aventure développée depuis plusieurs années. Les équipes partenaires du CDU, du Plan Urbanisme Construction et Architecture, ainsi que les CAUE sont également à mentionner dans ce travail.

A tous, merci pour leur soutien à la promotion de l'Art urbain.

Robert-Max Antoni, Président-Fondateur du Séminaire Robert Auzelle.

Sommaire

Avant-propos	7
Introduction	9
La convention entre le Ministère et l'Association	10
L'association pour la promotion de l'Art urbain	11
Le thème et la problématique	12
L'Art urbain : définition	14
Le «Référentiel pour la qualité du cadre de vie»	16
Chapitre I	
Le Prix national arturbain.fr 2010	17
Les modalités du Prix	19
Les résultats et les opérations sélectionnées	20
PRIX NATIONAL	22
MENTION QUALITÉ ARCHITECTURALE	23
MENTION QUALITÉ DE LA VIE SOCIALE	24
MENTION RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	25
MENTION	26
MENTION	27
Les articles de presse	28
Chapitre II	
Le Concours international 2011	35
L'affiche	36
Les modalités du Concours	37
Les résultats et les esquisses sélectionnées	38
PRIX INTERNATIONAL	39
MENTION RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	39
MENTION QUALITÉ ARCHITECTURALE	40
MENTION SPÉCIALE	40
MENTION SPÉCIALE	41
MENTION SPÉCIALE	41
MENTION QUALITÉ DE LA VIE SOCIALE	42
PRIX INTERNET DU PUBLIC	42
La participation	43
Fiches-résumé des esquisses lauréates	45
Annexes	75
Règlement du Prix national arturbain.fr 2010	76
Règlement du Concours international arturbain.fr 2010-2011	77
Publications de la collection Art urbain	84
Thème de réflexion 2011-2012	85

Robert-Max ANTONI (1939) *Ingénieur ESTPB et architecte DPLG*
Président fondateur du Séminaire Robert Auzelle (SRA), depuis 1984
Inspecteur général de l'Équipement honoraire et, ancien Professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine.

Aude VASPART (1978) *Architecte DPLG*
Administratrice du Séminaire Robert Auzelle, Ambassadrice de l'Art urbain.



Avant-propos

A l'attention des professeurs

Ce dossier, en diffusion restreinte, distribué lors de la remise des prix du Concours international arturbain.fr, le 26 Mai à l'Arche de La Défense, s'adresse aux professeurs ayant participé à ce Concours sur le thème annuel «Valoriser les espaces vides oubliés» lancé en 2010 lors de l'AG du 9 mars 2010.

Les opérations du Prix National portant sur ce thème présentées le 4 Décembre 2010 figurent en tant que document pédagogique.

Pour l'édition définitive, l'avant propos rendra compte de l'enseignement du Séminaire Robert Auzelle sur ce thème.

Robert-Max Antoni

Introduction

La convention entre le Ministère et l'Association

L'association pour la promotion de l'Art urbain

Le thème et la problématique

L'Art urbain : définition

Le «Référentiel pour le cadre de vie»

**Convention d'application de la convention-cadre passée entre
le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
et l'Association pour la promotion de l'Art urbain dite "Séminaire Robert Auzelle"
pour la mise en oeuvre d'activités pédagogiques dans le domaine de l'Art urbain
et du "Grenelle 2 de l'Environnement"**

Il a été convenu entre :

Le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement représenté par Jean-Marc Michel, Directeur général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature.

et

L'association reconnue d'utilité publique pour la promotion de l'art urbain dite : « Séminaire Robert-Auzelle » représentée par Robert-Max Antoni, son Président

En application de la convention-cadre visée ci-dessus, l'action de l'association dite « Séminaire Robert Auzelle » et ses objectifs pour 2011 et 2012 s'inscriront dans la mise en oeuvre de la politique du « Grenelle 2 » de l'environnement. Le SRA s'associera notamment à la promotion d'actions innovantes menées par la DGALN : lutte contre l'étalement urbain, réflexion sur la densité et la qualité de la vie urbaine, mise en oeuvre d'une gouvernance adaptée et mise en valeur du patrimoine naturel et urbain.

Article 1

Le ministère de l'écologie, du développement durable des transports et du logement

- ❖ Est associé à la définition du thème annuel qui préside au déroulement des manifestations publiques (le Prix National et le Concours International)
- ❖ Participe au comité de sélection des esquisses du Concours International
- ❖ Associe, en tant que de besoin, le SRA aux actions relatives aux politiques publiques en faveur des éco-quartiers, du développement durable des petites villes et de leur environnement intercommunal, de l'amélioration du cadre de vie et aux réflexions autour de l'urbanisme de projet.

Article 2

L'Association pour la promotion de l'Art urbain, conformément à ses statuts, rendra compte annuellement au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, de la réalisation de ses objectifs. L'association aura comme point de contact au sein de la DGALN, le Sous-Directeur de l'Aménagement durable.

Art 3

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2011 pour une durée d'une année renouvelable une fois jusqu'au 31 décembre 2012.

Fait à Paris - 7 JAN. 2011

Pour le Ministre et par délégation

Le Directeur Général de l'Aménagement, du Logement et de la Nature

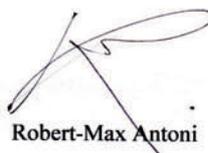


Jean-Marc MICHEL

Pour l'association dite :

« Séminaire Robert Auzelle »

Le Président



Robert-Max Antoni



ART URBAIN

"Ensemble des démarches pluridisciplinaires pour améliorer le cadre de vie avec un souci d'évaluation de la **qualité architecturale**, de la **qualité de la vie sociale** et du **respect de l'environnement**."



www.arturbain.fr

Association pour la promotion de l'Art urbain dite Séminaire Robert Auzelle

Association reconnue d'Utilité Publique (J.O. du 09/05/2004)
Président-Fondateur : Robert-Max ANTONI

Objet :

Promouvoir un « aménagement conscient de l'espace », pour un cadre de vie digne et respectueux de la personne et de son environnement naturel, interroger la qualité du cadre de vie liée à des projets ou des opérations d'aménagement en termes d'évaluation de la qualité architecturale, de la qualité de la vie sociale et du respect de l'environnement, développer la synergie entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre, offrir un lieu de réflexion et de débats entre le milieu universitaire et le milieu professionnel sur l'éthique du cadre de vie.

Inspirateur

Robert Auzelle (1913-1983) a inspiré la création et la démarche du Séminaire lors de sa fondation en 1984. Architecte et urbaniste, il a marqué l'époque de la Reconstruction notamment par son approche basée sur la pluridisciplinarité, la concertation avec les habitants. Sa réflexion sur les finalités de l'urbanisme et de l'écologie, présente dans son oeuvre écrite est plus que jamais d'actualité.

Trois vecteurs pour une démarche

Chaque année, le Séminaire interpelle les élus, les professionnels et les universitaires sur une thématique relative à l'amélioration du cadre de vie ; à partir d'exemples concrets il apporte de manière pragmatique sa contribution au « Grenelle 2 de l'environnement ».

1/ Prix national et Concours international

Le **Prix National arturbain.fr** s'adresse aux maîtres d'ouvrage publics et privés. Le Séminaire sélectionne et présente lors d'une manifestation publique des opérations d'aménagement remarquables par leur méthode d'élaboration et la qualité des réponses. Sensible aux relations entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre et usagers, il valorise les équipes et les élus qui ont su mener à bien de tels projets. Ceux-ci sont exposés sur son site Internet. Le Séminaire réalise un travail de pédagogie par l'exemple.

Le **Concours international arturbain.fr** est ouvert aux équipes pluridisciplinaires d'enseignants et d'étudiants des écoles et universités d'architecture et d'urbanisme, d'ingénierie, de paysage, de design d'espace... Ces équipes proposent un projet ancré sur les enjeux d'un site existant. Moment de création et de confrontation d'idées, ce concours fait émerger une pluralité de points de vue d'horizons différents, source d'inspiration à la disposition des professionnels.

2/ Bourses et Ambassadeurs

Des **Bourses de l'art urbain** sont accordées chaque année aux étudiants lauréats du Concours International ainsi qu'aux candidats choisis parmi les jeunes professionnels ayant obtenu une mention bien ou très bien à leur projet de fin d'études (PFE) du cycle de Master. Un fonds d'épargne leur est dédié, conformément à une décision de l'A.G. de 2010.

Les **Ambassadeurs de l'art urbain** sont des consultants, enseignants ou experts intervenant comme conférenciers à la demande des établissements d'enseignement.

3/ La médiation

Les travaux du Séminaire favorisent l'existence de passerelles entre les acteurs de l'art urbain. Il en est ainsi des **Dossiers de la collection art urbain** édités par le Certu, du **Vocabulaire français de l'art urbain** consultable sur le site www.arturbain.fr, de la lettre électronique **Arturbain-Info**, des **Journées de sensibilisation**, des vidéos et des modules de **e-sensibilisation** et des visites d'opérations : autant d'occasions d'échanger sur les pratiques professionnelles ou éducatives et sur l'éthique du cadre de vie.

Fonctionnement de l'association : l'Etat, le mécénat et le bénévolat

Le Séminaire présente un caractère de service public ; ses objectifs s'inscrivent dans la mise en oeuvre de la politique du "Grenelle 2" de l'environnement. L'Etat (MEDDTM) apporte son soutien au Séminaire dont les ressources proviennent du **mécénat** (Adpi, Metalcogroup...), des cotisations et du bénévolat de ses membres.

La cotisation annuelle de soutien individuelle est de 20€, pour les sociétés le montant est de 500€ à 1000€.. Pour les associations et les collectivités, le montant est laissé à leur appréciation.

Séminaire Robert Auzelle - Arche de la Défense - 92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél. : 01 40 81 71 35 - Fax. : 01 40 81 73 90 - Mail : arturbain@i-carre.net

Le thème et la problématique

Depuis 2006, le Prix national et le Concours international, proposent aux participants de travailler sur un thème commun.

Le choix d'une thématique commune conduit l'association à engager une réflexion annuelle pour en tirer des enseignements et porter à la connaissance du public le point de vue de l'association. Cette thématique commune favorise également les échanges entre élus, professionnels et universitaires.

Les opérations exemplaires sélectionnées et présentées en décembre lors de la manifestation du Prix constituent des exemples pour les équipes préparant le Concours à rendre en février de l'année suivante.

Les approches du Prix et du Concours sont complémentaires. Les professionnels confrontent des opérations réalisées, alors que les universitaires participent à un concours d'idées sur un site de leur choix.

Les formes de communication diffèrent également :

- les opérations du Prix sont consultables sur le site www.arturbain.fr sous la forme d'une fiche format A4. Elles font l'objet d'une présentation publique en 6 minutes

- les esquisses du Concours se présentent sous la forme d'un panneau format A1, consultable sur le site Internet. Elles font l'objet d'une évaluation à distance par Internet par les enseignants ayant participé au Concours.

Valoriser les espaces vides oubliés

Prix national 1er décembre 2010

Concours international 26 mai 2010

Renaissance de la fluidité des espaces

Bucarest

Le thème est commun.
Deux approches : deux formes de communication

«Valoriser les espaces vides oubliés»

En 2010, pour les 25 ans du Séminaire Robert Auzelle, le thème de notre réflexion rappelle « *L'importance du vide dans l'art urbain* » évoqué par Robert Auzelle¹, qui ajoute « *Il me paraît que l'espace vide, qu'il soit libre, planté, ou vert, constitue l'essentiel de l'art urbain, - l'architecture citadine n'étant qu'une des nombreuses parois qui délimitent l'espace.* » Ainsi, pour améliorer le cadre de notre vie urbaine, Robert Auzelle nous invite à participer à la quête de Gaston Bachelard² lorsque ce philosophe nous dit : « *Nous voulons examiner, en effet, des images bien simples, les images de l'espace heureux.* ».

Thème de réflexion 2010-2011 du Séminaire Robert Auzelle

Chaque pays est confronté à la difficulté de créer un cadre de vie qui respecte la dignité des personnes. L'ère de la mondialisation voit l'accroissement démesuré, désordonné et sans limite des agglomérations. La fragmentation des territoires fait obstacle à la continuité des circulations douces dans des conditions agréables.

Dans les grandes agglomérations ou dans les petites villes, de nombreux espaces vides sont oubliés. Qu'ils soient résiduels, interstitiels, délaissés, intermédiaires, ou en friches industrielles ou en terrains

vagues... les synonymes et autres expressions ne manquent pas. Ceux-ci voisinent le plus souvent avec des espaces publics qualifiés tels que rues, places, squares, boulevards, esplanades, mails...³ A partir de tous ces espaces existants, les opérations candidates au Prix national arturbain.fr et les projets présentés au Concours international arturbain.fr feront ressortir les améliorations apportées au cadre de vie. Celles-ci concerneront :

- La liaison de ces espaces avec la trame urbaine pour créer entre eux une continuité et faciliter leur accessibilité aux piétons et aux circulations douces.
- Les programmes des opérations et des projets seront attentifs à une attente citoyenne en liaison avec les municipalités.

Dans ces conditions la qualité du cadre de vie s'évaluera en priorité au regard des critères et références ci-dessous :

Qualité architecturale :

Insertion dans le site et prise en compte du paysage

Identité du lieu et patrimoine

Qualité de la vie sociale :

Convivialité et accessibilité

Respect de l'environnement :

Respect de la biodiversité (trame verte et bleue),

Gestion des déchets, gestion des nuisances, des pollutions et des encombrements dus à l'automobile⁴.



1 *L'architecte*, Ed Vincent et Fréal 1965 p 79

2 *La poétique de l'espace*, Ed PUF1970 p 17

3 cf. Fiches du *Vocabulaire français de l'Art urbain* sur

www.arturbain.fr

4 cf. *Référentiel pour la qualité du cadre de vie*. Résumé sur

www.arturbain.fr

Art urbain

L'Art urbain, qu'est-ce à dire ?

« Quel sens donner à ce vocable ? » s'est interrogé Michel Ragon en interpellant les acteurs de l'Art urbain, lors de la rencontre intitulée « Les trois pouvoirs de l'Art urbain »^A. Quelles valeurs partagent les professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre, en tant qu'autorité morale et technique, dans le domaine de l'éthique du cadre de vie^B ?

Si l'on se réfère au passé ou à la tradition, Françoise Choay^C nous propose une définition inspirée de celle de Pierre Lavedan, pour qui « la ville n'est pas seulement un ensemble d'édifices, publics ou privés, puisque ceux-ci sont reliés par des espaces libres : rues, places, jardins publics. La répartition et l'aménagement de ces espaces libres, tel est l'objet de ce qu'on appelle l'Art urbain ».

Après la Seconde Guerre mondiale, la conception de l'espace urbain est marquée par la *Charte d'Athènes*^D préconisant une ville fondée sur la séparation des fonctions, libérée du passé et antinomique aux formes urbaines de la cité traditionnelle.

L'Art urbain aujourd'hui, dans l'esprit du public, est trop souvent réduit au mobilier urbain, au 1 % de la construction publique réservé aux artistes, à l'art dans la rue. *L'art et la ville* rend compte à ce titre du développement des œuvres d'art en plein air, notamment dans les villes nouvelles^E.

L'Art urbain, selon le Séminaire Robert Auzelle, se définit comme « ensemble des démarches pluridisciplinaires pour améliorer le cadre de vie avec un souci d'évaluation de la qualité architecturale, de la qualité de la vie sociale et du respect de l'environnement. » Le

« Ce ne sont pas des monuments qui font à Venise ou à Rome un art urbain dans la ville. C'est la ville tout entière qui est œuvre d'art. [...] L'Art urbain, loin d'être aujourd'hui un passéisme, est au contraire une utopie et rien ne se fait de neuf, rien ne se fait de grand, rien ne se fait de prospectif, sans utopie. Il est des notions qu'il faut réinventer. C'est le cas de l'Art urbain. [...] La beauté n'est pas forcément monumentale. L'art urbain de demain sera certainement technologique, mais s'il n'est pas en même temps démocratique, nous nous préparons de tristes lendemains. »

Michel Ragon, *Les trois pouvoirs de l'Art urbain*

« L'Art urbain a introduit dans les villes occidentales la proportion, la régularité, la symétrie, la perspective, en les appliquant aux voies, places, édifices, au traitement de leurs rapports et de leurs éléments de liaison (arcades, colonnades, portes monumentales, arcs, jardins, obélisques, fontaines, statues, etc.). On lui doit la notion de composition urbaine, dérivée de la peinture. »

Françoise Choay, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*

Séminaire Robert Auzelle propose un art urbain prospectif fédérant les professionnels dans de bonnes pratiques de travail en équipe pluridisciplinaire. Les réalisations dont les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre sont responsables ont pour finalité l'amélioration du cadre de vie. L'Art urbain introduit la dimension écologique et le débat démocratique, porteurs d'avenir, et veille au respect de l'Homme dans son environnement.

Cet Art urbain vise à une « organisation consciente de l'espace » telle que la préconise Robert Auzelle en interpellant le traitement et l'organisation des espaces publics (3), la définition du paysage urbain (hauteur, aspect, alignement des constructions, œuvres d'art, mobilier (2), etc.), la localisation des édifices publics dans le maillage des voies. Il s'apparente ainsi fortement à l'*urban design*, terme qui est apparu aux États-Unis et en Angleterre depuis la Seconde Guerre mondiale.

Enfin, l'Art urbain associe étroitement le projet de transformation de la ville à la

représentation de celle-ci. À ce titre, il est dans la continuité du Quattrocento de la Renaissance italienne, où les règles de la perspective furent découvertes et vulgarisées par les auteurs de traités d'architecture tels Alberti et les peintres védutistes présentant des spectacles de villes.

Le maquetoscope (V. Maquette de ville) de Robert Auzelle permettait de photographier l'intérieur d'une maquette. Il a ouvert la voie à une forme de représentation simulée de l'espace vide. L'avènement de l'outil informatique permet désormais une simulation de l'espace proche de la réalité. Cet outil facilite le débat démocratique et la communication auprès des citoyens habitants existants ou à venir.

Parmi les auteurs qui s'inscrivent dans cette démarche, nous relevons au XIX^e siècle Camillo Sitte (*L'art de bâtir les villes*) et Raymond Unwin (*Étude pratique des plans de villes*), qui restent d'une étrange actualité. Dans les années soixante-dix, il faut citer Kevin Lynch, *L'image de la Cité*, ouvrage fondamental traduit en français en 1970.

Le Français Gerald Hanning, dans *La composition urbaine*, théorise la notion de **trame foncière**, laquelle transmet les marques du passé et sert de guide à la composition.

L'Américain Mac Harg aborde dans *Composer avec la nature* l'espace urbain comme un milieu vivant, un écosystème. Ces auteurs renouent, à leur manière, avec les conceptions de l'époque classique et haussmannienne, considérant la ville dans ses relations avec le milieu naturel.

Le dossier documentaire sur l'Art urbain^F présente divers auteurs qui, par leurs écrits et travaux, ont adopté un comportement relevant de « l'attitude Art urbain »^G.

La réflexion et l'action sur « l'espace vide » influent de manière importante sur l'espace de vie. L'espace vide se développe et se représente à trois échelles (1) : le territoire intercommunal, le quartier et l'espace public qualifié.

« L'espace vide (4) est l'essentiel de l'Art urbain », a écrit Robert Auzelle^H, s'il était enseigné, peut-être alors pourrions-nous espérer une amélioration du cadre de notre vie urbaine. » Le *Vocabulaire français de l'Art urbain* (5) se veut être une contribution à cet enseignement.

A- « Les trois pouvoirs de l'Art urbain », rencontre organisée par le Séminaire Robert Auzelle le 4 avril 1987 à l'ENSBA (8 p. sur www.arturbain.fr).

B- « De l'Art urbain à l'éthique du cadre de vie », e-formation sur www.arturbain.fr.

C- *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Pierre Merlin, Françoise Choay, PUF, 2009².

D- *Charte d'Athènes*, Éditions de Minuit, 1957.

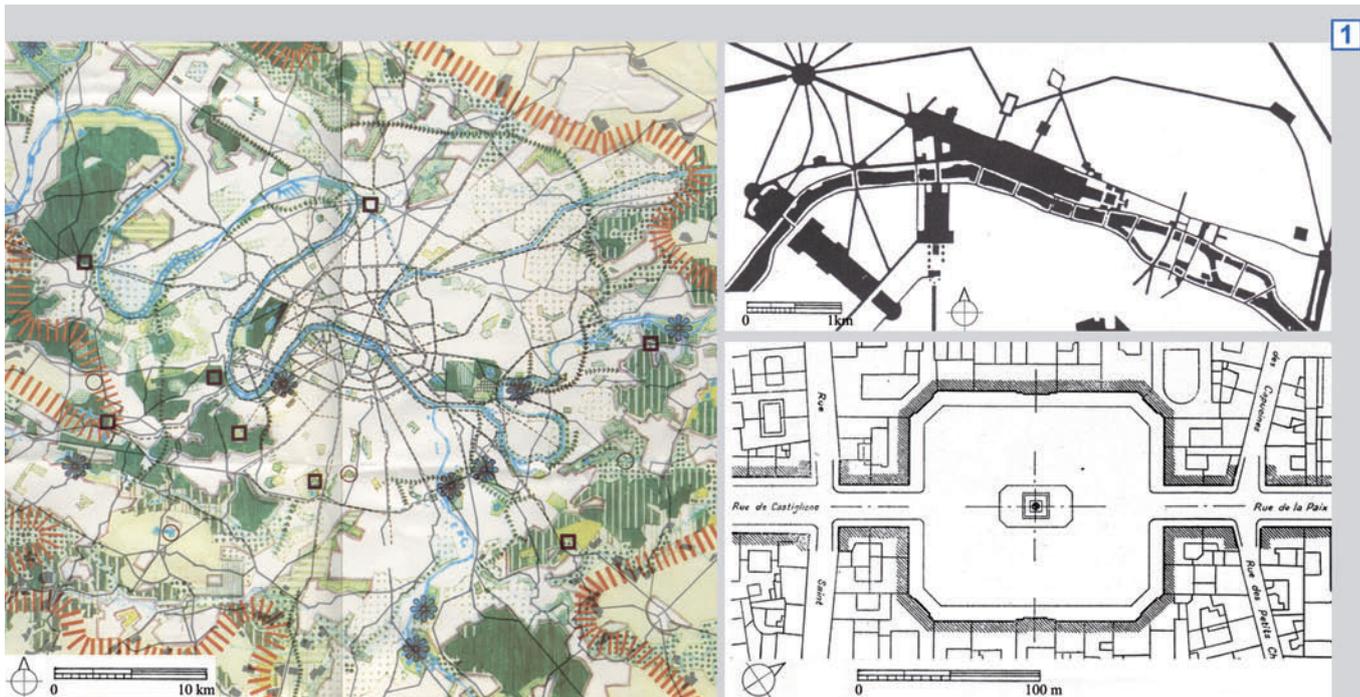
E- *L'art et la ville, urbanisme et art contemporain*, Skira, Genève, 1990.

F- *L'Art urbain, dossier documentaire*, Robert-Max Antoni, Certu, 2004.

G- « L'attitude Art urbain », article du *Moniteur*, 18 fév. 2005.

H- *L'architecte*, Robert Auzelle, Vincent, Féral et C^{ic}.

V. MAQUETTE DE VILLE, TRAME FONCIÈRE, FENÊTRE URBAINE.



LES TROIS ÉCHELLES DE L'ART URBAIN : TRAME VERTE (SDAURIF), ESPACES VIDES (CENTRE HISTORIQUE DE PARIS) ET ESPACE PUBLIC QUALIFIÉ (PLACE VENDÔME A PARIS)



LE MOBILIER URBAIN

LA COMPOSITION URBAINE

"LE VIDE DANS L'ART URBAIN...", ROBERT AUZELLE



- ENTITÉ URBAINE
- FENÊTRE URBAINE
- LIGNE DE CRÊTE
- REPÈRE
- SÉQUENCE VISUELLE
- ANGLE DE DEUX VOIES
- BERGE ET QUAI

- FORME URBAINE
- FRONT BÂTI
- PIGNON
- TOUR
- AVENUE
- BOULEVARD
- ESPLANADE
- PLACE
- PERSPECTIVE
- MAQUETTE DE VILLE

MARSEILLE : "C'EST LA VILLE TOUT ENTIÈRE QUI EST ŒUVRE D'ART" (MICHEL RAGON)

Le « Référentiel pour la qualité du cadre de vie »

Le « Référentiel pour la qualité du cadre de vie », édité par le Certu, a été constitué à partir du corpus des quatre-vingt opérations sélectionnées au Prix depuis dix ans.

L'examen de ces quatre-vingt opérations, complété par une analyse bibliographique, fait ressortir dix-sept références se rapportant aux trois critères : qualité architecturale, qualité de la vie sociale et respect de l'environnement. Chaque référence est présentée dans cet ouvrage sur une double page ; y sont indiqués la définition, un commentaire, des points de vue d'auteurs ainsi que les modalités d'évaluation.

Le « Référentiel pour la qualité du cadre de vie » a pour vocation d'aider les élus à parler de qualité et à poser les bonnes questions à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre. Il permet également aux citoyens d'utiliser un vocabulaire et des références communs pour évoquer la qualité du cadre de vie. Il a aussi l'ambition d'aider les étudiants à justifier les qualités de leur projet lorsqu'ils soutiennent leurs travaux devant un jury. De leur côté, les enseignants disposent d'une grille commune pour évaluer la qualité des projets des étudiants. Il en est de même pour les professionnels du cadre de vie qui peuvent trouver dans ce Référentiel une manière simple de présenter leur opération à leurs clients ou à un conseil municipal, lors d'un débat en public.

Les dix-sept références du « Référentiel pour la qualité du cadre de vie » figurent dans la liste ci-après. Elles sont illustrées par des exemples extraits des fiches de présentation des opérations du Prix.

QUALITE ARCHITECTURALE

- Référence 1 : Insertion dans le site et prise en compte du paysage
- Référence 2 : Cohérence entre composition et fonctionnalité
- Référence 3 : Identité du lieu et patrimoine
- Référence 4 : Traitement de l'espace public
- Référence 5 : Echelle et proportions
- Référence 6 : Lumière et matériaux

QUALITE DE LA VIE SOCIALE

- Référence 1 : Concertation entre acteurs et usagers
- Référence 2 : Convivialité
- Référence 3 : Accessibilité
- Référence 4 : Variété des fonctions et richesse des usages
- Référence 6 : Valeur symbolique et valeur pédagogique

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Référence 1 : Gestion des risques
- Référence 2 : Biodiversité
- Référence 3 : Gestion des déchets
- Référence 4 : Gestion des nuisances, des pollutions et des encombrements dus à l'automobile
- Référence 5 : Préservation des ressources naturelles (eau, énergie, bois...)

Chapitre I

Le Prix national arturbain.fr 2010

Les modalités du Prix

Les résultats et les opérations sélectionnées

Les articles de presse

Les modalités du Prix

L'association sollicite chaque année l'ensemble de son réseau (DDE, CAUE, Agences d'Urbanisme, membres), et sélectionne des opérations déjà réalisées qu'elle estime exemplaires.

Le but du Prix consiste :

- à proposer un exercice aux maîtres d'ouvrage dont l'opération a été sélectionnée. Ceux-ci doivent auto-évaluer les qualités de leur réalisation, puis la présenter en six minutes pour convaincre le public lors de la manifestation annuelle.
- à mettre en valeur les professionnels des équipes pluridisciplinaires de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

Le jury ? Lors de la manifestation les maîtres d'ouvrage sélectionnés se jugent entre eux. Chacun doit évaluer les opérations à l'exclusion de la sienne en affectant une note à chacun des trois critères (qualité architecturale, qualité de la vie sociale, respect de l'environnement).

C'est ainsi qu'un prix et trois mentions relatives aux trois critères sont décernés aux lauréats.

Par ailleurs, « la meilleure communication » est attribuée par le public, qui, d'une certaine manière représente la « maîtrise d'usage ».

Les opérations sélectionnées figurent, avant la tenue de la manifestation, sous

la forme de fiches de présentation sur le site Internet www.arturbain.fr.

Chaque fiche de présentation de l'opération respecte un cahier des charges en 3 parties :

- la première partie décrit le programme de l'opération et présente les membres de l'équipe pluridisciplinaire.
- la seconde partie est composée d'images et de plans permettant d'avoir une vision d'ensemble de l'opération (la « séquence fondamentale »)¹.
- la troisième partie décline les qualités de l'opération dont les « références » indiquent en quoi il y a :
qualité architecturale,
qualité de la vie sociale,
respect de l'environnement.

Les maîtres d'ouvrage s'inspirent du «Référentiel pour la qualité du cadre de vie». Le travail de rédaction des fiches s'effectue en dialogue avec un expert du Séminaire Robert Auzelle.

Lors de la manifestation publique, les élus (maires, présidents de collectivités...) présentent en 2 minutes l'histoire, la beauté et les atouts de leur ville.

Le présentateur de l'opération expose en six minutes les qualités et enjeux de celle-ci.

1- Voir fiche
«séquence visuelle»
du Vocabulaire
Français de l'Art
urbain

Les résultats et les opérations sélectionnées

Placée sous le haut patronage du ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, la remise des prix, le 1er décembre 2010 à l'Espace du Centenaire de la Maison de la RATP, s'est effectuée en présence des maires des villes ou de leur représentant. Marion DUTOIT, paysagiste, a présenté en introduction une évocation sur le thème de la valorisation éphémère des espaces vides à travers l'exemple de « O de piscine », traitement éphémère du mur de clôture de la piscine découverte du Havre. Puis Jean-Louis ICHARTEL, Maire de Barbentane (13) ; Louis BUTEAU, conseiller municipal et Président de la SEM 3 Vals Aménagement de Blois (41) ; Claudie SAINT-ANDRE, adjointe au Maire de Bourg-en-Bresse (01), chargée du Logement et des travaux ; Yves JAUNAUX, Maire de la Ferté-Gaucher et Conseiller Général (77), Eric BACQUA, Maire de Laplume (47) et Michel HUMBERT, Maire de Raon l'Étape et Conseiller Général (88) ont fait valoir la beauté de leur commune en préambule de la présentation de l'opération sélectionnée.

Pendant le calcul des résultats, les jeunes professionnels retenus par le SRA pour l'obtention d'une bourse de l'Art urbain au titre de leur Projet de Fin d'Études ont été invités à monter sur scène pour présenter brièvement le parti de leur projet.

Christian LEYRIT, Vice-Président du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, représentant la Ministre, a conclu la soirée et remis les distinctions aux sélectionnés.

En conclusion, cette 14ème manifestation est marquée par :

- la présence des petites villes et des territoires intercommunaux soucieux de présenter les qualités de leurs opérations en s'appuyant sur l'outil pédagogique « Référentiel pour la qualité du cadre de vie » ;
- l'élargissement du public concerné notamment par la présence des mécènes privés, des étudiants et des enseignants et la participation du public internaute ;
- le site Internet www.arturbain.fr a diffusé les résultats et garde en mémoire la présentation des opérations.

REALISATIONS		Qualité ARCHITECTURALE	Qualité de la VIE SOCIALE	Respect de l'ENVIRONNEMENT	Total des POINTS	PRIX et MENTIONS
1	LE HAUT DU VILLAGE : UNE RENAISSANCE, Barbentane (13)	10	9	8	27	Mention ARCHI
2	DE LA GARE A LA LOIRE : UNE PROXIMITE RETROUVEE, Blois (41)	7	7	8	22	Mention VIE SOCIALE
3	CREER DU VIDE POUR MIEUX RECOMPOSER A LA REYSSOUZE, Bourg-en-Bresse (01)	7	7	5	19	
4	VELO-RAIL ET ESPACE NATUREL SENSIBLE DU VAL DU HAUT-MORIN, La Ferté-Gaucher (77)	7	9	11	27	Mention ENVIRON.
5	RENAISSANCE D'UN REMPART OUBLIE, Laplume (47)	11	9	9	29	PRIX
6	LE QUAI DE LA VICTOIRE, RECONCILIER LA VILLE AVEC SA GEOGRAPHIE, Raon l'Étape (88)	6	7	8	21	



Christian LEYRIT remet le Prix national arturbain.fr 2010 et le vote Internet du Public à Eric BACQUA, Maire de Laplume et Laurent VANDENBERG, Maître d'oeuvre de l'opération



Mention qualité architecturale
Jean-Louis ICHARTEL, Maire de Barbentane Valentine DESPLATS, architecte-urbaniste, CAUE 13



Christian LEYRIT remet la **Mention qualité de la vie sociale** à Thierry BRAC de la PERRIÈRE, Directeur de Projets de SEM 3 Vals



Mention respect environnement et Meilleure communication (vote du public) : Yves Jaunaux, Maire et Conseiller général et Joël TEINTURIER, Président de la Maison du Tourisme



Varinia TABOADA (administratrice du SRA), entourée des étudiants boursiers de l'Art urbain : Guillaume MICHEL, Simon LOYER, Anne-Sophie MALARY, Sarah DOUSSE, Louise DUFOUR, anne CLERGET et Anne-Lise AUMENIER



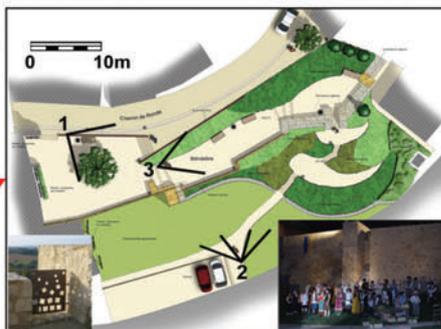
Robert-Max ANTONI, Président fondateur du SRA et Christian LEYRIT, Vice-Président du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable



Prix National arturbain.fr 2010

Maitrise d'ouvrage :	Commune de Laplume – 8, Place Emmanuel Labat 47310 Laplume – Tél : 05 53 95 10 16 – fax 05 53 95 17 39 www.laplume.fr – mairie.laplume@wanadoo.fr
Responsable :	Eric Bacqua, Maire
Présentateur :	Eric Bacqua
Organismes décisionnaires et financeurs :	Commune de Laplume
Propriétaires du site :	Commune de Laplume
Description de l'opération :	La commune de Laplume, au Sud du département du Lot et Garonne est située sur un éperon à 219 m. Le bourg domine les environs et a conservé l'organisation générale qui devait être la sienne lorsqu'il était fortifié : une rue principale qui distribue l'ensemble du bourg intra-muros, en contrebas des anciens remparts et une rue périphérique toujours désignée comme boulevard. En 2008, la commune de Laplume a fait le choix de la réhabilitation d'une partie de ces anciens remparts détruits par le feu en 1977. Les motivations de la Commune sur ce projet étaient multiples : rénover un patrimoine historique local détruit, établir une cohérence patrimoniale avec les autres édifices du secteur (église classée...), créer un espace de vie sociale dédié à la rencontre, la détente, le tourisme et à la production de manifestations culturelles et environnementales. Cette opération a rythmé la vie du village durant 10 mois et a concerné un espace d'environ 2000 m ² , pour un coût total de 250 000 €.
Equipe pluridisciplinaire :	Maitrise d'œuvre : Laurent VANDENBERG - ATELIER BKM. Gros œuvre : Philippe LONGO - Ent. du batiment. VRD : Denis ROSSI - Albret TP. Espaces verts et mobilier : Guy DELFAUD. Mission SPS : APAVE. Eclairage public : SDEE (syndicat d'électrification). Etat. Conseil Général du Lot et Garonne. Région Aquitaine.

RENAISSANCE D'UN REMPART OUBLIÉ, Laplume (47)



1- Chemin de ronde et 2- Remparts avant, après et de nuit
3- Terrasse-belvédère



Avant



2



Après



Qualité architecturale :

- Dans la partie présentant une base de mur ancien :
- Construction d'un mur en béton armé recouvert par un parement en pierres taillées de récupération.
 - Raccordement de ce mur central, de part et d'autre, aux parties de murs anciens conservés.
- Dans la partie sans base de mur ancien :
- Mise en place de gabions pouvant s'accommoder au terrain afin de prolonger l'effet de muraille (2).
 - Dans les espaces à forte pente, création d'engrènement en pierre naturelle, planté de végétaux rampants.
 - Piquage et rejointoiement des parties de murs anciens en cohérence avec le bâti fortement patrimonial du secteur.
 - Aménagement de soubassements paysagers par la création de glacis engazonnés (2).
 - Elévation d'un garde-corps normalisé en pierre sur toute la longueur des remparts afin d'assurer la protection des personnes (1).

Qualité de vie sociale :

- Aménagement de terrasses en grave équipées de bancs de repos (3), dominant le paysage et favorisant la promenade et la détente.
- Site mitoyen du groupe scolaire de la commune permettant une exploitation historique et pédagogique.
- Lieu de production de manifestations culturelles (Journée du patrimoine, théâtre, chorale...)
- Escalier de communication entre les parties hautes et basses (2).

Respect de l'environnement :

- Plantation des talus en arbustes rampants, sur paillage en toile tissée permettant d'éviter toute érosion, talus permettant l'implantation d'un chemin d'accès aux remparts, avec des emmarchements en pierre reconstituée.
- Récupération des pierres et moellons de l'ancien bâti pour la construction.
- Site inclus dans un circuit Eco-touristique local associant le patrimoine et l'environnement.

Prix National arturbain.fr 2010

Maîtrise d'ouvrage :	Commune de Barbentane – Le Cours Jean Baptiste Rey 13570 BARBENTANE – Tél : 04 90 90 85 85 – fax : 04 90 95 50 18 www.barbentane.fr – contact.mairie@barbentane.fr
Responsable :	Jean Louis Ichartel, maire
Présentateur :	Jean Louis Ichartel
Organismes décisionnaires et financeurs :	Commune de Barbentane
Propriétaires du site :	Commune de Barbentane
Description de l'opération :	Dans le haut village, dans un secteur délaissé en ruines, la commune de Barbentane a constitué une réserve foncière de 2 000 m ² sur laquelle elle a engagé un projet de reconstruction visant à éliminer une friche inesthétique et insalubre, à requalifier un quartier en reconstituant un tissu villageois avec ses ruelles, ses escaliers, ses murs de soutènement en pierre, ses passages, respectueux de son environnement historique et de la trame viaire existante. Le projet urbain associe une programmation de logement social avec un habitat diversifié, des équipements et des espaces publics (placettes, jardins, belvédère) (3) et une gestion du stationnement résidentiel qui a permis la rénovation de la place de l'église (1), lieu emblématique de l'histoire du village.
Equipe pluridisciplinaire :	Étude de faisabilité : CAUE des Bouches du Rhône. Maîtrise d'œuvre espace public : Architecte : Marc Monier, paysagiste : Bruno Moré, bureau d'étude CITTA. Maîtrise d'œuvre Logements sociaux : Un toit pour tous. Conduite d'opération : Jean Luc Duccy, DDTM. Maîtrise d'œuvre bâtiments : architecte : Jacques Cabrera. SDAP : Architecte des Bâtiments de France : Philippe Mercier. Conseil Général 13, Conseil Régional PACA.

LE HAUT DU VILLAGE : UNE RENAISSANCE, Barbentane (13)



- 1- Place de l'église, un parvis sans voiture
- 2- Entre salle paroissiale et église, une placette et sa traverse
- 3- Salle associative et sa place entre les 2 nouvelles rues
- 4- Nouveau front de rue
- 5- Escaliers de la rue droite reconstitués
- 6- Rue du pied-cocu, chemin des écoles

Qualité architecturale :

- Aménagement sur l'îlot délaissé d'un nouveau quartier constitué de **maisons de village** et d'**équipements** à l'échelle du site afin d'offrir une nouvelle image du Haut village en accord avec les **monuments historiques** (tour du XII^e S., château du XVII^e S., église et maison de chevaliers).
- Création de **terrasses** (3) structurant le site à forte déclivité (20%).
- Îlots reconstituant la maille urbaine et définissant des alignements s'appuyant sur la trame viaire historique.
- Création d'espaces publics thématiques mettant en valeur des **points de vue** (Palais des Papes d'Avignon) ou une situation privilégiée (1).

Qualité de vie sociale :

- Insertion dans le programme d'une **diversité de fonctions** : résidentielle, sociale, culturelle et touristique, pour une appropriation de ce site par tous. Construction de 24 **logements sociaux** et d'**équipements publics** (salle paroissiale, espace associatif (3) et culturel pour expositions, conférences, rencontres littéraires et cours de dessin).
- Aménagement de placettes (2) et de **petits « salons » urbains**, espaces publics communs aux promeneurs et aux riverains.
- Développer les cheminements piétons par le **maillage des ruelles avec le centre du village**.
- En **concertation** avec les riverains et répondant à la nécessaire mesure de la densité, délimitation d'emprises constructibles favorisant le travail de **suture avec le bâti existant**.

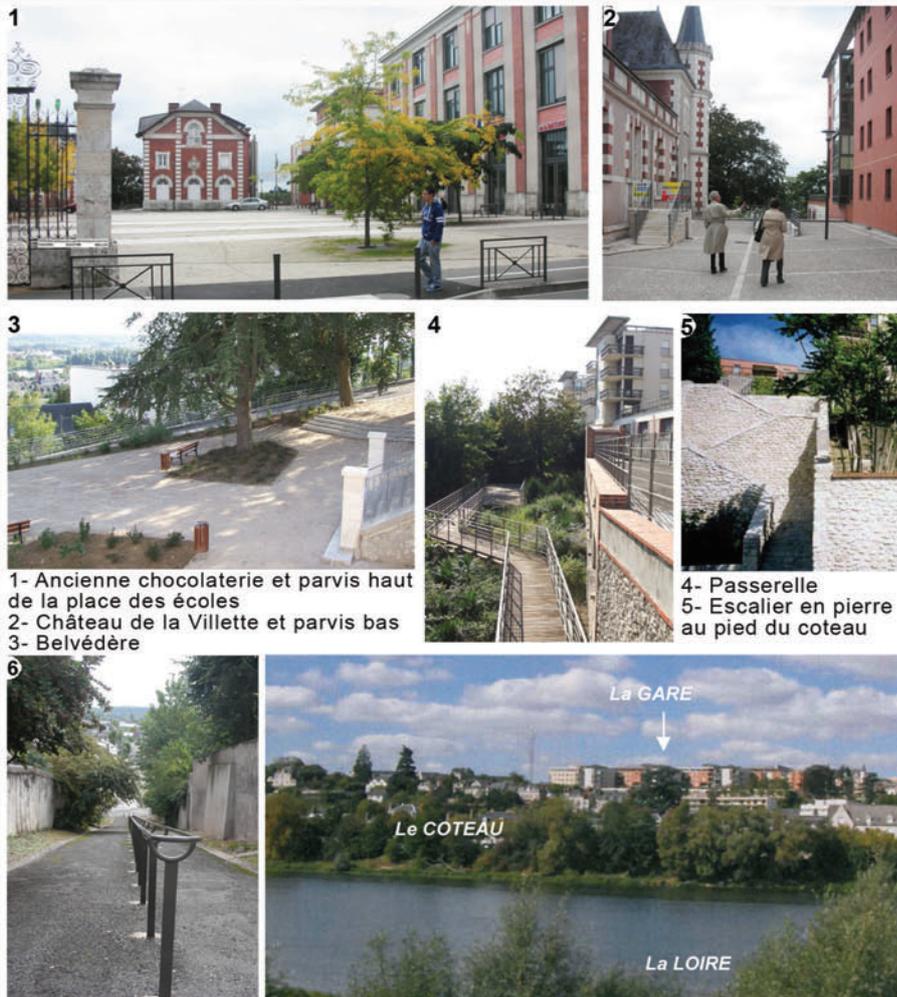
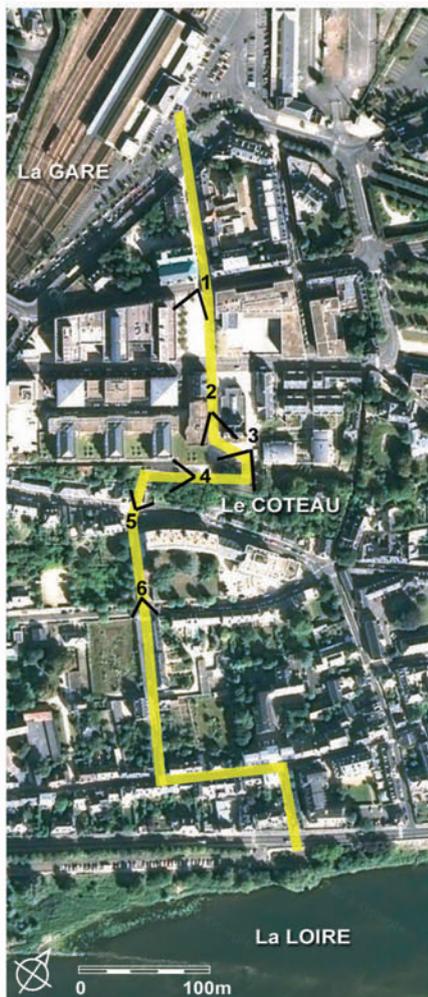
Respect de l'environnement :

- Volonté de freiner le glissement du village vers la plaine agricole pour **limiter l'étalement urbain** et renouer des liens avec le site d'implantation originelle de la Montagnette en proposant une offre de logements et d'activités dans un secteur délaissé du noyau villageois.
- Réutiliser les matériaux issus des démolitions pour la construction des murs de soutènement.
- Favoriser le cycle de l'eau en limitant l'**imperméabilisation des sols**.
- Réintroduire le **végétal** dans les espaces publics par la présence d'arbres d'ombre, de tonnelles avec plantes grimpantes.
- **Limitation de la pénétration des véhicules** sur le site en favorisant le stationnement en périphérie.

Prix National arturbain.fr 2010

Maîtrise d'ouvrage :	SEM 3 VALS AMENAGEMENT (ex Grand Blois développement) - Halle Louis XII - 3, rue des Jacobins - 41000 Blois Tél. : 02.54.58.11.11 - fax : 02.54.58.11.10 - societe@sem3va.fr
Responsables :	Louis Buteau, Président de SEM 3 Vals Aménagement et Marc Gricourt, maire et conseiller général de Blois
Présentateur :	Thierry Brac de la Perrière, Directeur de Projets de SEM 3 Vals Aménagement
Organismes décisionnaires et financeurs :	Ville de BLOIS – Concédant de la ZAC multisites « Saint Vincent Gare Médicis »
Propriétaires du site :	3 Vals Aménagement après acquisition amiable auprès de la SA Cadbury - Poulain
Description de l'opération :	Au milieu du XIX ^e siècle, la fabrique du Chocolat Poulain colonisait sur 4 hectares le site haut de la Ville de Blois, entre la Gare et la Loire, 30 mètres plus bas. 150 ans plus tard, une opération d'urbanisme menée pendant 15 ans permet la réinsertion dans la ville de ce territoire enfermé, transformé en un nouveau quartier. Les habitants sont réinstallés dans ce site naturel du coteau et le paysage du fleuve Loire, qui conserve cependant son empreinte industrielle. Places, placettes et cheminements se prolongent et se répondent : depuis la Gare jusqu'à la cour formée par les premiers bâtiments de production (dont l'image figure encore sur les tablettes de chocolat) ; depuis la nouvelle Place des Ecoles débouchant sur le Belvédère s'ouvrant au Sud sur Loire et l'horizon forestier ; suivant le franchissement du dénivelé du coteau, traversant un niveau de caves anciennes, survolant en passerelle des espaces en gradins jardinés, reprenant les escaliers de pierre des ruines de constructions valorisées en soutènements, se réarticulant enfin sur des rampes, facture du langage urbain de Blois, pour déboucher sur les éléments oubliés que sont les quais construits et les grèves naturelles du Fleuve.
Equipe pluridisciplinaire :	Architecte : Jean-Marie Mandon, Paysagiste : Michel Boulcourt, BET VRD : A2i, Paysagiste : Agence Française du Paysage.

DE LA GARE A LA LOIRE, UNE PROXIMITÉ RETROUVÉE, Blois (41)



1- Ancienne chocolaterie et parvis haut de la place des écoles
2- Château de la Villette et parvis bas
3- Belvédère

4- Passerelle
5- Escalier en pierre au pied du coteau

Qualité architecturale :

- Réutilisation des ferronneries du portail d'entrée de l'enceinte Poulain (1), formant un « monument d'entrée » sur la place des Ecoles.
- **Cahier des charges architectural** (matériaux et couleurs) pour la construction et la restauration des bâtiments délimitant les « espaces en creux » formant les **espaces publics successifs** (utilisation de la brique, du fer, du verre, en référence au passé industriel).
- Pour les aménagements au sol, usage de matériaux simples (pierre et stabilisé clair), travail sur les calpinages et les trames de composition propres à **restituer l'échelle des lieux**.
- Moellons, brique et enduit pour les ruines en soutènement du coteau, bois et métal pour la passerelle (4).
- Eclairages reprenant la déclinaison mise en œuvre sur la ville, bancs et espaces de jeux localisés sur les belvédères.
- Préservation et mise en valeur des **vues sur la Loire** (3).

Qualité de vie sociale :

- **Diversité des lieux publics** créés et **mixité du programme** de construction mis en œuvre simultanément : enseignement, logements familiaux allant du locatif aidé à l'accession de standing, activité tertiaire.
- Lieux différents privilégiant des **usages simultanés** (sortie des écoles sur la Place, garde des enfants sous les frênes du Belvédère, pique-nique dans les jardins en terrasse sous la passerelle...) ou **successifs** par leur traversée (parcours de la Gare à la Loire).
- **Mise en relation** des populations de 2 quartiers différents (bords de Loire et Gare), et **accessibilité piétonne** à la Gare.
- Conception établie en **concertation** avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

Respect de l'environnement :

- Avec la contribution active de l'école du paysage (ENSNP) sous forme contractuelle :
- **Conservation de la flore** existante sur le coteau, suivi du processus de « **recolonisation végétale spontanée** » des abrupts et dénivelés suite aux démolitions de bâtis existants et à la mise en scène des « ruines ».
- Tentative de **gestion raisonnée** des parties difficilement accessibles du coteau par une faune appropriée : sédentarisation de 2 chèvres alpines durant 2 saisons puis remplacement des chèvres par entreprise professionnelle locale suite au désaccord des riverains (pétition).

Prix National arturbain.fr 2010

Maîtrise d'ouvrage :	Maison du Tourisme de La Ferté-Gaucher –35, rue des promenades 77320 La Ferté Gaucher – Tel : 01.64.04.06.68 – Fax : 01.64.04.08.73– www.tourisme-en-brie.fr
Responsables :	Yves Jaunaux, Maire et Conseiller général - Joël Teinturier, Président de la Maison du Tourisme
Présentateur :	Joël Teinturier, Président de la Maison du Tourisme
Organismes décisionnaires et financeurs :	Conseil Général de Seine et Marne, Maison du Tourisme de La Ferté-Gaucher
Propriétaire du site :	Conseil Général de Seine et Marne
Description de l'opération :	Attentif à la protection de l'environnement, le Conseil Général de Seine-et-Marne conduit une politique de préservation et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles. Le Val du Haut Morin a fait l'objet d'un vaste programme de travaux afin de rendre cette ancienne voie ferrée accessible au public tout en valorisant la vallée du Grand Morin. La Maison du Tourisme, de l'Eau et de l'Environnement de La Ferté-Gaucher, s'est vue confiée une mission de gestion et d'exploitation de cet espace. Ouvert en mai 2007, un itinéraire de 11 km permet de découvrir ce site exceptionnel animé par une activité de Vélo Rail accessible à tous. Une installation unique en Ile de France ! Superficie de l'Espace Naturel Sensible: 31 hectares - Longueur : 11 kilomètres (dont 6.5km de voie ferrée aménagée pour le Vélo-Rail). Coût : 3.302.000 €
Equipe pluridisciplinaire :	Christian DESMIER, Conseil Général 77, Bureau de la Gestion des Espaces Naturels Sensibles, ENS. Agnès DURANT Conseil Général 77 Chef du bureau animation et valorisation des ENS. Christophe MALLART, Conseil Général 77 Contrôleur de travaux sur la gestion des ENS. Ahcene BADACHE, Bureau Interdépartemental des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés. Stéphane CAQUINEAU, ONF. Samuel COQUIN, Maison du Tourisme, de l'Eau et de l'Environnement La Ferté-Gaucher.

VÉLO-RAIL ET ESPACE NATUREL SENSIBLE DU VAL DU HAUT-MORIN, La Ferté-Gaucher (77)

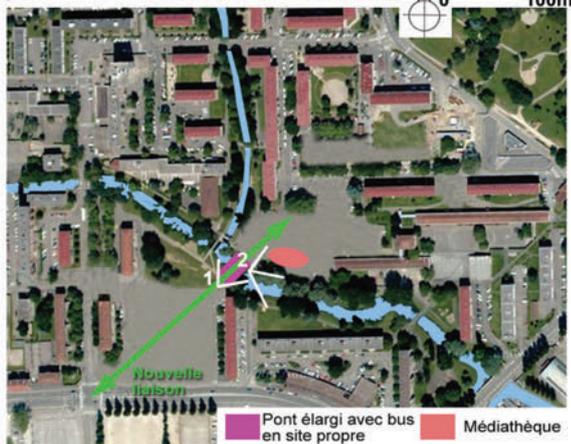


- Qualité architecturale :**
- Les paysages de la vallée du Grand Morin rendent compte de l'évolution des pratiques agricoles de ce territoire.
 - **Paysage bucolique révélateur de l'identité** de cette partie du territoire (le creuset de vallée a su conserver sa ripsylve composée de versants aux reliefs affirmés et boisements sur les crêtes).
 - **Voûtes végétales** entretenues (5) au dessus de l'ancienne voie ferrée (collaboration E.N.S, O.N.F et Maison du Tourisme).
 - Développement résidentiel contenu : les nouvelles constructions et aménagements s'inscrivent pour éviter le "mitage", facteur d'altération des paysages.
 - **Exposition** au départ de l'ancienne **gare** de Lescherolles **réhabilitée** (4).
- Qualité de vie sociale :**
- Site **accessible** librement à pied ou à vélo depuis La Ferté-Gaucher, Saint-Martin des Champs ou le Hameau de Trottignon.
 - Ouverture d'un service de **navette par train touristique** (1) afin de **relier le centre-ville** à la gare d'embarquement du Vélo Rail.
 - Le site permet aux **personnes à mobilité réduite** d'utiliser à la fois la navette et les Vélo-Rails.
 - Animation du site par une équipe de salariés. La **qualité du service d'accueil** : 97% des sondés prêts à recommander le site à leur entourage (enquête de satisfaction août 2010).
 - Politique tarifaire permettant l'**accès au plus grand nombre** : 18€ pour 5 personnes (17 000 visiteurs par an).
 - Service restauration : aménagement d'un **espace de détente et de pique-nique**, service apprécié de paniers gourmands du terroir.
 - **Animations intergénérationnelles** en gare de Lescherolles (initiation à la peinture, exposition sur la pêche dans le Grand Morin, photographie, soirée conte...)
 - Espace Naturel Sensible jalonné de **panneaux informatifs** (2) à **valeur éducative** (histoire de la voie ferrée, vie agricole locale d'hier à aujourd'hui, dynamique végétale, flore et faune).
 - Contribution au maintien du commerce local.
- Respect de l'environnement :**
- Respect de la **convention "Espace Naturel Sensible"**.
 - Réhabilitation de l'ancienne voie de circulation ferroviaire reliant autrefois La Ferté-Gaucher à Sézanne (fermée en 1972) et intégration d'**activités à locomotion douce** sans dégradation des paysages existants.
 - **Limitation stricte de l'accès automobile** afin de réduire les nuisances.
 - **Sécurisation de l'activité Vélo-Rail** (barrières de sécurité, consignes écrites et orales) réalisées en concertation avec le Bureau Interdépartemental des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés.
 - Principe de **gestion différenciée** de l'ENS qui favorise la biodiversité, les espèces végétales locales, réduit la consommation d'eau potable pour l'arrosage et l'émission de gaz à effet de serre.

Prix National arturbain.fr 2010

Maîtrise d'ouvrage :	Commune de Bourg-en-Bresse – BP 90419 – 01012 Bourg-en-Bresse Cedex – Tél : 04 74 45 70 50 – selliez@bourgenbresse.fr
Responsables :	Jean-François Debat, Maire de Bourg-en-Bresse, Yves Gauthier, Adjoint délégué à l'urbanisme et aux déplacements, Claudie Saint André, Adjointe déléguée au logement et aux travaux, Géraldine Garde, Directrice de l'urbanisme
Présentateur :	Claudie Saint-André, Adjointe déléguée au logement et aux travaux
Organismes décisionnaires et financeurs :	Commune de Bourg-en-Bresse, Bourg Habitat
Propriétaires du site :	Commune de Bourg-en-Bresse, Bourg Habitat
Description de l'opération :	Après signature, en 2006, d'une convention de rénovation urbaine, la Commune de Bourg-en-Bresse a engagé aux côtés de Bourg Habitat et avec l'ANRU et ses partenaires, un projet de renouvellement urbain sur le quartier de la Reyssouze. Ce projet se décline en 4 orientations majeures de reconquête sociale et urbaine : - désenclaver, en retissant du lien avec le centre-ville et les secteurs adjacents par la création de nouvelles liaisons (pont notamment) ; - aménager en cœur de quartier un équipement, expression d'une centralité secondaire (médiathèque) ; - dédensifier (348 démolitions) et générer du vide pour recomposer le quartier en créant de nouveaux espaces publics ; - réhabiliter-résidentialiser les bâtiments conservés pour favoriser l'appropriation par les habitants des espaces en pieds d'immeubles. Le pont, la médiathèque, les espaces publics et la résidentialisation de l'immeuble contigu permettent de valoriser le vide urbain créé par les démolitions et les nombreux espaces délaissés qui existaient sur le quartier.
Equipe pluridisciplinaire :	Pont : Architecte : Hervé VADON - Strates, maître d'œuvre : Alain RAYMOND - RTP. Bureau d'étude structures : QUADRIC. Bureau d'étude voirie : AIDEN. Médiathèque : Architectes : Isabelle Sénéchal et Eric Auclair - TECO. Bureau d'étude structures, A.E.I.I. - Bureau d'étude électricité, DAVENTURE - Bureau d'étude fluides, BECa - Economiste. Résidentialisation : Architecte : Christophe Padeloup.

CRÉER DU VIDE POUR MIEUX RECOMPOSER À LA REYSSOUZE, Bourg-en-Bresse (01)



Reproduction publique sous réserve d'accord www.arturbain.fr

Qualité architecturale :

- Déconstruction d'un immeuble pour **ouvrir la perspective** (1).
- **Mise en valeur** de la rivière "la Reyssouze" (2 et 3), **patrimoine** du quartier.
- Construction d'un **pont** (1), d'une largeur de 13 mètres, pour créer une **nouvelle liaison urbaine**.
- Aménagement d'une **médiathèque** (1 091 m²), nouvel équipement phare, sur un terrain vide à l'entrée du quartier (2).
- Création de **nouveaux espaces publics**.
- Le pont épouse le flux de la rivière et participe à la **mise en valeur** de la médiathèque et de ses abords.
- **Résidentialisation** des pieds d'immeubles délaissés.

Qualité de vie sociale :

- La **médiathèque** (2) offre des espaces de rencontre et de partage entre générations.
- Le **théâtre de plein air** permet aux habitants d'être en synergie avec la rivière et ses espèces.
- Les délaissés urbains du quartier retrouvent des **fonctions** et donc du sens aux yeux des habitants pour lesquels ils deviendront de véritables **espaces vécus**.
- Les nouvelles liaisons créées améliorent l'**accessibilité** du quartier.
- Le nouveau pont (1) accueille une voie de **bus en site propre**.

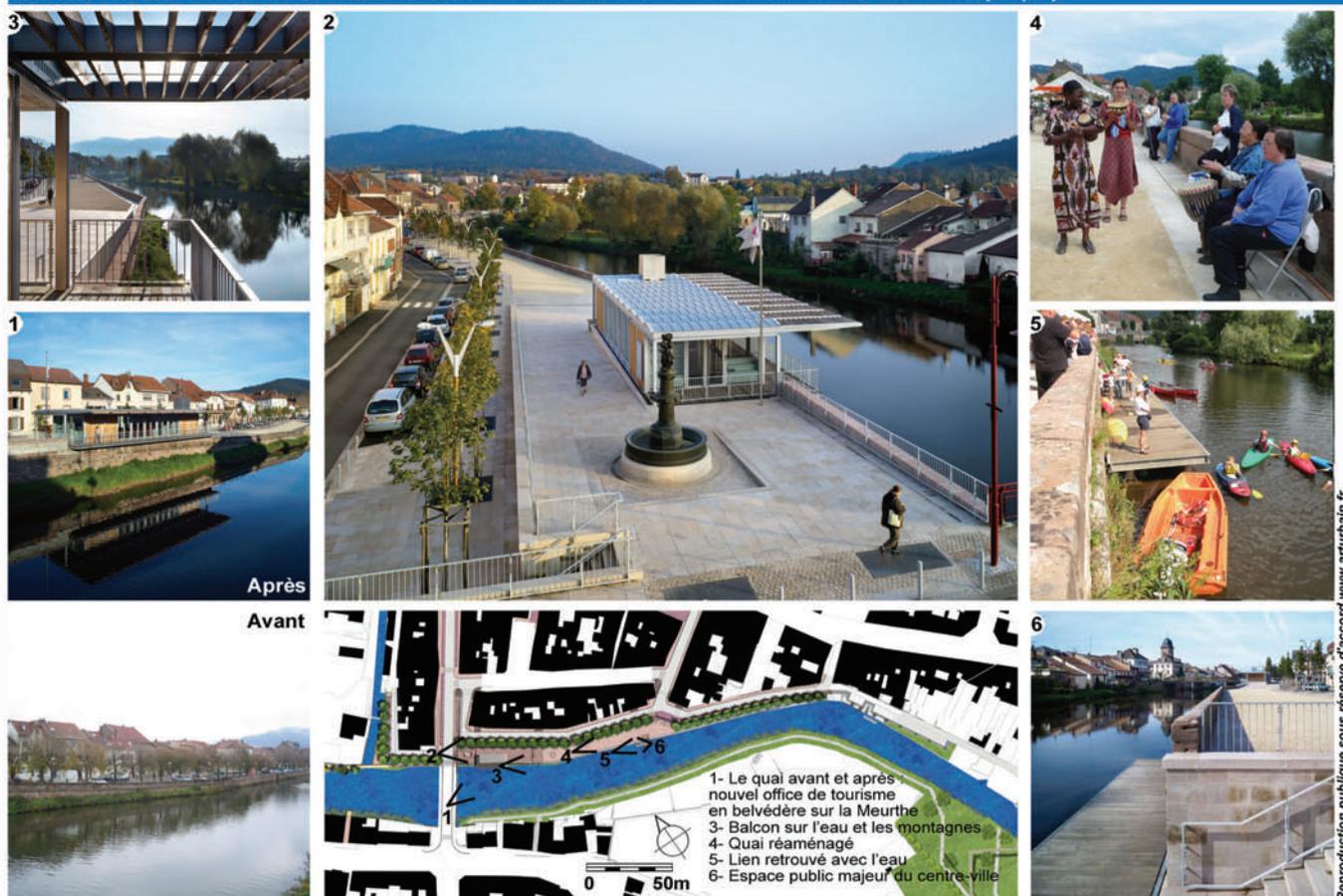
Respect de l'environnement :

- Préservation de l'environnement paysager du site ainsi que la **faune** (écureuils, canards...) et la **flore**.
- La **mise en valeur** de la **rivière** constitue un atout pour ce quartier en redonnant tout son sens à la notion de « nature en ville ».

Prix National arturbain.fr 2010

- Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Raon l'Etape, 27 Rue Jules Ferry - 88110 Raon l'Etape - Tél. : 03 29 41 66 67 - fax : 03 29 41 94 63 - mairiederaonletape@wanadoo.fr et Société d'Équipement Vosgienne, 9 Rue Maurice Jeandon 88103 Saint-Dié-des-Vosges.
- Responsable :** Michel Humbert, Maire de Raon l'Etape
- Présentateurs :** **Michel Humbert, Maire de Raon l'Etape, Bruno Tonfoni, Atelier Cité Architecture**
- Organisme décisionnaire et financeurs :** Ville de Raon l'Etape
- Propriétaires du site :** Ville de Raon l'Etape
- Description de l'opération :** **UN PAYSAGE DESSINE PAR LE COURS DES RIVIERES :** Raon l'Étape, « Porte des Vosges » entourée de montagnes à la Confluence de la Plaine et de la Meurthe, a fondé son développement sur son environnement naturel (cours d'eau, massifs forestiers, carrières). Au fil des siècles l'eau, le bois, la pierre, le papier, le textile, ont façonné son histoire et son économie. La maîtrise des cours d'eau a été l'enjeu essentiel du développement du bourg, en témoignent les ouvrages qui ont été dressés pour les domestiquer et les exploiter.
PENSER UN NOUVEAU PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC : La confluence fonde la ville, pourtant le bourg l'ignore. Le quai de la victoire, seul espace public résolument sur un cours d'eau, doit permettre d'y accéder.
RECONCILIER RAON L'ETAPE AVEC SA GEOGRAPHIE : Atelier cité architecture propose en 2004 de réconcilier la ville avec la géographie qui la fonde, par l'aménagement du cours urbain de la Meurthe et de la Plaine. Ce projet propose de reconquérir les berges des rivières en quatre étapes : les trois premières se consacrent à l'aménagement des berges de la Meurthe naturelle et urbanisée, articulant usages, déplacement, loisirs et espaces naturels.; la quatrième prolongeant l'aménagement des cours des rivières redécouverts vers le centre.
- Equipe pluridisciplinaire :** Architecte/urbaniste mandataire : Atelier Cité Architecture, Dominique Cico et Bruno Tonfoni. Paysagiste : Grandeur Nature, Philippe Marchand. Scénographe lumière : Agathe Argod. Bureau d'études structure : Groupe Alto, Marc Malinowsky et Christophe Cegiely. Bureau d'études hydraulique : Sinbio, Simon Jund et François Laffly. Bureau d'études vrd : Technicité, Olivier Strobel et Marion Catoire. Bureau d'études fluide : Hydraéco, Henri Vergnieux

LE QUAI DE LA VICTOIRE, RÉCONCILIER LA VILLE AVEC SA GÉOGRAPHIE, Raon l'Etape (88)



- Qualité architecturale :**
- Affirmer le rôle d'**espace public majeur** (6) du Quai de la Victoire dans le centre ville de Raon l'Etape. Ses dimensions et sa configuration en font un lieu polyvalent ; cette promenade à la fois belvédère sur le paysage et lieu de rassemblement et de manifestation (4) est ponctuée de haltes intimistes (pontons, lavoirs, belvédères) (5 et 6), qui sont autant de point d'accès à la Meurthe.
 - Mise en valeur du **patrimoine architectural** existant, redécouverte du lavoir et des fontaines (2).
 - Permettre l'émergence d'une **image nocturne** cohérente du centre ville élargi avec la création d'un candélabre spécifique.
 - Réalisation d'un **nouvel office de tourisme** en belvédère sur la Meurthe (1), repère et point de rencontre des visiteurs.
- Qualité de vie sociale :**
- Projet réalisé dans le cadre d'une **concertation** regroupant les élus de la ville, un comité d'experts (CAUE des Vosges, PNR du ballon des Vosges, Paysagiste conseil de l'état, ABF...) et associations des commerçants et habitants (à partir d'un **marché de définition**).
 - Inscrire les rives de la Meurthe dans un **partage de l'espace public** pour de **nouveaux usages** (4) et la **pratique** des habitants (fêtes locales, création d'une plage favorisant les activités de loisir et de détente).
 - Installation de **cheminements doux** pour conforter les liens et l'inscription des berges dans les pratiques des habitants.
- Respect de l'environnement :**
- Réconcilier Raon l'Etape avec sa **géographie** dans une grande économie en révélant la spécificité des lieux et des atmosphères.
 - Conforter le **paysage rivicole et naturel** en créant des zones d'expansion de crues.
 - Introduire d'une **gestion préventive et sélective** de la ripisylve permettra de favoriser la stabilité naturelle des berges afin d'en limiter l'érosion tout en diversifiant et enrichissant la flore spécifique des bords de rivière.
 - Conjuguer continuité écologique et **pratiques alternatives**.
 - **Réduire le stationnement** hégémonique et intégrer les **collecteurs d'eaux usées** au paysage des berges.

Les articles de presse

Laplume et sa région

[ACTU](#)
[PRATIQUE](#)
[SPORTS](#)
[LOISIRS](#)
[« Lot-et-Garonne »](#)

Publié le 05/10/2010 09:51 | LADEPECHE.FR

Laplume. Les remparts vont-ils remporter le concours ?




Les remparts seront-ils sélectionnés pour concourir au prix national Arturbain ? Les deux visiteurs (à gauche) venus vérifier le site, écoutent avec intérêt les explications du maire.

M. Peylé, membre consultant, sont venus sur place pour valider la participation à ce concours. Parcourant avec le maire et sa délégation le site restauré et ses alentours, ils ont regardé avec un œil attentif ce petit coin de France dont ils ignoraient sans doute l'existence avant d'y venir. Reste à savoir si les remparts répondaient bien aux demandes : amélioration du cadre de vie avec un souci d'évaluation de la qualité architecturale, de la qualité de la vie sociale et du respect de l'environnement. L'avis sera donné à la mi-octobre, si le dossier est sélectionné (6 seulement) un jury décidera du prix national et d'autres prix à la Noël.

Les deux « vérificateurs » semblaient très intéressés par leur découverte mais c'est un concours... Les remparts l'emporteront-ils ?

Le Séminaire Robert Auzelle est une association reconnue d'utilité publique et œuvre pour la promotion de l'art urbain (voir adresse en encadré). La commission municipale « développement de l'environnement et du patrimoine » a postulé à un concours concernant les remparts. Leur restauration obéissait à des critères précis ayant des chances de correspondre aux démarches pluridisciplinaires définies par l'association qui lance ce concours national selon le thème « valoriser les espaces vides oubliés ».

Le lundi 27 septembre, entre deux TGV, M. Le Doré, vice-président de l'association, et

Site www.ladepeche.fr

➔ PRIX NATIONAL ARTURBAIN.FR 2010

L'Association pour l'art urbain (Séminaire Robert-Auzelle), qui a fêté ses 25 ans cette année (cf. *Urbanisme*, n° 372, mai-juin 2010), remettra son prix national arturbain.fr le mercredi 1^{er} décembre. Le thème retenu "Valoriser les espaces vides oubliés" (territoires intercommunaux et petites villes) a suscité un vif intérêt de nombreux maires. Le jury devra trancher pour le prix national et répartir les mentions entre six beaux projets :

- "Le haut du village : une renaissance" à Barbentane (13) ;
- "De la gare à la Loire, une proximité retrouvée" à Blois (41) ;
- "Créer du vide pour mieux recomposer", une opération ANRU à Bourgen-Bresse (01) ;
- "Vélo-rail et Espace naturel sensible du Val du Haut-Morin" à La Ferté-Gaucher (77) ;
- "Renaissance d'un rempart oublié" à Laplume (47) ;
- "Le Quai de la Victoire, réconcilier la ville avec sa géographie" à Raon-l'Étape (88).

La cérémonie sera aussi l'occasion de la première remise des "Bourses de l'Art urbain" récompensant les meilleurs projets de fin d'études du cycle de master. L'Association a été submergée de candidatures, souligne son président Robert-Max Antoni. La clôture de la soirée reviendra à Christian Leyrit, vice-président du Conseil général de l'environnement et du développement durable.

En 2011, le Séminaire Robert-Auzelle prévoit la parution du *Vocabulaire français de l'Art urbain* (aux éditions du CERTU).
www.certu.fr ; www.arturbain.fr

Revue Urbanisme - NovDec 2010

7 octobre 2010 06h00

INFO SUD OUEST

Les remparts primés ?



Les élus présentent les remparts aux membres du Séminaire Robert-Auzelle. PHOTO SYLVIANE GOUDENHOFT

Le maire, Éric Bacqua, et trois de ses adjoints présentaient, mercredi 28 septembre, les remparts de Laplume à des spécialistes venus de la capitale. Ces personnes sont, en effet, des membres du Séminaire Robert-Auzelle, association créée il y a vingt-cinq ans, récompensant des actions de villes et villages, auprès desquels la municipalité s'était inscrite en janvier. Ces actions sont sélectionnées suivant un critère très spécifique et le thème change chaque année. Le but étant d'obtenir un prix, une distinction afin de paraître dans des catalogues et répertoires de monuments remarquables.

Un thème adéquat

« Valoriser les espaces vides oubliés » est le thème 2010 et il colle parfaitement aux remparts de Laplume qui viennent de subir une magnifique réhabilitation. À partir des espaces existants, les opérations candidates au Prix national et les projets présentés feront ressortir les améliorations apportées au cadre de vie. Qualité architecturale, insertion dans le site et prise en compte du paysage, convivialité et accessibilité, respect de l'environnement seront pris en compte.

Douze concurrents

Sur douze concurrents, six seront retenus. La visite a, semble-t-il, été fructueuse. M. Le Doré, vice-président, et M. Peylet ont été conquis par les propos du maire ainsi que par la visite guidée. Le jury composé d'élus (des villes candidates) votera pour le premier prix.

Ce prix national arturbain.fr est placé sous le haut patronage du ministre Jean-Louis Borloo. Il s'adresse aux professionnels du cadre de vie et aux élus soucieux de présenter une réalisation dont ils sont fiers, répondant au thème de l'année. Rendez-vous en décembre pour le résultat !

Laplume · Lot-et-Garonne

Site www.sud-ouest.fr

Partager



Plus

Laplume
Lot-et-Garonne

Envoyer à un ami

Imprimer

SÉMINAIRE ROBERT-AUZELLE

Un prix, un concours, des bourses... et un vocabulaire !

Le Séminaire Robert-Auzelle (association pour l'Art urbain) développe ses activités, notamment en direction des jeunes professionnels avec la remise des premières bourses de l'Art urbain, le 1^{er} décembre 2010, en même temps que son prix national arturbain.fr, décerné à la commune de Laplume (47) pour la renaissance d'un rempart oublié.

Ayant fêté ses 25 ans en 2010 /1, le Séminaire Robert-Auzelle passe à la vitesse supérieure en développant de nouvelles initiatives, tout en confortant son prix national arturbain.fr et son concours international. Pour les deux, la session 2010-2011 proposait un thème commun "Valoriser les espaces vides oubliés" (territoires intercommunaux et petites villes). Le prix national a été décerné le 1^{er} décembre dernier. Le concours international, qui mobilise des équipes pluridisciplinaires d'enseignants et d'étudiants des écoles d'urbanisme, d'architecture, d'ingénierie, de paysage et de design d'espace, aura lieu, lui, en juin prochain.

Pour le prix national arturbain.fr, le jury devait trancher entre six projets. "Renaissance d'un rempart oublié" à Laplume (47), présenté par le maire Éric Bacqua, a remporté la palme. Cette opération qui a rythmé la vie du village pendant 10 mois, pour un coût de 250 000 euros, concernait un espace d'environ 2 000 m² en partie détruit par le feu en 1977. La maîtrise d'œuvre – confiée à Laurent van den Berg et Max Brugeron, architectes-paysagistes-Atelier BKM mandataire associé à Michel Soulé – a réhabilité des remparts, tout en multipliant de petits aménagements (terrasses, escalier, talus en arbustes...) permettant visite, repos et accueil de manifestations culturelles. Le tout est très bien illuminé de nuit.

La mention "qualité architecturale" a été attribuée à l'opération "Le haut du village : une renaissance" à Barbantane (13) ; la mention "vie sociale" au projet "De la gare à la Loire, une proximité retrouvée" à Blois (41) ; la mention "respect de l'environnement" à l'aménagement "Vélo-rail et Espace naturel sensible du Val du Haut-Morin" à La Ferté-Gaucher (77). Deux autres projets ont été mentionnés : "Créer du vide pour mieux recomposer", une opération ANRU à Bourg-en-Bresse (01) et "Le Quai de la Victoire, réconcilier la ville avec sa géographie" à Raon-l'Étape (88). La meilleure communication (vote de la salle) a récompensé la Ferté-Gaucher et le vote par internet la ville de Laplume.

Les distinctions ont été remises par Robert-Max Antoni, président-fondateur du Séminaire Robert-

Auzelle, en présence de Christian Leyrit, vice-président du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable, et des trois mécènes : ADPI, CEGC, Metalco Group.

Pour la première fois, le Séminaire Robert-Auzelle attribuait des bourses de l'Art urbain de 500 euros chacune à des étudiants du cycle de master (architectes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes...) ayant obtenu un note minimum de 15 (mention bien ou très bien) au projet de fin d'études (PFE). Les candidats devaient préparer une fiche de présentation comportant la problématique du projet, accompagnée d'un titre évocateur, d'une illustration du site avant/après, et de l'exposé des qualités architecturales, sociales et environnementales. En 2010, plus de 60 PFE ont été proposés, émanant d'une dizaine d'établissements. Sept bourses ont finalement été attribuées à Julien Abitbol, Anne-Lise Aumenier, Anne Clerget, Louise Dufour, Sarah Dousse, Anne-Sophie Malary, Guillaume Michel et Simon Loyer, pour des projets concernant aussi bien la banlieue parisienne (Bobigny, Ivry...) ou barcelonaise qu'une petite ville aveyronnaise comme Aubin. Des projets très stimulants, élaborés à des échelles ambitieuses (ville, rue, centre-ville de banlieue, réouverture d'une ligne ferroviaire et territoire périurbain, éco-quartier). Excellente idée que ces bourses valorisant de futurs professionnels ! | A. L.

1/

Cf. *Urbanisme*, n° 372, mai-juin 2010.



➤ Parution du *Vocabulaire français de l'Art urbain*

Le 8 février, le Séminaire Robert-Auzelle présentera la nouvelle édition du *Vocabulaire français de l'Art urbain* (aux éditions du CERTU) comportant la définition de 54 termes, classés en 5 chapitres et illustrés par plus de 500 images couleurs (une première édition en 1992 se composait de seulement 15 planches). Pour Robert-Max Antoni : "La vocation de ce Vocabulaire est d'être accessible au plus large public pour que chacun puisse parler de la ville et de 'l'espace vide', ce bien commun qu'est 'l'essentiel de l'Art urbain', comme a pu l'écrire Robert-Auzelle". Cette édition est préfacée par André Rossinot, ancien ministre, maire de Nancy et président de la communauté urbaine du Grand Nancy.

www.certu.fr

www.arturbain.fr



PATRIMOINE

La valorisation des espaces « oubliés »

- Restaurer un quartier abandonné nécessite une réflexion approfondie en amont.
- La qualité de la vie sociale, le respect de l'environnement et du patrimoine doivent inspirer le projet d'aménagement.

Il n'est pas rare dans une ville ou un village historique qu'un quartier ait subi au fil du temps des dégradations importantes, le réduisant à l'état d'espace abandonné. L'ampleur du « désastre », la difficulté de définir un projet ou le coût jugé rédhibitoire d'une ré-

habilitation découragent parfois la commune d'intervenir pendant des décennies. Heureusement, il est souvent possible de sauver un lieu délabré par des travaux programmés de façon rigoureuse.

En 2010, le prix national Arturbain organisé par l'association le Séminaire Robert Auzelle portait précisément sur le thème « Valoriser les espaces urbains vides oubliés ». Six opérations d'aménagement « exemplaires » ont été primées. Face à des situations urbaines critiques, des solutions « remarquables » ont en effet été apportées, tant par leurs méthodes d'élaboration et que

par la qualité des réponses, selon les critères définis par Robert-Max Antoni, président de l'association (*lire encadré ci-contre*).

Partir de l'existant. Même très abîmé, le patrimoine bâti doit être respecté, d'autant qu'il peut fournir des bases de référence fiables pour définir le cahier des charges architectural et technique d'un projet. Ainsi, pour sélectionner les matériaux à mettre en œuvre, on prescrira dans la mesure du possible ceux déjà présents dans l'existant. A Blois (Loir-et-Cher) par exemple, pour la restauration des bâtiments

LAPLUME (LOT-ET-GARONNE)

Renaissance d'un rempart en ruines

Le centre de ce village de 1350 habitants était désinisé depuis le XV^e siècle par une tour carrée et des remparts. Malheureusement, ces derniers ont brûlé en 1977, laissant pendant une trentaine d'années un espace de désolation au milieu du bourg. Sept années de gestation, de recherche de partenariat et de subventions ont précédé le lancement des travaux de rénovation. La définition du projet et sa mise en œuvre ont duré respectivement sept et dix mois, confirmant l'importance du travail « en amont » de l'action. La rénovation des remparts, la création d'espaces de promenade sécurisés par un garde-corps en pierre et la construction d'un escalier reliant le haut et le bas de la commune ont transfiguré les lieux. Ces travaux ont été menés en recourant à des techniques économiques et pérennes, telle la restauration des remparts basée sur un mur en béton armé recouvert d'un parement constitué de moellons de récupération. Les fortes pentes ont été traitées par enrochement de pierres naturelles et plantations de végétaux rampants. Le site est main-

tenant inscrit dans un circuit éco-touristique associant le patrimoine et l'environnement. L'investissement a été subventionné à 50% par le conseil général du Lot-et-Garonne, la région Aquitaine et l'Etat.

FICHE TECHNIQUE

● Maîtrise d'ouvrage : commune de Laplume ● Maîtrise d'œuvre : Laurent van den Berg et Max Brugeron, architectes paysagistes, Atelier BKM mandataire associé à Michel Soulé architecte ● Budget global : 250 000 euros.



Les remparts avant travaux

ATELIER BKM

bordant les espaces publics reconstituant une liaison « douce » entre la gare en haut de la ville et la Loire en contrebas, le cahier des charges recommandait l'utilisation de la brique, du fer et du verre, c'est-à-dire les matériaux emblématiques du passé industriel de la ville. En revanche, une nouvelle passerelle a été réalisée avec une structure moderne en bois et métal.

La référence au patrimoine bâti peut également être utile pour sélectionner les composants du mobilier urbain. Des luminaires et des bancs publics en harmonie avec le cadre historique et disposés à bon escient contribueront à la valorisation d'un espace autrefois inhospitalier. Pour autant, le bâti existant ne doit pas être considéré comme un répertoire fermé de matières et de formes. A Laplume (Lot-et-Garonne) par exemple, des remparts en ruine ont été restaurés et prolongés au moyen de murs en béton habillés de gabions, qui préservent l'unité esthétique du lieu, sans imposer les délais et le coût de mise en œuvre

d'une reconstruction à l'identique en pierres taillées et montées manuellement.

Créer des lieux vivants. L'un des écueils à éviter lorsque l'on aménage un site ancien « oublié » est de le transformer en musée historique, attractif pour le touriste mais contraignant, voire inhabitable, pour les résidents. La qualité de la vie sociale doit donc être inscrite

comme objectif prioritaire. Cela implique souvent en premier lieu le désenclavement du quartier par la mise en place de liaisons agréables et sécurisées, à l'intérieur et vers les autres parties de la commune.

A Barbantane (Bouches-du-Rhône) par exemple, des placettes et des sortes de « salons urbains », ouverts aux riverains comme aux visiteurs de passage, ont été créés pour favoriser la convivialité d'un îlot au-

trefois délaissé. Dans le même village, pour redonner vie au centre, la commune a fait construire 24 logements sociaux et des équipements publics abritant des activités associatives et culturelles.

Heureusement, les besoins et les intérêts du touriste et de l'habitant ne sont toujours opposés. Ainsi, à Raon-l'Étape (Vosges), l'aménagement d'un quai en promenade, avec un belvédère, une plage et un nouvel office du tourisme, a permis de créer des emplois et des lieux de rassemblement et de loisir appréciés de tous. A La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), des voies de chemin de fer hors service depuis près de quarante ans connaissent une seconde vie par le lancement du « vélo-rail » : un petit véhicule à pédales permettant à plusieurs passagers de (re) découvrir les charmes d'un paysage auparavant inaccessible.

Penser environnement durable.

La restauration des espaces abandonnés fournit également l'occasion d'agir pour la préservation de >

AVIS D'EXPERT

Robert-Max Antoni, président fondateur de l'association Le Séminaire Robert-Auzelle

« Pour être opérationnel, un projet doit d'abord être bien formulé »

« Une bonne démarche de valorisation d'un espace urbain "oublié" doit commencer par un questionnement approfondi sur l'état des lieux et sur ce que l'on souhaite faire. Trois paramètres me semblent primordiaux : la qualité architecturale du projet dans le respect de l'existant, la qualité de la vie sociale permise par les aménagements réalisés, la préservation de l'environnement qui donne une perspective à long terme. Pour être opérationnel, un projet doit d'abord être bien formulé. C'est pourquoi nous avons rédigé un "Vocabulaire français de l'art urbain", conçu comme un manifeste de sensibilisation et de mobilisation. Il s'adresse aux élus comme aux professionnels de l'aménagement, qui sont conjointement responsables de la qualité de notre cadre de vie actuel et futur. »

Même très abîmé, le patrimoine bâti doit être respecté

■ ■ ■ L'environnement, notamment sur les thèmes sensibles de la végétalisation, de la gestion de l'eau et de la réduction de l'impact urbain de l'automobile. Non seulement la biodiversité existante doit être protégée, mais il est souvent possible de la renforcer par des dispositifs aussi simples que la plantation d'arbres d'essences locales ou l'entretien d'une « décolonisation végétale spontanée », comme celle observée à Blois sur les abrupts et dénivelés dégagés par la démolition de bâtiments insalubres.

Dans les communes traversées par une rivière, la valorisation des rives ou des quais peut s'accompagner d'une intégration discrète des collecteurs d'eaux usées, à l'instar de ce qui a été fait à Bourg-en-Bresse (Ain). En amont, il est souhaitable

La place de l'automobile dans la cité peut être remise en cause ou du moins optimisée.

de traiter les voiries et les espaces publics de manière à réduire les surfaces de sol imperméables, qui entraînent des ruissellements parfois redoutables.

S'entourer de professionnels.

Autre sujet écologique problématique, la place de l'automobile dans la cité peut être remise en cause ou du moins optimisée. Un centre historique peut ainsi être interdit aux voitures si des parkings suffisants sont disponibles à une distance raisonnable. Enfin, le recyclage de matériaux de démolition doit s'intégrer au projet, comme à Barbentane et à Laplume, où il fut pratiqué de



BARBENTANE (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Le haut du village sauvé

Depuis un siècle, une partie du centre-ville était insalubre et jonchée de ruines, de débris, de ronces et de détritus. Plusieurs municipalités successives n'étaient pas parvenues à « sauver » ce lieu pour des raisons techniques, financières ou administratives. L'acquisition par la commune des terrains concernés dans une procédure de DUP (Déclaration d'utilité publique) a débouqué la situation. En 2003, les études pré-opérationnelles sont lancées avec le soutien du conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. L'élaboration du projet se poursuivra avec l'aide du conseil général dans le cadre d'un contrat départemental de développement apportant la moitié des financements. Le programme comprend la construction de 24 logements sociaux, des locaux associatifs et culturels, des jardins et des placettes. Espace emblématique, la place de l'église est rénovée. Les

travaux ont duré près de trois ans, avec d'inévitables nuisances supportées par les riverains conscients de l'importance de l'opération. Un véritable maillage de ruelles réservées aux piétons dans le haut du village a été réalisé à partir de la trame viaire historique. Des espaces publics thématiques mettent en valeur des panoramas (sur le Palais des papes d'Avignon par exemple) et favorisent la convivialité du quartier. Le stationnement est renforcé en périphérie et l'accès des véhicules est limité dans le centre. Le végétal est réintroduit sous la forme d'arbres d'ombre et de tonnelles avec plantes grimpantes.

FICHE TECHNIQUE

● Maîtrise d'ouvrage : commune de Barbentane ● Maîtrise d'œuvre (espaces publics) : conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône (études de faisabilité, Marc Monier [architecte], Bruno Doré [paysagiste], Citta BET [études]) ● Budget global (partie publique) : 2 millions d'euros.

façon méthodique pour la restauration de parois anciennes ou pour des constructions neuves.

Dans tous les cas, le succès de l'opération suppose en amont un sérieux travail d'analyse de l'existant, indispensable à l'élaboration d'un programme cohérent et faisable. Dans

cette perspective, les responsables locaux ont intérêt à solliciter l'assistance de professionnels qualifiés, par exemple le conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement ou les services départementaux de l'architecture et du patrimoine.

Jean-Pierre Ménard

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site « www.arturbain.fr » constitue une riche base de données.
- Le « Vocabulaire de l'art urbain », édité par le Certu, est un outil d'aide à la compréhension d'un site et la définition d'un projet.



liaison urbaine
Aménagement

Prix national arturbain.fr 2010

Valoriser les espaces vides oubliés

Editorial

« Valoriser les espaces vides oubliés »

Les espaces vides urbains sont les lieux d'expression de la vie commune et de la vie publique... Pour améliorer le cadre de vie, les « espaces vides oubliés » doivent d'abord être reconnus, puis faire l'objet d'une valorisation.

Les six opérations d'Art urbain sélectionnées par le Séminaire Robert Auzelle visent la promotion de territoires à échelle humaine où la présence de la nature apporte une qualité de vie aux habitants. Il s'agit de :

Aménager une promenade autour de la cité en restaurant d'anciens remparts (La Plume).

Créer une perspective, liaison d'un quartier d'habitation au centre-ville (Bourg-en-Bresse).

Implanter sur berge de rivière une maison du tourisme en centre-ville (Raon-l'Étape).

Reconstruire un quartier en ruines privilégiant des espaces publics-piétons (Barbantane).

Renouer avec une voie ferrée pour créer une activité ludique, et culturelle (La Ferté-Gaucher).

Restaurer des placettes et des passages reliant une gare à un fleuve (Blois).

Voici retrouvés et magnifiés six « espaces vides oubliés » pour attirer des visiteurs, créer des emplois et faire aimer leur pays aux habitants. Le lecteur de L'URB pourra consulter les fiches de présentation de ces opérations sur www.arturbain.fr

Robert-Max Antoni
Président-Fondateur

L'association pour la promotion de l'Art urbain dite Séminaire Robert Auzelle reconnue d'utilité publique, est placée sous la tutelle du ministère de l'Écologie du Développement durable des Transports et du Logement (MEDDTL).

SRA Arche de la Défense
92055 Paris La Défense Cedex
01 40 81 71 35 - arturbain@l-carre.net

L'équipe de L'URB a assisté pour vous à la manifestation annuelle, organisée par le Séminaire Robert Auzelle, présentant six opérations illustrant le thème. Elle vous fait part aujourd'hui des opérations réalisées dans trois petites villes ayant retenu son attention.



Cérémonie de remise des prix a eu lieu le 1er Décembre 2010 à la Maison de la RATP

Les Prix :

- Mention : « Créer du vide pour mieux recomposer à la Reyssozou », Bourg-en-Bresse (01)
- Mention : « Le quai de la Victoire, réconcilier la ville avec la géographie », Raon l'Étape (88)
- Mention Qualité Architecturale : « Le haut du village : une renaissance », Barbantane (13)
- Mention Qualité Vie Sociale : « De la gare à la Loire : une proximité retrouvée », Blois (41)
- Mention Respect de l'Environnement : « Vélo-rail et espace naturel sensible du Val du Haut-Morin », La Ferté-Gaucher (77)

PRIX arturbain.fr 2010 : « RENAISSANCE D'UN REMPART OUBLIE », Laplume (47)



PRIX DE L'ART URBAIN

Le village de Laplume fait le mur

Laplume, Lot-et-Garonne 1300 habitants, remporte le prix national de l'Art urbain 2010 organisé en décembre par le séminaire Robert Auzelle. Le thème cette année: «Valoriser les espaces vides oubliés.» Oublié le rempart sud du bourg l'était depuis qu'il s'était écroulé lors d'un incendie en 1977. L'opération de rénovation, lancée par la nouvelle équipe municipale en 2008, et réalisée par l'architecte Laurent Van De Berg (Atelier BKM) a consisté à remonter la majeure partie du mur. Là où les fondations étaient inaccessibles, des emmarchements paysagers ont été créés sur les éboulis, reliant le sommet et le pied de la muraille.

Circuit écotouristique

Le financement de 250000 euros a été assuré à hauteur de 150000 euros par la commune, 100000 euros pour l'Etat, la région et le département. Un circuit écotouristique est en cours de réalisation avec une table d'orientation sur les remparts qui offre au front du haut de leurs 219 mètres une vue imprenable sur les Pyrénées. Laplume remporte aussi le prix Internet du public.

La mention de la qualité architecturale revient à Barberis (13) pour «la renaissance d'un haut village», celle de la qualité de vie sociale à Blois (41) pour «la proximité retrouvée de la gare à la Loire». Enfin, la mention respect de l'environnement revient à la Ferté-Gaucher (77) pour son initiative «vélo-rail espace naturel sensible du village».

Chapitre II

Le Concours international 2011

L'affiche

Les modalités du Concours

Les résultats et les esquisses sélectionnées

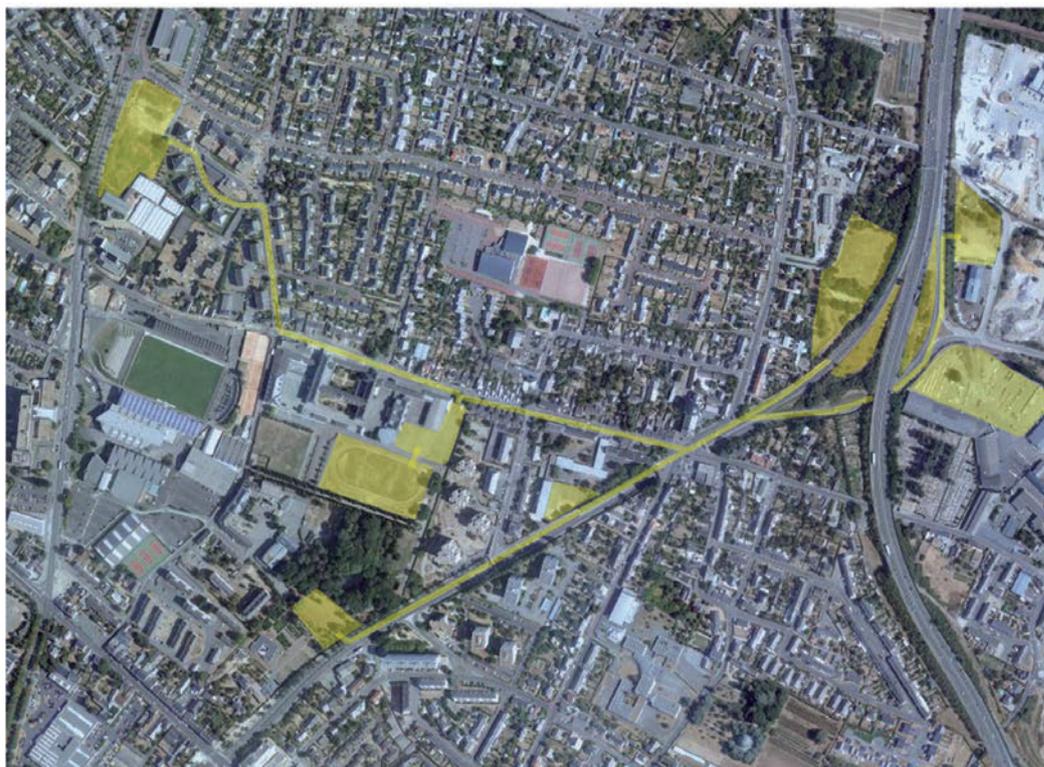
La participation

Fiches-résumé des esquisses lauréates

2010
2011

arturbain.fr

CONCOURS



CONCOURS INTERNATIONAL 3000 € de prix

**Valoriser
les espaces vides oubliés**

Règlement sur www.arturbain.fr

Renseignements :
arturbain@i-carre.net

SRA - Arche de la Défense - 92055 LA DEFENSE cedex
tél. +33 (0) 1 40 81 63 00/71 35

Séminaire
ROBERT AUZELLE

arturbain.fr

Les modalités du Concours

Le Concours s'adresse aux étudiants et enseignants du monde entier qui veulent travailler en équipe pluridisciplinaire. Il donne ainsi une opportunité de concertation entre enseignants et étudiants de diverses disciplines. Mis en place depuis 1991, il est devenu international en 2005. Les thèmes s'inscrivent dans un questionnement sur l'éthique du cadre de vie : « Les espaces publics ordinaires », « La place publique, lieu de vie sociale », « Le cours d'eau dans notre quartier »...

Le règlement du Concours fixe des règles destinées à faciliter la lecture et la compréhension des esquisses :

- trouver un titre évocateur ;
- travailler sur un mode de représentation avant-après, (présentation sur la partie gauche d'un constat de l'état existant et sur la partie droite d'une proposition d'aménagement) ;
- utiliser des conventions de représentation graphique identiques, avec des vues prises à partir d'un même point d'observation ;
- représenter l'espace en adoptant les principes de représentation des « séquences visuelles » (vues associées à un plan, repérées par des abeilles...) ;
- permettre la lecture du projet à la fois sur écran d'ordinateur, sur tirage A4 et sur panneau d'exposition A1 ou sur écran de projection.

Le respect du règlement (modes de représentation, lisibilité, pertinence et réalisme) et l'originalité des réponses (choix des sites) illustrant « la mesure humaine » fondent la problématique. D'année en année, la participation au Concours est en progression. En 2011,

140 équipes ont rendu une esquisse représentant un total de 471 participants (400 étudiants et 71 enseignants). Les équipes pluridisciplinaires sont composées d'un enseignant et de deux ou trois étudiants. Un enseignant peut encadrer plusieurs équipes. Cette année, 19 pays ont participé..

La sélection des esquisses rendues s'opère en 3 étapes : le comité technique, le comité de sélection et le jury Internet.

Le comité technique propose d'une part, la mise hors de concours des esquisses ne respectant pas le règlement (32) et d'autre part, classe les autres en deux groupes en fonction de la lisibilité et de la pertinence (80 moins lisibles et 28 pertinentes).

Le comité de sélection est constitué d'experts professionnels. Il examine la totalité des esquisses au sein de deux commissions qui confrontent leurs appréciations pour retenir 29 esquisses à soumettre au jury Internet des enseignants.

Le jury Internet constitué par les enseignants ayant participé au Concours (45 votants sur 71 enseignants inscrits), note les 29 esquisses sélectionnées à partir des trois critères : qualité architecturale, qualité de la vie sociale, respect de l'environnement. Le critère économique n'entre pas en ligne de compte dans le jugement, comme indiqué précédemment.

Enfin, les internautes décernent le Prix internet du public en votant pour leur esquisse préférée sur www.arturbain.fr.

Les résultats et les esquisses sélectionnées

Le classement des 29 esquisses sélectionnées par le jury Internet fait ressortir 7 esquisses : le Prix international et les 3 mentions concernant les 3 critères de la qualité du cadre de vie ainsi que des mentions spéciales. (voir tableau ci-après)

Classement	Titre du projet	prix	Pays	Enseignant	Étudiants
1	Renaissance de la fluidité des espaces	prix	Roumanie	VELICU Marius	GIOADA Bianca, MARCU Elena, STEFANESCU Andrei
2	Il faut croire en ce territoire	Mention Respect de l'environnement	France	LECLERC David	CALFOND Déborah, MORENO B Priscila
3	Des flux sensoriels	Mention Qualité architecturale	Argentine	STEKAR Jorge	PAZ Miguel, RISSOTTI Florencia
4	Village ancien : espace harmonieux	Mention spéciale	Chine	LI Jun	BAO Wei, ZOU Runtao, RU Zhao
5	Vide mais pleins de possibilités	Mention spéciale	Pologne	RUCZYNSKI Roman	BRODZIAK Patrycja, SZCZEPANSKI Dawid, MALIK Lukasz
6	Réinterprétation des frontières	Mention spéciale	Italie / Etats-Unis	SABATELLO David	GREENE Michelle, KONEL George, BENTON Mahan, DE GEORGE Angela
7	Variable temporelle	Mention Qualité de la vie sociale	Espagne	LILLO Manuel	MIRÁ Daphne, GARCIA Francisco, PARRA Diego
8	En dessous et aux dessus des infrastructures		Portugal	DIAS COEHLIO Carlos	BATISTA Joana, FERNANDES Tiago
9	Vallée de las animas		Bolivie	RAMIREZ Norman	ESCOBAR Gelfo, MOLINA Ludwin, VELASQUEZ Nilo
10	Le papercut urbain		Pologne	BURDA Izabella	JANICKA Dominika, JANICKA Martyna
11	Délaissés en dialogue		France	MAZZONI Cristiana	CAUVIN Caroline, MUNSCH Hervé, PHILIPPE Diane
12	Raccordement de tissus urbains Havant		Royaume-Uni	GRAVES Francis	COLLINGS James, HARRISON Richard, WESTROP Leila
13	Jonctions: revitalisation d'une collectivité ferroviaire		Canada	VACHON Geneviève	LAFFERRIÈRE Jérôme, PERRON Pierre-Luc
14	De l'espace urbain à l'espace public		Brésil	MORADO Denise	CARNEVALLI De B F, ROSENBERG F M
15	La vieille ville: renaissance		Chine	LI Jun	QIAN Xia, HONGJIANG Liu, XIAOFANG Li
16	L'axe fonctionnelle		Ukraine	BELYAKOV Vladymyr	TSIOMA Iryna, POPOVA Mariia,
17	De la cicatrice territoriale à l'espace public urbain		Argentine	FERNANDEZ BUFFA Rodrigo German	MOTTA Jorge Martín, ALCORTA Magdalena
18	Étreinte_végétale		France	OLLIER Xavière	MARTIN Emilie, VERLHIAC Laure, ALTON Alexandre
19	Entre Nature et Ville: Consolidation urbaine en territoire productif		Canada	VACHON Geneviève	CAMPEAU Claudia, GUÉRETTE Jean
20	Filetage communautaire		Italie	KRANIS Andrew	GRAHAM Matt, MASSENBURG K, MOLLASALEHI Susan
21	Tissus de l'eau tissus de vie		Colombie	RINCON Carlos Eduardo	OVIEDO Johana, VARGAS Carolina, ZULUAGA A Cristina
22	A mosaic of social interactions		Chypre	KALNIS Gregoris	COSTANTINOS A, ELENI Flouri
23	Le parc scientifique ré-allume « BOUGIE »	1er Prix Vote Internet du Public	Algérie	KHIRDDINE Aicha	BENHAFSI Miriam, MERABET Wahiba
24	Jazz sauvage		France	OLLIER Xavière	REIBELL Alexane, THIBURS Ludivine, PIGNON Lauren
25	Nuevo centro urbano EL CANTAR DEL AGUAYO		Bolivie	CHAVEZ BUSTILLO Aivar	LUCUY S Katia Isabel, NAVA LOPEZ Nelly M, ENCINAS M F Patricia
26	EXODUS, du « Jardin des Héros » dans la ville contemporaine		Grèce	PATRONIS Yannis	ALEXOPOULOS K, NIKOLOVGGENIS A
27	GENIUS LOCI - Place des fleurs		Roumanie	LUPARU Lavinia	AFLOREI Ioana - Iulia, DRUGHI Ana-Maria, HROMEI Cristina - N
28	Promenade jusqu'au moulin		Pologne	GUJSKI Janusz	BRANDT Norbert, BERG Amelia
29	Une promenade historique dans un univers culturel		Algérie	KHIRDDINE Aicha	AROUA Mohamed H, MERABTI Tarek

Enseignant : VELICU Marius
 Etudiants : GIOADA Bianca, MARCU Elena, STEFANESCU Andrei

Renaissance de la fluidité des espaces

Bucarest



Bucarest n'a jamais eu des fortifications. Les terrains marécageux de la rivière Dâmbovitza et ses méandres constituaient un moyen de défense naturel. Les habitants vivaient auparavant avec l'eau.

Néanmoins, Dâmbovitza se trouve maintenant isolée de la ville. La violence dictatoriale des années '80 l'a enfermée dans un cercueil en béton en l'arrachant à la ville. Aujourd'hui la rivière est devenue un élément de séparation entre ses rives.

Seulement les étudiants longent au présent à pied la rivière, car la plupart des universités se trouvent au long de Dâmbovitza.

10% du nombre d'habitants
 180 000 étudiants
 85% des étudiants

seules universités: Théâtre, opéra, musée, lycée

La Résidence d'Etudiants Repet
 La Résidence d'Etudiants Groszesti
 Faculté de Chimie Laboratoire
 La Faculté Sportive
 Le Parc de l'Opéra
 La Faculté de Droit

La coupe paysagère échelle 1:1000
 étroit longitudinal échelle 1:1000
 étroit
 La coupe paysagère échelle 1:1000
 séparation limite transversale

Les rues gardent les formes sinueuses du cours naturel de l'eau et la pente.

La plupart des centres universitaires et culturelles de la ville sont situés sur les rives.

Les pôles urbains sont entourés par des espaces vides.

Le cours, actuellement complètement artificiel est remodelé par la création d'élargissements, des lacs en lien avec les parcs adjacents.

Stratégie: Chaque repère considéré a déjà une personnalité définie, qui le différencie des autres et qui mérite être préservée. Leur connexion prospective ne vise point l'effacement des différences, mais la valorisation des relations potentielles par des liens doux, fluides et perméables.

Qualité architecturale: valoriser surtout les bâtiments universitaires et culturels, significatifs pour le patrimoine construit de la ville.

Qualité de la vie sociale: l'amélioration de la qualité de l'espace public: des espaces plus accessibles à la ville, le piéton pouvant plus facilement en profiter. "L'espace est le résultat de l'interaction sociale" (Henri Lefebvre).

Respect de l'environnement: Dâmbovitza a la possibilité de devenir un élément de biodiversité en regagnant son caractère naturel et sauvage.

La Résidence d'Etudiants Repet
 La Résidence d'Etudiants Groszesti
 Faculté de Chimie Laboratoire
 La Faculté Sportive
 Le Parc de l'Opéra
 La Faculté de Droit

La coupe paysagère échelle 1:1000
 intégration réunion longitudinal échelle 1:1000
 amplification échange
 La coupe paysagère échelle 1:1000
 perméabilité transversale

Enseignant : LECLERC David
 Etudiantes : CALFOND Déborah, MORENO BELLAS Priscila

Il faut croire en ce territoire, Sevrans, France



Notre zone d'intervention

A cheval entre la ville de Sevrans et celle de Villepinle le champs a été conservé. L'urbanisation s'est faite tout autour mais l'espace vide produit est très intéressant. Il est facile d'imaginer le futur proche du champ: densification et production de logements, donc disparition.

Nous voulons conserver ce non-bâti, comme respiration ou poumon de la ville.

Le constat d'aujourd'hui est le suivant: les gens viennent de Paris avec leur vélo par le canal, vont dans le parc... mais ne voient rien de Sevrans, de ses commerces et lieux d'activités. On peut dire la même chose des personnes qui empruntent le RER B.

Avant

1 2 3

1 2 3

Logements
 Espace culturel
 Logements et commerces
 Logements
 Complexe sportif

Echelle: 1/2000

Parti pri architectural: Le projet définit plusieurs pôles construits à la lisière du champ. Leurs programmes sont directement liés à l'analyse de l'environnement proche et plus éloigné dans les deux villes. Face à la population grandissante et à la concentration autour de Paris, le projet propose un grand programme de logements aux abords du champ. Des commerces sont créés car les habitants de Villepinle sont en grand manque de commerces de proximité.

Parti pri social: Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants; le projet définit un espace culturel en relation directe avec les écoles très proches. Le grand complexe multisport dans un espace déjà consacré aux sports multiplie les rapports humains. Enfin le grand espace public central est support d'événements aux initiatives des villes concernées. Il est également espace de passage, de repos etc.

Parti pri environnemental: L'espace généré met en valeur la circulation douce. L'espace public est valorisé. De plus la faune et la flore déjà présentes sur la friche sont conservés et multipliés.

Après 1

2

Enseignant : STEKAR Jorge
 Etudiants : PAZ Miguel, RISSOTTI Florencia
des flux sensoriels.

PALERMO. BUENOS AIRES
 34°34'58.73" S 58°25'54.01" O

UNE IDENTITE DANS CONSTRUCTION
 Palermo est un quartier historique de la ville de Buenos Aires. Son identité a changée beaucoup ces dernières années, en ajoutant des nouvelles identités, avec la combinaison du tango, mode, cuisine, artistes de rue, la vie nocturne et loisirs en plein air. On peut dire que c'est le quartier où on peut voir la plus grande explosion des dernières années. L'activité commerciale, le design et l'art envahissent. Au lieu de la recherche d'un territoire à prendre en charge."

ESPACE URBAIN VIDES
 Les espaces urbains vides intervenus sont une pièce indépendante dans la configuration urbaine. L'espace a une forte identité d'usage, fonctionnel et un air de banlieue, marquée par des récentes innovations. Sa géométrie est un obstacle à la continuité du diagramme urbain, au flux de véhicules et des piétons. Aujourd'hui, il est devenu un espace résiduel qui demande d'être transformé. Sa proximité avec le pôle d'art et de design et des grands équipements publics de la ville transforment l'espace en une grande terre qui peut être et structurer la ville comme un espace public de qualité, un événement local.

QUALITE ARCHITECTONIQUE
 L'un des espaces, en surmontant la barrière ferroviaire imposée par le train, en garantissant une continuité spatiale entre deux points éloignés, avec l'aide des rampes d'accès et de parcours. On propose un nouveau bâtiment, un espace public qui restitue une identité vigoureuse, convergente et inclusive.

QUALITE DE VIE SOCIALE
 Développer des espaces publics et activer que le manoir peut découvrir, repenser et s'approprier d'une manière organique, en générer un flux qui nous permette de faire une décision spatial dans les espaces qu'on utilise pour faire des différents activités culturelles.

QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT
 Favoriser la présence piétonner et ajouter une nouvelle vitesse de circulation (avec des vélos). Prendre une autre perspective, une autre manière urbaine concernée à l'habitat fait pour libérer le terrain. Produire des espaces ouverts, des places différentes et des terrasses vertes avec différents éléments.

Enseignant : LI Jun
 Etudiants : BAO Wei, ZOU Runtao, RU Zhao

village ancien : espace harmonieux

Macheng, Chine

Qualité des bâtiments
 Enlever des constructions piéces de mauvaise qualité, conserver leurs façades et leurs formes de toit, de sorte que l'apparence des bâtiments nouveaux et anciens est en harmonie.

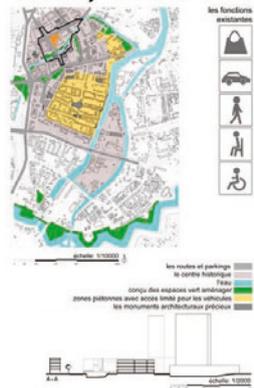
Qualité de la vie sociale
 Améliorer l'environnement spatial de la rue, aussi le réseau routier, renforcer l'accessibilité entre des régions, élever des structures, entre des bâtiments, principalement, ainsi former certains nœuds, enfin fournir aux résidents des lieux d'échange facilement accessibles. Construire des installations publiques, équipé de mobilier, d'un lieu de loisir, d'un cinéaste, avec une place devant où les villageois peuvent tenir des activités diverses. Un nouveau terrain de basket-ball est aussi nécessaire pour que les villageois fassent du sport.

Respect de l'environnement
 Toutes les parties de l'eau seront liées dans un anneau d'eau. On construit deux ponts comme passages autour du vieux village et conserve de grands éléments de cultures vertes.

Idées du projet
 1 Bien ranger l'espace public en bon ordre, cela fournira un environnement et un lieu d'activité agréable.
 2 Réaliser l'intégration des nouveaux bâtiments et des vieux bâtiments ainsi ceux de l'antiquité et moderne.

Enseignant : RUCZYNSKI Roman
 Etudiants : BRODZIAK Patrycja, SZCZEPAŃSKI Dawid, MALIK Lukasz

VIDE, MAIS PLEINS DE POSSIBILITES !



Gdansk est situé sur la côte de la Baltique. Aujourd'hui, l'agencement architectural de la ville date du XVIIIème siècle. Depuis la Seconde Guerre mondiale, il y a des lacunes dans l'implantation urbaine, et des liens d'interconnexion physique et mentale ont été rompus. Pour cette raison, certaines parties de la ville sont abandonnées et oubliées. Le site choisi est situé dans la partie historique de la ville – sa réhabilitation permettra de reconstruire les anciennes connexions et d'améliorer la qualité de vie des habitants. Le concept consiste en un mélange de nombreuses fonctions: shopping, gastronomie, culture et loisirs et de créer un quartier animé dans la ville.

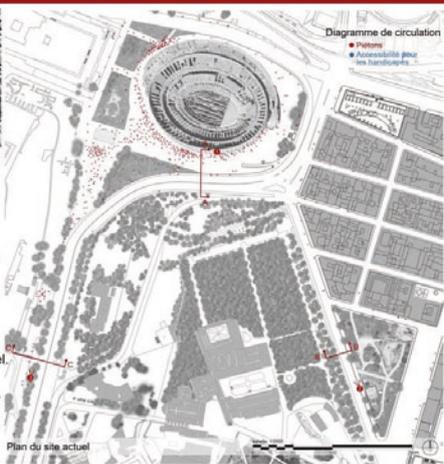


Les nouvelles constructions ont la forme typique des bâtiments de Gdansk. Leurs formes ascétiques se confondent dans l'environnement. Les toits paysagers offrent une vue panoramique sur les bâtiments les plus importants de Gdansk. L'agencement de l'espace permet de faire du sport, regarder des films sur des écrans de cinéma en plein air, faire du shopping, se reposer au sein de la nature et faire des rencontres sociales. Les aspects environnementaux sont importants. L'accès des véhicules a été déplacé en sous terrain. Les 90 places de parking existantes sur les trottoirs ont été remplacées par 250 dans un parking souterrain. Les espaces verts ont été agrandis, et de nouveaux éléments permettent le contact avec l'eau. Un système de récupération des eaux pluviales est installé sur les toits.

Enseignant : SABATELLO David
 Etudiants : GREENE Michelle, KONEL George, BENTON Mahan

Réinterprétation des frontières: Fusion des couches sociales et historiques Rome, Italie

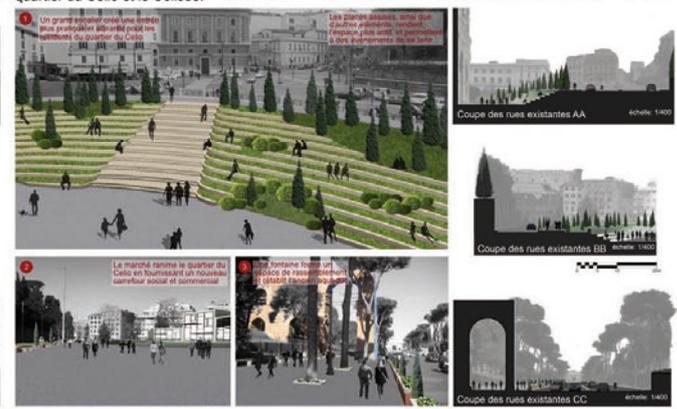
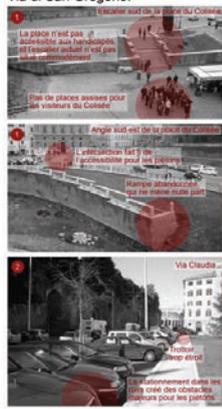
Le Colisée est l'un des monuments les plus visités dans le monde. Pourtant, les zones et les rues environnantes menant à ce site antique peinent à satisfaire les besoins des riverains comme ceux des voyageurs. Les Romains, en particulier, sont déconnectés de cette zone de la ville, du fait qu'ils n'éprouvent pas le désir de visiter le Colisée et la place en l'état actuel. La solution est de créer une connexion visuelle et tactile à partir de la place du Colisée, en direction à la fois de la Via Claudia et de la Via di San Gregorio.



Qualité architecturale: Des trottoirs plus larges, un aménagement et des points d'eau redéfinissent le mouvement des gens vers le Colisée, tout en mettant à l'honneur des vestiges antiques dans la zone. L'aménagement du marché ajoute une couche moderne à ce quartier significatif d'un point de vue historique.

Respect de l'environnement: Les places assises en cascade verte entourant le Colisée remplacent le dispositif existant. Elles fournissent un drainage naturel, et davantage de végétation au sein de la place.

Qualité de la vie de quartier: Des escaliers et des rampes fournissent un accès universel aux places. Ces caractéristiques, de même que des espaces verts fonctionnels, encouragent davantage l'interaction entre le quartier du Celio et le Colisée.



Coupe des rues existantes AA échelle: 1:400, Coupe des rues existantes BB échelle: 1:400, Coupe des rues existantes CC échelle: 1:400

Enseignant : LILLO Manuel

Etudiants : MIRA Daphne, GARCIA Francisco Miguel, PARRA Diego

VARIABLE TEMPORELLE

Le site:
Malgré les tentatives pour réformer Rus-safa et l'intégrer comme partie prenante de la ville, le quartier est devenu marginal. Tant au niveau social qu'urbanistique, les grands axes qui articulent la ville transforment le quartier en une île urbaine.
La transformation du village en ville et l'augmentation de la population ont provoqué une plus grande circulation et l'apparition progressive de commerces, excessifs dans certaines zones. Tout ceci a entraîné la détérioration de l'image du quartier; des terrains vagues attendent d'être occupés et dégradent la qualité de l'environnement. Le caractère attractif du quartier, sa grande richesse multiculturelle, contraste avec le manque criant de zones vertes.

À UNE ÉPOQUE OÙ RIEN N'EST PERMANENT LES ESPACES VIDES OUBLIÉS RÉSSUSCITENT

RUSSAFA, VALENCIA

Le concept:
Les terrains vides, dégradés et sans fonction sont transformés en des parcs. Les façades résiduelles sont nettoyées et apparaissent de nouvelles constructions temporelles pour nous protéger. Des espaces temporels et ré-utilisables dont la fonction sert à la vie sociale et peuvent être utilisés publiquement dans un quartier ou les équipements socioculturels n'existent à peine. L'intervention ne nécessite pas d'aménagements autres que du nettoyage d'espaces cependant privés. Les constructions collatérales ne sont en aucune façon dégradées ou utilisées comme support à notre intervention.

Enseignante : KHIRDDINE Aicha

Etudiantes : BENHAFSI Miriam, MERABET Wahiba

Le parc scientifique: Ré-allume Bougie.

Bougie, ancien nom français de Bejaïa, fut une capitale intellectuelle des Hafsides (1228-1285).
Ville historique, universitaire et industrielle dont la partie située en son cœur est à délocaliser. Nous reconvertissons ce vide ainsi délaissé en parc scientifique (véritable système nerveux entre les pôles universitaire et économique).

La reconquête de l'identité par ce projet oxygènera et ré-allumera donc « BOUGIE » pour le bien être de tous.

Ville de Bejaïa

Qualité architecturale:
•Créer un parc scientifique contenant des séquences: un **renforcement de l'UNIV, l'innovation, la vulgarisation.**
•Aménager de manière organique le parc, cassant ainsi la monotonie.
•Reconvertir les usines bâties à l'échelle humaine et projeter des terrasses donnant sur Gouraya.

Qualité de la vie sociale:
•Reconvertir pour préserver la **mémoire des lieux.**
•Développer et la productivité et l'économie grâce à la science.
•Densifier la ville par le parc.
•Créer des espaces éducatifs et de rencontres sociales.

Respect de l'environnement:
•Remplacer le cœur polluant de la ville par un cœur purifiant.
•Reconvertir pour récupérer les structures portantes.



La participation

Le Séminaire Robert Auzelle, pour cette édition sur la valorisation des espaces vides oubliés, note une forte participation des étudiants et enseignants de 24 pays inscrits.

La diversité culturelle d'interprétation du vide urbain diffère beaucoup selon les pays.

Les sites choisis sont de préférence naturels, dans des petites ou moyennes villes (montagne, vallée, rivières). Des friches industrielles, des espaces résiduels, d'anciens moulins ou des stations de chemin de fer désaffectées ont été proposés.

Les thèmes choisis sont liés aux vides structurants : grandes coupures urbaines, éclatement de noyaux recomposés par le vide... Petits espaces délaissés éparpillés tissés par des promenades ou des liaisons douces.

Les rues et les places en tant que vides structurants ont également fait l'objet d'une réflexion chez certaines équipes.

Le Séminaire Robert Auzelle a apprécié la tendance générale des équipes à évi-

ter de remplir les vides. L'implication des enseignants dans ce concours est une des conditions de sa réussite. Ils portent le Concours et diffusent sa pédagogie en proposant aux étudiants d'y participer. La diversité des établissements impliqués dans l'enseignement préparant aux professions du cadre de vie démontre la transversalité de la réflexion sur l'Art urbain.

Les établissements d'enseignement supérieur peuvent inscrire dans leur programme pédagogique la participation des étudiants au Concours en lui consacrant 2 à 4 ECTS dans le programme de Master. Des documents destinés à favoriser le respect du règlement du Concours, et améliorer la lisibilité, la pertinence ainsi que le réalisme des esquisses sont fournis aux enseignants.

Le dossier sur le thème annuel et les séminaires de sensibilisation complètent le dispositif pédagogique de l'association.

L'association, soucieuse de diffuser sa pédagogie, a aussi mis en place un programme d'enseignement à distance sur son site Internet www.arturbain.fr.



Séminaire
ROBERT AUZELLE
arturbain.fr

Sous le haut patronage de Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET,
Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Concours international arturbain.fr 2011

adpi
ARCHITECTES
& INGÉNIEURS

“ VALORISER LES ESPACES VIDES OUBLIÉS ”

meta.comobil
concepts

Le Président Robert-Max ANTONI et les membres du Conseil d'Administration du Séminaire Robert Auzelle
vous invitent à assister à l'exposition et à la remise des prix

Jeudi 26 mai 2011 à 17h30

Arche de la Défense paroi Sud / salle 2
Métro 1 ou RER A : La Défense - Grande Arche



en présence des représentants des pays lauréats



Cette invitation sera demandée avec une pièce d'identité à l'accueil de l'Arche de la Défense

Enseignant : VELICU Marius

Etudiants : GIOADA Bianca, MARCU Elena, STEFANESCU Andrei

Renaissance de la fluidité des espaces

La création de liens, pour former un système cohérent au bord de la rivière entre des espaces d'un grand potentiel, mais isolés actuellement: les centres universitaires, les zones culturelles, les espaces verts les juxtaposant et d'intérêt marqué, revalorisant la présence de l'eau dans la ville.



Bucarest n'a jamais eu des fortifications. Les terrains marécageux de la rivière Dambovita et ses méandres constituaient un moyen de défense naturel. Les habitants vivaient auparavant avec l'eau.

Néanmoins, Dambovita se trouve maintenant isolée de la ville. La violence dictatoriale des années '80 l'a enfermée dans un cercueil en béton en l'arrachant à la ville. Aujourd'hui la rivière est devenue un élément de séparation entre ses rives. Seulement les étudiants longent au présent à pied la rivière, car la plupart des universités

L'intervention proposée a un caractère stratégique. Chaque repère considéré a déjà une personnalité définie, qui le différencie des autres et qui mérite être préservée. Leur connexion prospective ne vise point l'effacement des différences, mais la valorisation des relations potentielles par des liens doux, fluides et perméables.



“L'espace est le résultat de l'interaction sociale.” Henri Lefebvre

Qualité architecturale: valoriser surtout les bâtiments universitaires et culturelles, construits entre 1900 et 1960 par des architectes roumains et français. Ils sont significatifs pour le patrimoine construit de la ville .

Qualité de la vie sociale: l'amélioration de la qualité de l'espace public. Les nouvelles fonctions favorisent les rencontres et la convivialité, plus accessibles à la ville, le piéton pouvant plus facilement en profiter . L'espace peut ainsi devenir, selon la fameuse expression d'Henri Lefebvre „**le résultat de l'interaction sociale**”.

Respect de l'environnement: Dambovita a la possibilité de devenir un corridor de biodiversité en regagnant son caractère naturel et sauvage. Son cours, actuellement complètement artificiel est remodelé par la création d'élargissements, des lacs en lien avec les parcs adjacents.

Enseignant : LECLERC David

Etudiantes : CALFOND Déborah, MORENO BELLAS Priscila

Il faut croire en ce territoire, Sevrans



Parti pri architectural:

Le projet définit plusieurs pôles construits à la lisière du champ. Leurs programmes sont directement liés à l'analyse de l'environnement proche et plus éloignés dans les deux villes. Face à la population grandissante et à la concentration autour de Paris, le projet propose un grand programme de logement aux abords des champs.

Des commerces sont créés car les habitants de Villepinte essentiellement sont en manque de commerces de proximité.

Parti pri social:

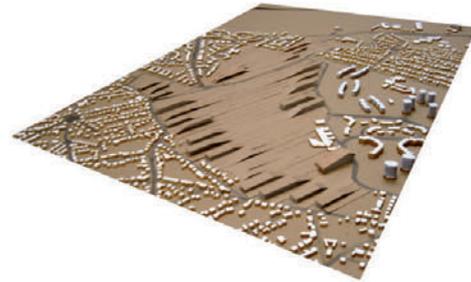
Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants; le projet définit un espace culturel en relation directe avec les écoles très proches. Le grand complexe multisport dans un espace déjà consacré aux sports multiplie les rapports humains. Enfin le grand espace public central est support d'évènements aux initiatives des villes concernées. Il est également espace de passage, de repos etc.

Parti pri environnemental:

L'espace généré met en valeur la circulation douce. L'espace public est valorisé. De plus la faune et la flore déjà présente sur la friche sont conservés et multipliés.



Vue des galeries commerçantes créées entre deux architectures.



Relation avec le tissu urbain existant en maquette



Enseignant : STEKAR Jorge
Etudiants : PAZ Miguel, RISSOTTI Florencia

des flux sensoriel

PALERMO, BUENOS AIRES



Diagnostic

Les espaces urbains vides intervenus sont une pièce indépendante dans la configuration urbaine. L'espace a une forte empreinte d'usine, ferroviaire et un air de banlieue, marquée par des récurrents inondations.

Sa géométrie est un obstacle à la continuité du diagramme urbain, au flux de véhicules et des piétons. Aujourd'hui, il est devenu un espace résiduel que demande d'être transformé.

Sa proximité avec le pôle d'art et de dessin et des grands équipements publics de la ville transforment l'espace en une grande territoire que peux lier et structurer la ville comme un espace public de qualité, un événement local.

“Le vide generé par un espace concentré dans la périphérie est une sorte d'essorage urbaine que dispose les pièces du tissu, meme si on ne le touche pas.”

Proposition

On pense l'intervention comme une grande masse que peut articuler des espaces et des flux, et que, en plus, c'est generé par eux. C'est une masse qui s'élève, s'échelonne, roule, s'enspire et s'engrandisse. L'idée principal du projet c'est de créer des espaces publics en plein air, favoriser la connectivité au niveau piétonnier et de repenser la relation entre des espaces vides et la configuration urbaine.

QUALITÉ ARCHITECTONIQUE

Lier des espaces, en surmontant la barrière ferroviaire imposée par le train, en generant une connection piétonnier entre deux points découes, avec l'aide des rampes d'accès et de parcours. On propose un nouveaux événement, un espace nodale que renforce une identité vigoureuse, convergente et inclusive.

QUALITÉ DU VIE SOCIALE

Développer des espaces passives et actives que le marcheur peut découvrir, réinventer et s'approprier. D'une manière organique, on genere un flux que nous permette de faire une division spatial dans les espaces qu'on utilise pour faire des différents activités culturelles.

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Favoriser la présence piétonnier et ajouter une nouvelle vitesse de circulation (avec des vélos). Réaliser une trace consciente, une sorte d'essorage urbaine concentré à l'hauteur fait pour libérer le terrain. Produire des espaces ouverts, des places différenciés et des terrasses verts avec différents identités.



Enseignant : LI Jun

Etudiants : BAO Wei, ZOU Runtao, RU Zhao

village ancien: espace harmonieux

Macheng, Chine

Contexte du projet

Ce projet est destiné au village Shenjiazhuang, dans la commune de Gulou, district Macheng de la province du Hubei. C'est là où s'est produite l'immigration de la commune Xiaogan à la province du Sichuan à la fin de dynastie de Ming et au début de celle de Qing.

Situation actuelle d'espace public

Le réseau routier du village n'est pas en systématique, surtout la zone entourée par l'eau, peu d'espace public, des corrals, des toilettes sont installés en désordre, ce qui a occupé énormément les avenues. Les conditions d'hygiène publiques sont très mauvaises, des ordures, des déchets d'animaux sont partout.

Situation actuelle de construction

La plupart des vieux bâtiments en briques rouges et pisés sont exposés. Des édifices nouveaux avec placage de tuile ne représentent aucun de traditionnel. Les bâtiments résidentiels sont pour la plupart à deux ou trois étages, une couche de construction est pour élever le bétail et garder les choses comme des déchets.

Situation actuelle de la vie

Les habitants travaillent dans les zones urbaines, principalement les adultes jeunes, les femmes et les personnes âgées dans le village travaillent dans les champs ou élever la volaille. A cause du manque de communication, il est difficile à organiser des activités en plein air.

Idée du projet

- 1 Bien ranger l'espace public en bon ordre, cela fournira un environnement et un lieu d'activité agréable.
- 2 Réaliser l'intégration des nouveaux bâtiments et des vieux bâtiments, ainsi ceux de l'antiquité et moderne.

Essence du projet

On va créer un espace harmonieux en base de la mod le de la cour traditionnelle chinoise.

Design

Qualité des bâtiments

Enlever des constructions pisées de mauvaise qualité, conserver leurs façades et leurs formes de toit, de sorte que l'apparence des bâtiments nouveaux et anciens est en harmonie.

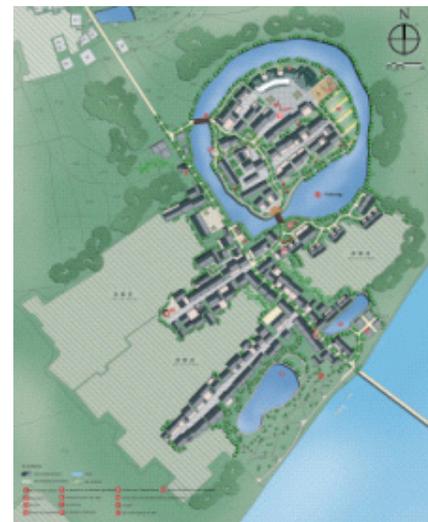
Qualité de la vie sociale

Améliorer l'environnement spatial de la rue, aussi le réseau routier, renforcer l'accessibilité entre des régions, enlever des structures entre des bâtiments principaux, ainsi former certains nœuds, enfin fournir aux résidents des lieux d'échange facilement accessibles.

Construire des installations publiques, équipé de musée, d'un lieu de loisir, d'un clinique, avec une place devant où les villageois peuvent tenir des activités diverses. Un nouveau terrain de basketball est aussi nécessaire pour que les villageois fassent du sport.

Respect de l'environnement

Toutes les parties de l'eau seront liées dans un anneau d'eau. On construit deux ponts comme passages aboutis au vieux village et conserve de grandes étendues de cultures vertes.

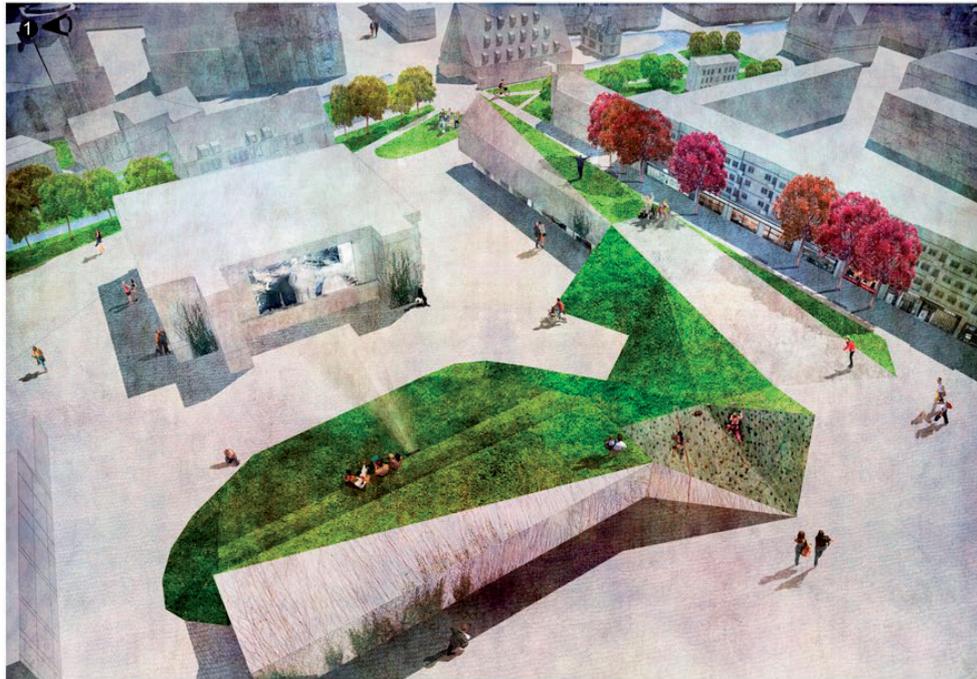


Enseignant : RUCZYNSKI Roman

Etudiants : BRODZIAK Patrycja, SZCZEPAŃSKI Dawid, MALIK Lukasz

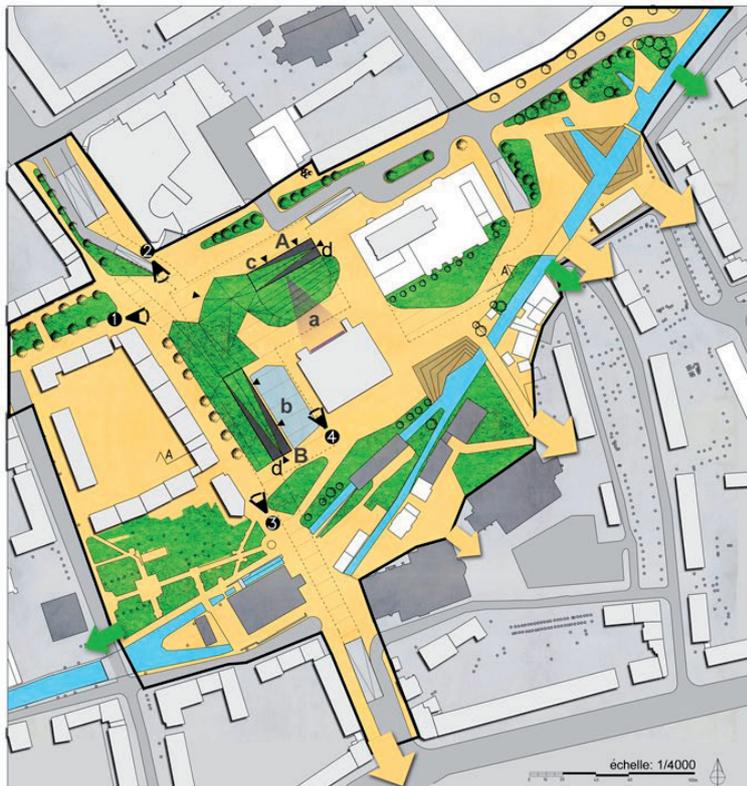
VIDE, MAIS PLEINS DE POSSIBILITÉS! GDAŃSK

Le projet de 2 bâtiments qui remplissent le vide dans la ville et ils créent une dynamique urbaine ouvert sur une partie abandonnée et oubliée de Gdansk.



Gdansk est situé sur la côte de la Baltique. Aujourd'hui, l'agencement architectural de la ville date du XVIIème siècle. Depuis la Seconde Guerre mondiale, il y a des lacunes dans l'implantation urbaine, et des liens d'interconnexion physique et mentale ont été rompus. Pour cette raison, certaines parties de la ville sont abandonnées et oubliées.

Le site choisi est situé dans la partie historique de la ville – sa réhabilitation permettra de reconstruire les anciennes connexions et d'améliorer la qualité de vie des habitants. Le concept consiste en un mélange de nombreuses fonctions: shopping, gastronomie, culture et loisirs et de créer un quartier animé dans la ville.



Les nouvelles constructions ont la forme typique des bâtiments de Gdansk. Leurs formes ascétiques se confondent dans l'environnement. Les toits paysagers offrent une vue panoramique sur les bâtiments les plus importants de Gdansk.

L'agencement de l'espace permet de faire du sport, regarder des films sur des écrans de cinéma en plein air, faire du shopping, se reposer au sein de la nature et faire des rencontres sociales.

Les aspects environnementaux du projet sont importants. L'accès des véhicules a été déplacé en sous terrain. Les 90 places de parking existantes sur les trottoirs ont été remplacées par 250 places dans un parking souterrain. Les espaces verts ont été agrandis, et de nouveaux éléments permettent le contact avec l'eau. Un système de récupération des eaux pluviales est installé sur les toits.

- les routes et parkings
- le centre historique
- l'eau
- conçu des espaces vert aménager
- zones piétonnes avec accès limité pour les véhicules
- les monuments architecturaux précieux
- les espaces au dessus de l'eau
- les routes et parkings souterrain

les nouveaux bâtiments : A(gastronomie, Hall d'exposition, commerce); B(commerce, salle de sport/gym); les fonctions complémentaires : a- cinéma en plein air, b- patinoire, c- mur d'escalade, d- point de vue

Enseignant : SABATELLO David

Etudiants : GREENE Michelle, KONEL George, BENTON Mahan

Réinterprétation des frontières

Rome, Italie

Le Colisée est l'un des monuments les plus visités dans le monde. Pourtant, les zones et les rues environnantes menant à ce site antique peinent à satisfaire les besoins des riverains comme ceux des voyageurs. Les Romains, en particulier, sont déconnectés de cette zone de la ville, du fait qu'ils n'éprouvent pas le désir de visiter le Colisée et la place en l'état actuel.

La solution est de créer une connexion visuelle et tactile à partir de la place du Colisée, en direction à la fois de la Via Claudia et de la Via di San Gregorio. Par le biais d'un nouveau marché durable le long de la Via Claudia, les Romains seront attirés par ce qui était précédemment un espace oublié. Les zones frontières entourant le Colisée mettent en valeur l'identité de l'espace en tant que place. Un trottoir plus large sur la Via di San Gregorio créé des vues parfaites pour les piétons se dirigeant vers le cœur de la Rome antique.



Fusion des couches sociales et historiques

Qualité architecturale:

Des trottoirs plus larges, un aménagement et des points d'eau redirigent le mouvement des gens vers le Colisée, tout en mettant à l'honneur des vestiges antiques dans la zone. L'aménagement du marché ajoute une couche moderne à ce quartier significatif d'un point de vue historique.

Respect de l'environnement :

Les places assises en cascade verte entourant le Colisée remplacent le dispositif existant. Elles fournissent un drainage naturel, et davantage de végétation au sein de la place.

Qualité de la vie de quartier :

Des escaliers et des rampes fournissent un accès universel aux places. Ces caractéristiques, de même que des espaces verts fonctionnels, encouragent davantage l'interaction entre le quartier du Celio et le Colisée.

Enseignant : LILLO Manuel

Etudiants : MIRA Daphne, GARCIA Francisco Miguel, PARRA Diego

VARIABLE TEMPORELLE

VALENCIA

Malgré les tentatives pour réformer Russafa et l'intégrer comme partie prenante de la ville, le quartier est devenu marginal. Tant au niveau social qu'urbanistique, les grands axes qui articulent la ville transforment le quartier en une île urbaine.

La transformation du village en ville et l'augmentation de la population ont provoqué une plus grande circulation et l'apparition progressive de commerces, excessifs dans certaines zones. Tout ceci a entraîné la détérioration de l'image du quartier; des terrains vagues attendent d'être occupés et dégradent la qualité de l'environnement. Le caractère attractif du quartier, sa grande richesse multiculturelle, contraste avec le manque criant de zones vertes.



ANTES

- peligro tráfico
- parking
- peligro polución
- obras
- peligro alta tensión
- peligro
- materiales peligrosos
- peligros químicos

DESPÚES

- basket-ball
- volley-ball
- bicicleta
- wc
- cafetería
- parque infantil
- zona verde
- gimnasio

“À une époque où rien n'est permanent les espaces vides oubliés réssuscient”

Qualité architecturale:

Les terrains vides, dégradés et sans fonction sont transformés en des parcs. Les Fassanes résiduelles sont nettoyées et apparaissent de nouvelles constructions temporelles pour nous protéger.

Qualité de la vie sociale:

Des espaces temporels et réubicables dont la fonction sert à la vie sociale et peuvent être utilisés publiquement dans un quartier ou les équipements socio-culturels n'existent à peine.

Respect de l'environnement:

L'intervention ne nécessite pas d'aménagements autres que du nettoyage d'espaces cependant privés. Les constructions colatérales ne sont en aucune façon domagées ou utilisées comme support à notre intervention.



En dessous et aux dessus des infrastructures Shibuya-Tokyo

Dans la ville d'aujourd'hui les infrastructures consomment une quantité importante d'espace, ségrégué que peut et doit être réintégré à la vie urbaine.

Tokyo est un des centres urbains plus dense et plus peuplés du monde. L'énorme développement qui a commencé il y a déjà longtemps, ne se vérifie plus et le centre de la ville est à nouveau le plus important point de réflexion. La relation entre la grande densité de construction et les espaces vides, surtout **les verts**, est fondamentale pour la structure urbaine. La présence de lignes de trains est très importante, surtout la *Yamanote Line*, qui sépare le centre des banlieues.

Le Miyashita Parc, l'un des rares espaces verts au centre de la ville, se situe sur la dalle d'un **ancien parking de voitures**. Par sa localisation, ce jardin suspendu sur le centre de Tokyo, **fait la transition entre la ligne de train et la ville**. Son développement longitudinal qui accompagne la ligne, permet l'existence d'un **couloir vert** mettre en articulation le Yoyogui Parc, le Parc Olympique de 1964 et le Project Fiber City - Tokyo 2050.

Plan général du projet – un couloir vert



Vue du projet – plan inférieur, les volumes et des espaces publics



RESPECT À L'ENVIRONNEMENT

La réadaptation fait la liaison entre les deux places de loisir, en formant un couloir vert qui accompagne la ligne du train qui forme une espèce d'élément de transition avec la ville. À la limite, cette cadène de parcs et équipements de proximité pourrait se développer au long de toute la Yamanote Line et faire une barrière au bruit et à la pollution et permettre une vie urbaine plus qualifiée.

QUALITÉ ARCHITECTONIQUE

Le parc se développe de façon à mettre en relief la particularité de s'agir d'un jardin suspendu sur la ville. Dans le jardin, un plan vert ondulé, il y a une route pour permettre la promenade à piétons. Au niveau inférieur les équipements sont organisés par des volumes et s'articulent avec la structure déjà existante entre eux des espaces publics.

QUALITÉ DE LA VIE SOCIALE

L'intervention plus que permettre la réhabilitation d'un jardin urbain, crée aussi un nouveau espace public articulé avec plusieurs équipements avec des utilisations complémentaires à celles qui existaient avant.

Enseignant : RAMIREZ Norman

Etudiants : ESCOBAR ALIAGA Gelfo Saulo, MOLINA ARIAS Ludwin Bereniz, VELASQUEZ CHAVEZ Nilo Freddy

VALLÉE DE LAS ANIMAS

La Paz

Attention, expliquant une valeur concernant cet espace naturel OUBLIÉ.

La ville de La Paz est unique à sa topographie, semble une Colisée où il est possible d'afficher simultanément multidirectionnelle.

Le sud-est trouve la région de la **Vallée de las Animas**. Un spécial lieu d'immatérialité où de cathédrales, comment le temps a sculpté dans la boue. Cet endroit est en danger de disparition, en raison de la croissance urbaine.

Sensible à cette possibilité, nous voulons attirer l'attention, ce qui suggère un lieu de méditation, où l'absence est exprimé par les battures plus intangibles, sels apporté **Uyuni**, tranches de rudes et concrètes dans un espace, Weyl sans aucune définition de fonction. Des cicatrices sur le pont qui aide les vues de las **Animas** un anneau qui mettent en évidence et de protéger une vieille de plusieurs siècles de **Cimetière**.

En bref un **pas de place** au sens plus sacré qui peut comprendre, vivent les êtres humains sont reconnu dans leur spiritualité, loin de son corps matériel.



Qualité architecturale :

Une architecture de silence, présenté non, architecture littéralement inexistant, fonction de la nature construite au fil du temps.

Qualité de la vie sociale :

Trouvé et se sentir unique, établir un monologue du lieu. L'espace devrait stimuler des sensations nouvelles de nouvelles perceptions.

Respect de l'environnement :

Désactivez la richesse naturelle dans cette aide de zone de recouvrer de perdre ce merveilleux parc naturel.



Le papercut urbain GDAŃSK WRZESZCZ

SITUATION EXISTANT

Wrzeszcz est un quartier commercial de Gdańsk. Wrzeszcz est partagé en deux parties par la grande route (rue Grunwaldzka) avec le tram et la ceinture verte entre les deux. Cette division entraîne deux types d'espace oublié – l'espace littéralement oublié et l'espace "mental" oublié .

L'espace littéralement séparé était déconnecté pendant le tracé des routes. A cause du manque de connections piétonnes, ce terrain était transformé en parking arbitraire. En plus, au long des lignes du tram, il y a une pelouse inutiles.

L'espace oublié "mental" est l'espace qui est évité en raison d'une mauvaise qualité. A cause du voisinage des routes et d'un insuffisant nombre de parkings, le trottoir est progressivement pris par les voitures.

IDEE DE PROJET

L'utilisation d'espace oublié littéralement pour améliorer l'espace oublié "mental". La création sur "l'îlot" d'un complexe de parking. Changement de la structure de la route – formation d'une nouvelle voie a la place de la pelouse.

QUALITE DE LA VIE SOCIALE

L'amélioration des conditions d'habitation sur l'îlot. Meilleure communication piétonne le long de la rue Granuwaldzka.

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

La transformation des espaces verts détruit sue le parc. L'exposition de "Strzyża", la rivière existante (maintenant cachée sous terre).

QUALITE ARCHITECTURALE

Nouveau type de parking – pendant les heures de pointe, ce sera utilisé comme parking, après comme espace sportif, pour récréation.

LÉGENDE >

- BATIMENTS:
 [1] les residences des étudiants
 [2] les parkings multi-etages
 les pistes piétonnes/vélo
 la rivière
 les espaces verts
 la photo



scale 1:1000



le parc+le parking+ la riviere



Délaissés en dialogue

Strasbourg

Révéler les potentiels d'un futur parc naturel discontinu à la lisière de la ville grâce à la mise en valeur de lieux délaissés et de parcours doux structurants.



Cette frange urbaine se situe à la lisière du faubourg populaire Koenigshoffen, à la porte de Strasbourg. Nous sommes en présence d'une **multiplicité de lieux fragmentés** qui font toutefois la richesse de ce parc naturel en devenir.

La voie ferrée abandonnée et les cours d'eau, qui sont à l'origine de la complexité de ce territoire le rendent **peu lisible et difficilement accessible** depuis la ville. Enclavé et coupé par l'autoroute, il est très peu fréquenté.



Le projet propose de **mettre en dialogue** tous ces lieux méconnus et oubliés des habitants pour leur donner une unité, grâce à une « ossature » de liaisons douces aménagées qui **se reconnectent aux cheminements existants** en créant des parcours séquencés.

Qualité architecturale : L'ancienne brasserie et les serres de culture délaissées, mais symboliques dans l'identité de ce fragment de ville, sont réinvesties et deviennent des portes d'entrée dans le parc.

Qualité de la vie sociale : Les programmes « conviviaux » renforcent l'opportunité de donner un sens profond à ces espaces délaissés et créent une interface avec les terres agricoles et les jardins ouvriers, ancrés dans la « culture » strasbourgeoise.

Qualité de l'environnement : L'emprise de l'intervention se veut minimum sur les espaces naturels qui sont préservés et valorisés de manière pérenne.

Enseignant : GRAVES Francis

Etudiants : COLLINGS James, HARRISON Richard, WESTROP Leila

Raccordement de tissus urbains

Park Road, Havant, Hampshire, UK

Un centre commercial, a grande échelle mais sans caractère, domine le caractère pittoresque du centre ville historique.

En mettant en valeur les cours d'eaux cachés par le tissu urbain existant et en créant un « seul urbain vert » (ceinture verte perméable), les deux zones commerciales de la ville sont mises en harmonie.

Havant est une petite ville près de la côte sud d'Angleterre. La ville profite de sa position sur de nombreuses voies de transports. Elle est, par contre, perçue comme ville de passage et non pas une ville de destination.

La ville souffre actuellement d'une profonde rupture urbaine entre le centre historique et le nouveau centre commercial. Cette rupture se manifeste par une rocade à quatre voies. Les liaisons piétonnières entre les deux zones sont très difficiles et cette rocade crée un non lieu linéaire qui pénètre et divise la ville.

Qualités Architecturales

Nos interventions Architecturales, à la fois, respectent le caractère pittoresque et l'échelle de la ville historique et se confrontent à l'échelle gigantesque du centre commercial et la rocade : une architecture de raccordement de deux tissus urbains contradictoires.



Qualités de la vie sociale

Le « seul urbain vert » que nous proposons s'étend autour de la ville s'imposant sur divers conditions urbaines créant des liaisons piétonnières entre différents quartiers encourageant les activités sociales et les interactions locales.

Respect de l'environnement

La mise en valeur des cours d'eaux oubliés et la création du « seul urbain vert » autour de la ville introduit non seulement des zones vertes quasi naturelles de caractère varié mais aussi de nouvelles voies de biodiversités.



Jonctions : revitalisation d'une collectivité ferroviaire

Charny, Québec, Canada

Faire revivre Charny en consolidant son tissu morcelé à travers la mise en valeur patrimoniale.

Ancien village centré sur l'industrie ferroviaire, Charny est maintenant une banlieue de Québec. Le déclin nord-américain du transport par train a laissé cette collectivité en crise : morcelée par autoroutes et stationnements, sa vie de quartier est moribonde.

Ce projet propose une intervention en deux temps : d'abord, faire revivre le noyau villageois en comblant les vides urbains aux abords d'un nouveau tramway et en offrant des espaces publics et civiques attractifs et structurants.

Ensuite, rétablir le lien historique avec la berge en recouvrant d'un parc l'autoroute riveraine et implanter au terminus du tramway un pôle du ferroviaire comprenant gare régionale, place publique et musée du train implanté dans la rotonde classée monument historique.



Parvis de l'église



Place de la gare

Qualités architecturales :

Mise en valeur du paysage ferroviaire patrimonial.

Qualité de la vie sociale :

Réappropriation collective des patrimoines écologique, ferroviaire et civique à travers de nouveaux espaces publics de qualité.

Respect de l'environnement :

Réorientation du quartier vers la mobilité durable et renaturation des berges rendues accessibles.

DE L'ESPACE URBAIN À L'ESPACE PUBLIC Belo Horizonte

Renforcement de l'espace public pour favoriser la sociabilité dans le centre-ville dégradé de Belo Horizonte.

Territoire d'une importance historique et culturelle, la zone d'intervention possède un fort **caractère de passage** entre les usages – notamment résidentiels et commerciaux - que son environnement abrite.

Parce qu'ils sont **fragmentés**, ces usages ne favorisent pas le mélange et l'intégration sociaux et, à cause de la barrière formée par la ligne du métro, ne permettent pas **l'appropriation** de l'espace, ce qui en fait un espace **vide** qui se **détérioré**.

Ce projet propose d'accroître l'utilisation de l'espace urbain vacant par des éléments architecturaux (rampes et mobilier urbain) permettant **l'articulation** des activités quotidiennes existantes. Comme catalyseur de cette articulation, le commerce est utilisé comme un moyen de génération de revenus et **d'intégration** sociale car il offre un espace de rencontre et d'échange. Ainsi, à différents moments de la journée, **l'expérience partagée** de la réalité quotidienne devient possible en ce lieu.



Respect à l'environnement

Conçu en harmonie avec l'environnement, le projet respecte la topographie et la configuration physique du site, utilise des matériaux recyclables et donne la priorité aux piétons.

Qualité de la vie social

Transformation de l'espace urbain auparavant vide et déconnecté en un espace public accessible, ce qui favorise le lien social et l'échange d'expériences.

Qualité architecturale

Création d'éléments qui dynamisent l'espace tout en préservant l'identité locale, pour inciter à utiliser et à occuper cet espace, et non seulement à le traverser.



Enseignant : LI Jun

Etudiants : QIAN Xia, HONGJIANG Liu, XIAOFANG Li

La vieille ville ·Renaissance ——la Chine·la ville de Wuhan

La vieille ville Yangludong était la fameux « ville de brique et de thé ». Plus tard, la structure de l'industrie du thé est changée, et Yangludong a la dépression. A cause du déclin économique de la ville, elle a perdu son ancienne prospérité. Avec le respect de l'originalité du style et de la culture de cette ville, notre but est d'améliorer l'environnement de la ville, de conférer une vitalité de la ville, de donner une renaissance pour la ville.

1. La structure de la terre:

Selon l'état actuel de cette ville, on va analyser sa valeur origine économique et culturelle, et planifier rationnellement la fonction de la rue de pierre des dynasties Ming et Qing. Elle est divisée en les industries traditionnelles, les quartiers résidentiels, les zones d'activités publiques, la zone commerciale moderne, les zones riveraines et jardin d'agrément.

2. Le système de paysage de reboisement:

On va conserver la structure du paysage existant. La conception de la rue ancienne en pierre est une broche du paysage. Le jardin d'agrément offre des lieux de repose et de jeux pour les résidents locaux. On va planifier des espaces verts au bord de l'eau et des sentiers du paysage, qui se pénètrent avec l'espace ouvert au sein de la ville.

3. La protection des bâtiments et les stratégies de renouvellement:

(1) réparation: on va conserver les structures d'origine des bâtiments et les réparer partiellement, on va régler et transformer principalement l'intérieure des bâtiments.

(2) réservation: pour les bâtiments généraux sans conflit avec les caractéristiques de la zone traditionnelle.

(3) régulation: pour les bâtiments généraux ayant un certain conflit avec les caractéristiques traditionnelles de la construction.

(4) reconstruction: pour les bâtiments en mauvaise qualité, on va les reconstruire pour coordiner avec le style traditionnel. La structure principale des bâtiments est la cour traditionnelle, qui aide à développer de bonnes relations des voisins. On va introduire le reboisement dans la cour intérieure afin d'améliorer l'environnement de la vie.

(5) démolition: pour les bâtiments en mauvaise qualité et ayant grand conflit avec les caractéristiques traditionnelles de la construction, on va les planifier en les espaces verts.

4. L'amélioration de la vie des habitants:

Résidence: réparer l'apparence des bâtiments anciens, améliorer la modèle de l'intérieur. Par les jardins d'agrément, le reboisement des cours d'eau et l'espace public, on va améliorer la qualité de l'environnement. Ils se conforment aussi avec la conception d'habitation chinoise, contre les montagnes et en face de l'eau.

Industrie: on va industrialiser l'artisanat typique, les entreprises de brique et de thé de la ville enfin de fournir des emplois et des sources économiques pour les résidents locaux.

Culture: la culture de la vieille ville comprennent la culture du thé, la culture des produits en bambou, la culture commerciale, des activités culturelles traditionnelles. On introduit l'exposition de la culture du thé et le centre des activités culturelles des habitants.

Bien-être: garder la maison existante de retraite, et optimiser l'environnement intérieur.



L'axe fonctionnelle

Odessa

Nous avons créé l'axe fonctionnelle qui perce la frange côtière, en ouvrant ainsi un dialogue direct entre Ville - Mer, en passant l'axe fonctionnelle enfile les fonctions publiques



Odessa est situé dans le sud d'Ukraine sur la mer Noire

Le site développement fait partie de la frange côtière qui sépare du centre-ville de la mer, la frange côtière fait de la fonction de protection. Ce territoire n'a pas été exploité pendant de nombreuses années et comme le résultat "les espaces vides oublié" ont formé. Ainsi, la ville a été coupée de l'accès direct à la mer, la frange côtière est devenu déprimé. Le problème irrésolu de la circulation et le manque d'espace en sujets a conduit à la destruction de l'ancienne image de l'espace, les gens ont perdu l'intérêt dans ce lieu.

En général, tout le territoire a eu la fonction de loisirs, il comprend plusieurs des zone fonctionnels:

- 1) Le site autocimema
- 2) Parking
- 3) La station de bateau
- 4) Le boulevard des piétons Route Boulevard "

Qualité architecturale

Assurer l'accès et la communication: quai de la ville. L'espace public est étendu à la plupart du territoire de moyens rapides de communication (pistes cyclables). Place a un nouveau repères visuels qui créent son image publique. Beaucoup d'espace fonctionnel qui change son apparence et la fonction en fonction du temps de l'année et le jour.

Qualité de la vie sociale

Space acquiert une signification sociale du lieu de loisir accessible à tous les actifs. Le territoire de travail autour de l'horloge, toute l'année que assure la sécurité de l'environnement. Ainsi la création l'infrastructure d'activité sportive et récréative.

Respect de l'environnement

Le développement du projet envisage de territoire, sans les immobilisations doux avec une préservation maximale de la zone d'aménagement paysager. Pistes cyclables au-dessus du niveau du sol - l'intervention minimale sur le terrain des glissements de terrain.

les journée - le vélo polo



les nuits - le cinéma de vélos



l'hiver - la patinoire



De la cicatrice territoriale à l'espace public urbain

Buenos Aires

Contexte

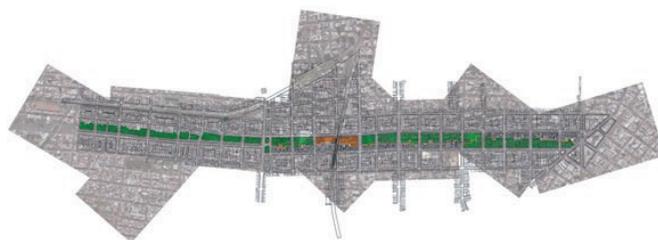
Pendant la dernière dictature en Argentine le projet inachevé de la Ex AU3 (autoroute urbaine 3), ayant l'intention de relier le nord et le sud de la ville, a fini par conditionner à la portion urbaine choisie à une dégradation sociale-spaciale. L'ultérieure expropriation des lots touchés et l'inaptitude de l'Etat ont permis qu'un grand nombre des logements soient occupés et que d'autres soient démolis sans avoir un programme spécifique pour la zone.

Alors, cette situation est devenue dans la conformation d'un « habitat » avec plusieurs problèmes d'insecurité, de désordre et d'inaccessibilité, même si en contrepartie, a constitué aussi des espaces d'expression populaire et des nouvelles formes d'usage de l'espace public.

Qualité architecturale

La structure formelle répond à des lignes régulatrices des traces des lotissements actuels des lots consolidés de la bande. La préoccupation primordiale de l'espace architectural réside dans l'obtention d'une transition entre le public et le privé, comprenant les échelles urbaine et architecturale comme fusionnées. Les terre-pleins et les logements permettent des différentes instances aussi que des endroits de vie publique-privée.

Le projet cherche à transformer l'existant à travers de la proposition d'une relation dialectique entre l'appartenance et l'innovation architecturale-sociale-urbaine.



Qualité de la vie sociale

Le projet veut proposer la jouissance du « droit à la ville », donnant qualité de vie sociale à partir de sa conformation comme intégrateur des activités liées aux loisirs, à l'enseignement et à la production. De la même manière, il cherche à renforcer les qualités de ce secteur en tant que lieu d'expression citoyenne et de réalisation sociale et culturelle de ses habitants et de ceux de son contexte urbain.

Respect de l'environnement

On veut respecter les marques sociales-culturelles existantes entre la bande et son contexte. Au même temps, on propose un dialogue entre « la nouveauté » et l'existant à travers des grands secteurs de terre-pleins, avec des parcs et terrasses, permettant le fonctionnement de la zone comme une sorte de « poumon urbain ».

On vise ainsi à obtenir un pourcentage important des zones vertes et des zones à demi-couvert de transition entre celles-ci et la zone construite. D'ailleurs, l'absorption des eaux pluviales sera prioritaire afin de diminuer l'effet négatif de l'écoulement vers les déversoirs de la ville.



Etreinte Végétale «La Nature reprend ses Droits» Montech, 82

Ancienne usine à papier en friche réhabilitée à la fois comme serre végétale et jardin botanique.

Le village de Montech est situé dans la région du Tarn-et-Garonne, à 30km de Montauban. La population est constituée à la fois de la population locale mais aussi une majeure partie d'urbains viennent habiter la ville. L'ancienne usine à papier est située au cœur de la ville de Montech et illustre une partie du patrimoine architectural et historique. Le canal du midi traversant sert d'interface entre les communes environnantes. Le manque de planification urbaine n'a pas permis la restauration ni réhabilitation de l'espace. Actuellement oublié par l'homme, l'espace est totalement réinvesti par la nature.

Le projet propose un aménagement intérieur et paysager de l'ancienne usine industrielle et de réhabiliter une partie du patrimoine historique de cette ancienne usine à papier en recréant un espace de vie agréable, qui deviendrait un élément de revalorisation de la ville de Montech.

L'aménagement d'un jardin botanique et d'une serre végétale rend alors sa place à la nature qui, au fil du temps, a prit possession de l'espace.

Du désordre de la friche au jardin organisé, le projet redonne une valeur à l'espace.



Qualité architecturale

L'aménagement de la serre et du jardin revalorise l'espace industriel en friche et permet de conserver une partie du patrimoine historique de Montech.

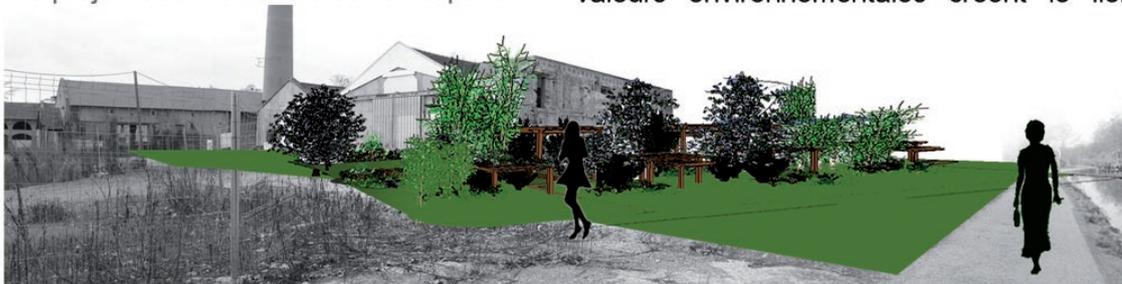
Qualité de la vie sociale

Elle est articulée à travers des espaces pédagogiques inscrits dans le jardin botanique ; le mobilier urbain, en accord avec la nature, permet de profiter d'un instant de contemplation, convivial et agréable.

Le réseau fluvial permet d'envisager une étape agréable afin d'agrémenter les promenades déjà existantes et ainsi encourager l'interaction de la communauté.

Respect de l'environnement

Les ressources naturelles végétales et animales, le maintien de l'écologie et des valeurs environnementales créent le lien



Entre nature et ville : Consolidation urbaine en terroir productif LÉVIS

Ce projet propose de reconnecter des espaces délaissés en s'inspirant de la logique de subdivision des anciens lots et du passé agricole. Plus précisément, il cherche à valoriser les qualités paysagères et à réinvestir des terres agricoles en friche.

Le secteur Saint-Nicolas de Lévis, face à Québec, subit des pressions de développement sur le modèle générique des banlieues. Une consolidation éclairée préserve les terres fertiles et met en valeur des panoramas uniques vers le fleuve.

Qualités architecturales

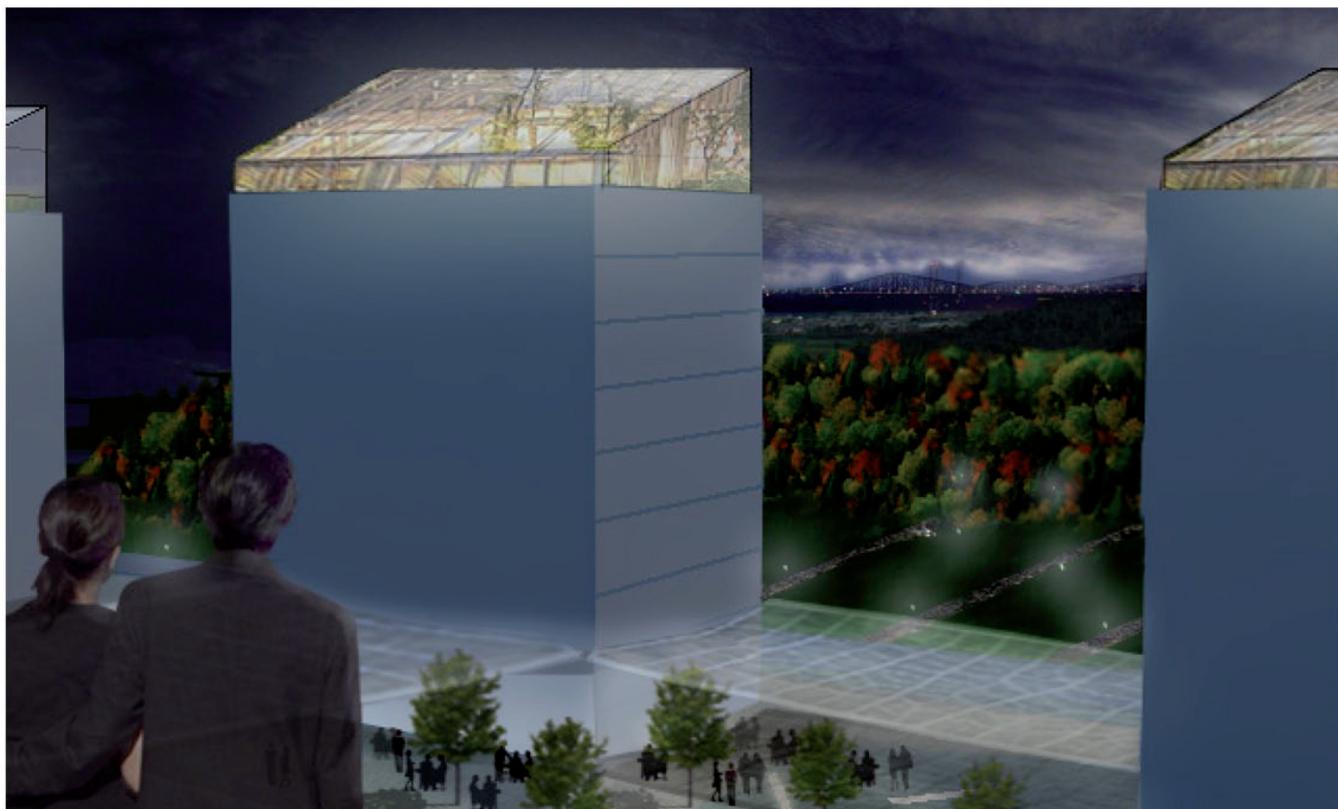
Intégration d'un pôle mixte d'emplois et de commerces de proximité à la rencontre de la route du Pont et de l'autoroute, pour marquer l'entrée de ville.

Qualités de vie sociale

Aménagement de places publiques connectées entre elles et au boisé de la rivière réinvesti.

Respect de l'environnement

Intégration de zones productives arrimées à un marché local valorisant le terroir. Filtration naturelle des eaux suivant la topographie et la trace du parcellaire ancien. Stationnement incitatif, transport en commun et déplacements actifs catalysent l'intermodalité.



filetage communautaire

rome, italie

Au cours des millénaires, Rome s'est développée et s'est adaptée pour satisfaire les besoins de sa population, avec de nouveaux espaces urbains agissant comme des éléments de connexion entre les différentes couches de la ville. Une série de façonnages singuliers réalisés au cours du siècle dernier a cependant contribué à chiffonner des portions du tissu urbain, en déconnectant des communautés intégrées. Dans le quartier du Celio, les altérations ont coupé des espaces publics, les vouant à l'indifférence et à une faible utilisation. Ces accros ont créé un déséquilibre entre la communauté d'origine et ceux qui ne font que passer. En ajoutant une couche supplémentaire tissée autour et au travers de cette zone déchirée de Rome, un simple filetage peut réparer les accros. D'autres filetages plus larges peuvent ensuite être trouvés, et être inclus dans une approche similaire de présentation. La sélection de moments-clés, lors desquels une infrastructure minimale peut créer les connexions les plus fortes, de même que l'ajout de structures effilées et universelles, permettra de recréer du lien entre le Colisée et ses environs, et de le relier à une série d'espaces urbains réanimés. Cela créera un nouveau modèle de déplacement, facilité par la force d'équilibrage entre le marché et la place. En plus d'agir comme des connexions physiques, l'ensemble d'infrastructures est flexible et animé, permettant aux espaces qu'il connecte de rester à l'identique.



QUALITE ARCHITECTURALE :

Un ensemble d'unités effilées et modulaires adaptées à plusieurs types d'utilisation, dont des stands de marché, des planteurs, des bancs et des passerelles piétonnes, forme le filetage qui unifie le quartier.

QUALITE DE LA VIE SOCIALE :

Par le biais de la reconnexion d'espaces séparés par des terrains ou des routes, des ponts piétons créent de nouveaux modèles de mouvement, à la fois pour les autochtones et les visiteurs.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT:

En liant les parcs locaux et en ajoutant un toit interactif vivant sur le marché, le nouveau filetage forme un espace vert continu aisément accessible dans toute la communauté.



Enseignant : RINCON Carlos Eduardo

Etudiants : OVIEDO Leidy Johana, VARGAS Diana Carolina, SALAZAR Isabel Cristina

TISSUS DE L'EAU TISSUS DE VIE

PEREIRA
DOSQUEBRADAS

Réaménagement d'un territoire inter-municipal oublié et divisé par le fleuve plus important du département, pour tisser des relations fonctionnelles et symboliques, qui construisent une nouvelle centralité d'ordre métropolitain.

Le fleuve Otún est situé entre les municipalités de Pereira et Dosquebradas qui conforment la zone métropolitaine plus importante de la Région du Café dans la Colombie. Même si les municipalités sont des conurbations, le fleuve et ses bords constituent une barrière géographique, qui aggrave sa configuration actuelle: dans le nord (Dosquebradas) ont apparu des installations de manière spontanée avec hétérogénéité d'utilisations des terres, pendant que par le côté sud (Pereira) se présentent plus niveaux de consolidation, cependant les blocs et les édifications sont placés dans l'arrière du fleuve, lequel est employé comme dépôt d'eaux résiduelles et des ordures.



QUALITE ARCHITECTURALE

La morphologie des arrondissements conforment un tissu qui répond aux patrons d'occupation différenciés en produisant des espaces pour la vie du voisinage, par contre avec les points de repère et connecteurs métropolitains.

QUALITE DE LA VIE SOCIALE

À tout le long du corridor ont implanté des équipements sociaux, culturels et récréatifs qui dynamisent l'habitat de l'espace urbain.

RESPETO DEL MEDIO AMBIENTE

On récupère ambiante et paysagiste ment le fleuve, le bord et la pente végétal, en s'incorporant à la spatialité publique.

Un fleuve oublié qui fragmente deux territoires se transforme en un lieu de rencontre pour la vie en ville.



UNE MOSAÏQUE D' INTERACTIONS SOCIALES

NICOSIE

La proposition est située à une zone négligée, dans le cœur de Nicosie, à côté de la rivière «Pedieos», où l'absence d'espaces publics est évidente. La zone est caractérisée par une grande différenciation entre les conditions sociales et économiques, ainsi que le caractère architectural, des deux rives du fleuve.

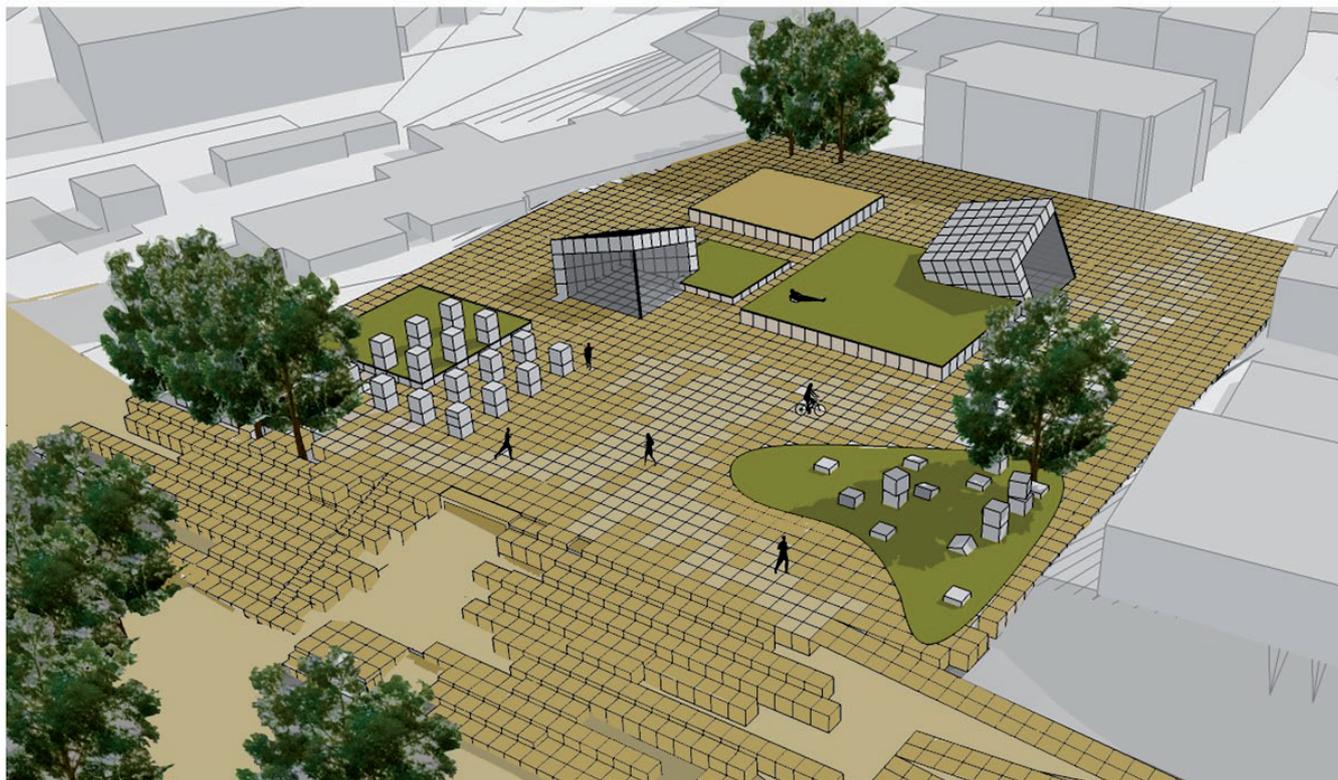
Qualité architecturale: La rivière est sec pendant presque toute l'année, tandis que la croissance d'eucalyptus épais transforme la région à une oasis urbaine. La proposition renforce cette qualité en créant des espaces capables à loger une grande variété d'activités et en permettant aux visiteurs de découvrir la région selon leurs préférences.

Qualité de vie sociale: L' idée principale de la proposition est de relier les deux rives et créer des espaces publics qui peuvent accommoder des terrains de jeu et des activités culturelles. Cet objectif peut être réalisé en créant dans la rivière des routes informelles et des activités en plein air, et en organisant des passages piétonnières qui traversent le réseau urbain et relient les deux rives par un pont.



Respect de l'environnement: L'unité structurelle principale de la proposition est le cube, fait de divers matériaux et placé de différentes manières selon son utilisation. Les matériaux de construction - le béton aux agrégats organiques ou recyclés, le caoutchouc recyclé, et le sol compressé avec le filet pour les plantations horizontales et verticales - respectent l'environnement.

Comme les pièces de la mosaïque, le projet vise à relier les éléments fragmentés du paysage urbain, socialement et physiquement.



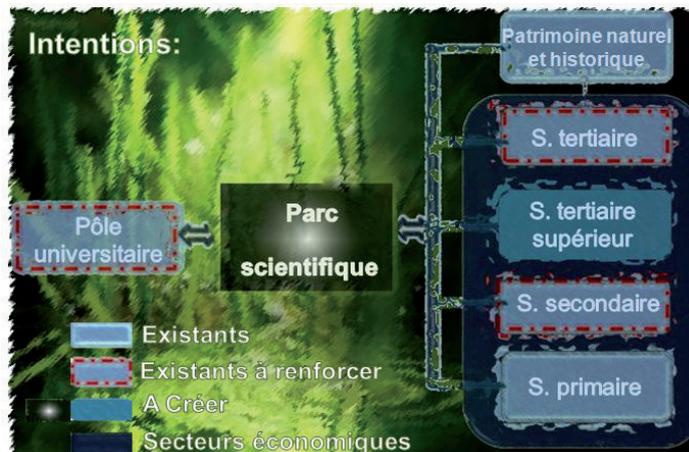
Le parc scientifique: Ré-allume Bougie.

Ville de Bejaïa

Bougie, ancien nom français de Bejaïa, fut une capitale intellectuelle des Hafsides (1228-1285).

Ville historique, universitaire et industrielle dont la partie située en son cœur est à délocaliser. Nous reconvertissons ce vide ainsi délaissé en parc scientifique (véritable système nerveux entre les pôles universitaire et économique).

La reconquête de l'identité par ce projet oxygènera et ré-allumera donc « BOUGIE » pour le bien être de tous.



Qualité architecturale:

- Créer un **parc scientifique** contenant des séquences: un *renforcement de l'UNIV, l'innovation, la vulgarisation*.
- Aménager de manière **organique** le parc, cassant ainsi la monotonie.
- Reconvertir les usines bâties à l'échelle humaine et projeter des terrasses donnant sur Gouraya.

Qualité de la vie sociale:

- Reconvertir pour préserver la **mémoire des lieux**.
- Développer et la productivité et l'économie grâce à la science.
- Dédensifier la ville par le parc.
- Créer des espaces **éducatifs et de rencontres sociales**.



Proposition urbaine, au niveau de la vulgarisation des sciences

Respect de l'environnement:

- Remplacer le cœur polluant de la ville par un **cœur purifiant**.
- Reconvertir pour **récupérer les structures portantes**.



JAZZ SAUVAGE

Montauban

Réhabilitation d'un espace oublié en jardin fleuri musical permettant de lier la vie de ce quartier à la vie du centre ville tout en apportant une note sauvage en ville, lieu de ressourcement.



Le terrain vague où prend place notre projet est situé à Montauban, dans le quartier de la Fobio. Anciennement petit parc, avec bancs et terrain de basket, il semble **abandonné** depuis de nombreuses années. Aux alentours de cette friche, se trouve une école, un lotissement neuf constitué de blocs d'habitations de style moderne (qui a remplacé les tours HLM présentes sur les vues aériennes) et un bâtiment administratif dédié aux anciens combattants.

Il s'agit alors de réhabiliter ce lieu en lui redonnant une double fonction de **jardin de quartier**, et de **jardin culturel**. L'espace sera investi tel un jardin vallonné à la végétation foisonnante et **sauvage** (fleurs de jachère, graminées...) L'élément clé de ce jardin est un **kiosque à musique** revisité dans un style plus moderne, où se déroulent toute l'année des événements musicaux mettant en lumière le **festival "Jazz à Montauban"**. Ce kiosque permettra de faire découvrir le jazz aux grands comme aux plus petits, en organisant des concerts liés à la programmation du festival. Le mobilier urbain est réalisé dans le même matériau que le kiosque, et a pour inspiration les instruments de la musique jazz. Ce jardin permettra aux habitants de s'évader de leur quotidien pour une **pause musicale, fleurie**, amenant une part de nature sauvage en ville, et créant un lieu pour se ressourcer.

Qualité architecturale :

Notre projet de réhabilitation offre au récent lotissement un espace collectif au contact de la nature, là où il n'y avait qu'un terrain abandonné. De plus, cet espace vert promeut le programme du festival « Jazz à Montauban », ce qui met cette culture musicale à la portée de tous, et renforce tout au long de l'année la fierté montalbanaise pour ce festival identitaire.

Qualité de la vie sociale :

Situé entre un lotissement, une école et des bâtiments administratifs, cet espace est ouvert à tous et est propice à des rencontres culturelles ou sociales lors des concerts proposés ou tout simplement lors d'une promenade.

Respect de l'environnement :

L'espace vert est indispensable en ville où il ne trouve pas toujours sa place. Il est ici mis en valeur, offrant un refuge visuel et dépolluant pour les habitants. La terre utilisée pour vallonner le terrain provient de la parcelle même, creusée et modelée et évite ainsi l'acheminement de terre coûteuse. Les végétaux mis en valeur sont des fleurs de friches qui se ressemblent toutes seules, se dispensant d'un entretien intensif. De plus, un compost est mis à la disposition des habitants du quartier, et permet de recycler les déchets végétaux afin de les réutiliser comme engrais. Enfin, l'acier Corten utilisé pour le mobilier et le kiosque est un matériau stable, et durable dans le temps qui ne nécessite aucun entretien quotidien.



Enseignant : BUSTILLO Aivar Chavez

Etudiantes : LUCUY SANZ Katia Isabel, NAVA LOPEZ Nelly Maritza, ENCINAS MERCADO Flavia Patricia

RÉSUMÉ

- 1. Titre évocateur :** Downtown New "LE CHANT DE AGUAYO"
Ville : Oruro (Bolivie)

- 2. Voir une autre image évocatrice :**



- 3. Croquis de présentation :**

Ce esquisse est inspiré par l'air de négligence qui se trouve sur l'ancienne METABOL Foundry. Voici les pistes sont improvisées, la pollution est nuisible, la végétation lutte pour survivre et les gens sont soumis à tout cela. En dépit de leur sort ou de la q impact économique autrefois, maintenant le potentiel est grand, tant en raison de sa position privilégiée de la possibilité de réutiliser comme le transport ferroviaire.

- 4. Présentation phrase:**

A New Urban Center de fusionner la tradition folk, avec une promesse de développement. Ces couleurs manteau où la personne interagit avec l'espace pour donner la vie, la joie, de l'art. Tous d'une chanson.

- 5. Qualités essentielles :**

À une époque qui favorise des solutions durables à proposer une base multifonctionnelle, améliorer la qualité de la vie, au niveau macro en fournissant une nouvelle orientation et micro obtenir une configuration optimale conçue pour fournir un lieu de loisirs un refuge pour la contemplation et de détente ou un lieu idéal de retrouvailles.

Architecturalement créé une ville d'images avec une identité claire, d'un manteau VIVO. Repenser la situation historique de la fonderie. La conception durable qui prend avantage des conditions météorologiques de vent et de soleil. L'extension et la mise en œuvre des espaces verts, la sensibilisation environnementale.

Enseignant: PATRONIS Yannis

Etudiants : ALEXOPOULOS Konstantinos, NIKOLOVGENIS Andreas

EXODUS, du « Jardin des Heros » dans la ville contemporaine

Ville Sacre du Missolonghi

Grece

Missolonghi est une petite ville historique située dans l'ouest de la Grèce. L'évènement historique de l'exode, d'importance européenne, pendant la révolution des Grecs contre l'empire Ottomane en 1826 mais aussi pour l'écosystème de la lagune et les salines. Pourtant, l'empreinte de l'évènement historique n'influe nullement sur la ville. Le centre contemporain n'accorde en aucun cas avec la preuve la plus forte pour la mémoire collective, c'est – à – dire le « Jardin des héros » qui donne l'impression qu'un musée fermé en plein air. La poursuite fondamentale de la proposition est l'ouverture du « Jardin des Héros » et la diffusion vers la ville en accès parallèle de la ville vers elle, utilisant l'énorme aire urbaine qui existe entre eux, en tant qu'espace interaction. Aujourd'hui espace de parking et dépôt d'ordures, parsemé de dépôt de vert. Le vide est partagé en deux par une rue qui mène au centre du « Jardin des Héros » et accueille une fois par an une litanie, tandis qu'il accueille une petite église dans laquelle les assiégées ont juré foi avant l'Exode. Nous intervenons pour aménager dans l'espace au nord du fossé.



LA QUALITE ARCHITECTURALE

Les axes du tissu mènent à la décision d'une organisation tripartite du vide. La sortie du « Jardin des héros » au centre, supprime les frontières et crée un réseau d'itinéraires qui suit au réseau déjà existant. A l'ouest, la nouvelle construction qui est caractérisée par l'échelle d'autres grands bâtiments de la région et à l'est la liaison avec le tissu du bâtiment qui est désormais destiné à l'Académie Internationale de Liberté, par le biais d'une place avec pour repère un marécage. Au nord de la muraille l'eau se réintroduit au pied du fossé et un paysage d'amusement et cultures est créé, reproduisant le paysage des salines.

RESPECT A L' ENVIRONNEMENT

Le paysage du jardin continue é l'espace vert existant du vide urbain, le renforçant et activant en même temps un espace vert public, qui consolide le déplacement des piétons.

QUALITE DE LA VIE SOCIALE

Les nouveaux bâtiments é part leur rôle résidentiel, offrent 2 patios d'ateliers artistiques et d'ateliers des produits locaux. La promenade entre ces 2 patios constitue le marché de la vie, inexistant actuellement. Le nouvel espace public maintien vivante la mémoire collective.



GENIUS LOCI - Place des fleurs

Bucarest

1. Bucarest

La ville a fait l'objet des interventions urbaines, qu'ont laissé des traces profondes dans sa structure: l'axe N-S a pénétré le noyau historique: le bordé avec des immeubles a conduit à la création de zones de conflit, de tension entre le vieux et le nouveaux tissus, qu'ont été oublié, sous-developpe.

Le projet propose un voyage dans le passé; l'espace derrière les bâtiments est réarrangé sous forme d'un jardin urbain: à partir de l'ancien marché aux fleurs et l'empreinte de l'ancienne église.

1. La proposition



La qualité architecturale. Le couvert du façade de bâtiment avec un mur végétale aide à l'integration des immeubles dans la vie urbaine. Deux espaces sont unifiés, le nouveau et l'ancien, en utilisant le concept de la feuille – par couvrant deux éléments différents, l'unité perdue est récupérée. La région étudiée représente le début de l'itineraire culturel, en marquant l'entrée dans l'espace historique et le lieu de détente. Par le mur végétale et la réplantation de la région, l'espace devient le poche verte de la ville et s'insère dans le système verte global de la ville.

La qualité de la vie sociale. L'organisation propose un place et des "salons urbains", des espaces publics pour les riverains et les autres habitants. Le programme est mixte, en favorisant les rencontres, un chaîne sociale et une rétrospective sur l'histoire et le futur, la réévaluation et le jouer aux habitants de la ville du patrimoine symbolique de la région.

2. Vue évocatrice

**Respect pour l'environnement.**

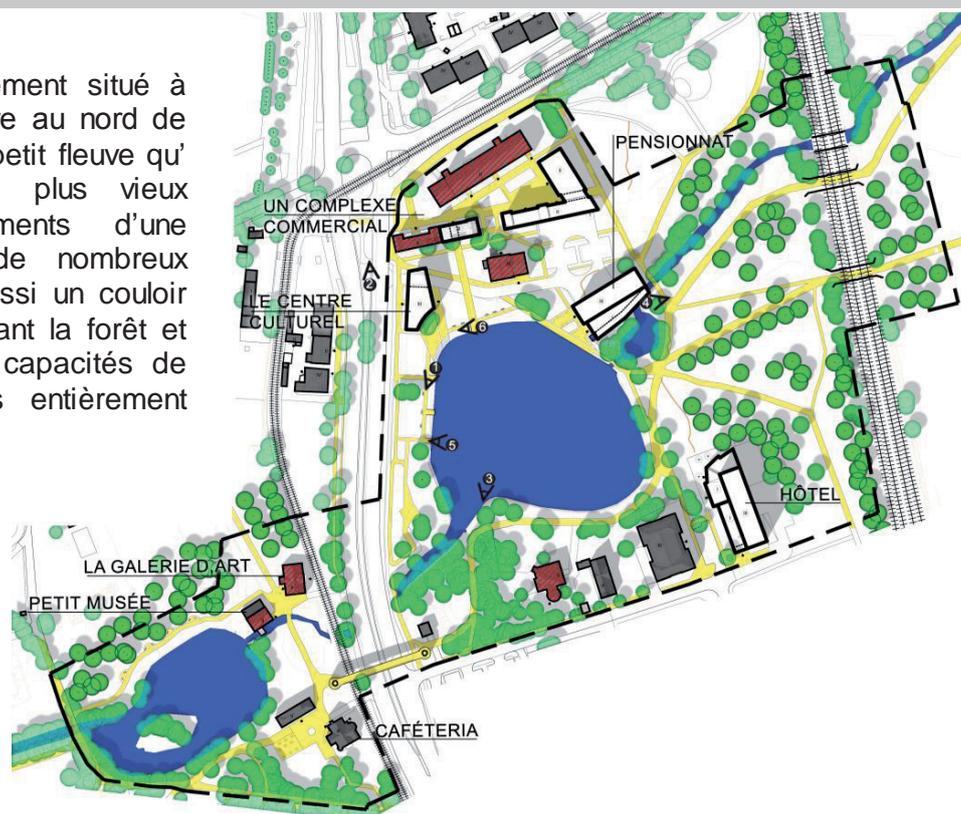
L'organisation met en valeur les matériaux (végétale et minérale) par en les combinant et en les transformant. La réintroduction des éléments végétales dans les espaces publics assure l'ombre et la qualité de l'air. L'accès des voitures est limité, éliminant, ainsi, le discomfort créé. L'éclairage public utilise un système eco-friendly.

PROMENADE JUSQU'AU MOULIN

OLIWA

Oliwa est un arrondissement situé à Gdańsk une ville portuaire au nord de la Pologne. Autour d'un petit fleuve qu' passe on trouve des plus vieux monuments: les bâtiments d'une ancienne abbaye et de nombreux moulins à eau. C'est aussi un couloir écologique important reliant la forêt et la mer. A présent ces capacités de récréation ne sont pas entièrement utilisées.

Le projet soucieux de l'environnement et des valeurs historiques crée un espace public favorisant la récréation.



QUALITÉ ARCHITECTURALE

De nouveaux établissements et les monuments revalorisés accueilleront les services culturels, le commerce, la restauration et les hôtels.

QUALITÉ DE LA VIE SOCIALE

Une passerelle pour les piétons au dessus d'une artère de grande circulation, les tunnels sous les chemins de fer et de nombreux passages piétons y ont été conçus.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Des anciens jardins ouvriers ont été supprimés de la zone du couloir écologique et à leur place on a introduit les parcs et les nouveaux établissements ne perturbent pas la continuité dudit couloir.



Enseignante : KHIRDDINE Aïcha

Etudiants : AROUA Mohamed, HOUSSEM Merabti Tarek

une promenade historique dans un univers culturel

Annaba

Un vide urbain délaissé, situé en plein de centre d'Annaba ville littorale au Nord-Est de l'Algérie, à égale distance des quartiers périphériques, en serait le lieu d'échanges socioculturels.

Notre intervention sur le site, à l'intersection de la vieille ville, la ville coloniale et la citadelle, propose un parcours historique, marqué par une séquence culturelle, qui réintègrerait la Citadelle à la ville, et réhabiliterait son identité.

A l'image d'un cordon le parcours renoue la citadelle à la ville

Qualité de vie sociale:

Lieu de manifestations culturelles.

Incitant les usagers à se rendre en ville plutôt qu'en périphérie.

Le ciblage de la mixité sociale visant

l'hétérogénéité des personnes.

•Qualité architecturale:

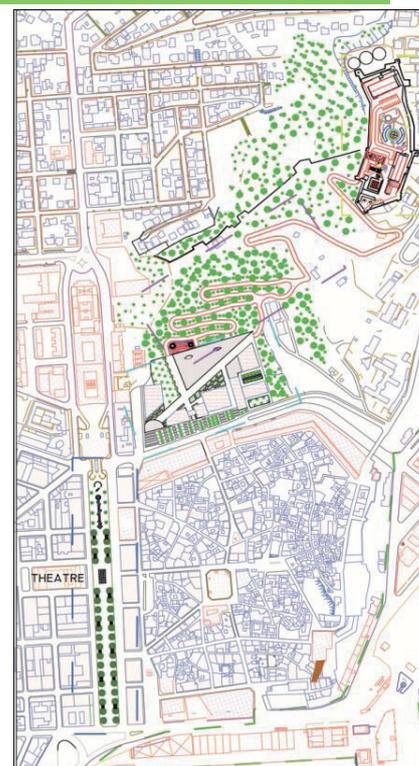
Travailler la fenêtre urbaine donnant sur la citadelle.

Aménager un nouveau quartier culturel

Créer des balcons sur la colline

ainsi qu'un parcours vers la citadelle.

Requalifier le Cours de la révolution



Qualité environnementale:

Valorisation paysagère du centre-ville par le parc urbain sur la colline.

Inciter les habitants à réinvestir le centre-ville comme lieu de «objectif durabilité».

accessibilité en transports non motorisée.



Annexes

Règlement du Concours international arturbain.fr 2010-2011

Règlement du Prix national arturbain.fr 2010

Publications de la collection Art urbain

Thème de réflexion 2011-2012

Règlement général du « Prix National arturbain.fr » 2010

Art 1 : L'organisateur et le thème :

L'association pour la promotion de l'Art urbain, dite Séminaire Robert Auzelle (SRA), organise le « Prix National arturbain.fr » marque déposée. Elle procède à une consultation publique, déclare recevables les candidatures, arrête le choix et le nombre d'opérations sélectionnées, veille à la bonne présentation de celles-ci et au bon déroulement de la manifestation. Elle arbitre sans appel tout différend.

Le thème 2009 est : « **Valoriser les espaces vides oubliés** ».

Art 2: L'objet:

Le Prix National arturbain.fr, placé sous le haut patronage du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire a pour but de faire connaître au public des opérations exemplaires déjà réalisées, relevant du thème de l'année, améliorant le cadre de vie et illustrant la définition de l'Art urbain. Sont en priorité concernés les territoires et les habitants des petites villes, des communautés de communes ou syndicats intercommunaux.

Art 3: Les participants et les modalités d'inscription:

La candidature est ouverte aux collectivités territoriales et organismes privés ou publics d'aménagement, d'environnement et d'urbanisme, membres ou non de l'association. Ils formulent leur demande par courrier, en indiquant le nom du correspondant. Le courrier est adressé au président du SRA.

Les candidats retenus, adhèrent à l'association. Le montant de leur participation est fixé à 500€. Pour les collectivités de moins de 1000 habitants et les associations, le montant de la participation est arrêté en accord avec le Séminaire Robert Auzelle.

Cette participation permet d'alléger la charge de l'organisation du Prix. Elle permet également aux élus et aux personnels des collectivités, organismes et associations de participer gratuitement aux actions de formation et de sensibilisation à l'Art urbain organisées par le Séminaire ?

Art 4 : Le calendrier :

Mai / juin :	Consultation publique et réception des candidatures.
Septembre :	Visites et sélection des opérations.
Octobre :	Préparation des fiches et des diaporamas en liaison avec l'association.
1 ^{er} Décembre :	Présentation publique des opérations à Paris et remise des distinctions.

Art 5 : Les modalités de vote du jury et du vote du public:

5.1 Le jury est composé des élus des collectivités et représentants d'organismes privés ou publics participants.

Chaque élu et représentant d'organisme attribuent une note aux opérations sélectionnées autres que la sienne concernant les trois critères de la définition de l'Art urbain.

5.2- Les distinctions, « Prix National et Mentions », sont décernées en fonction du classement.

5.3-« La Meilleure communication » est décernée par le public.

Art. 6 : La propriété et l'exploitation des opérations présentées au « Prix National arturbain.fr ».

En application des divers textes réglementant la propriété intellectuelle, artistique et industrielle les participants restent propriétaires des images des opérations et de leurs droits d'exploitation.

L'organisateur se réserve le droit d'utiliser et de reproduire les opérations sélectionnées, dans le but d'organiser des expositions, de réaliser des actions de relations publiques et d'information laissées à son appréciation.

Renseignements: site:www.arturbain.fr , tel :01 40 81 63 00 / 7135, Fax: 01 40 81 73 90

courriel: michele.colin@i-carre.net,

Adresse postale : SRA Prix National arturbain.fr, Arche de la Défense 93 055 LA DEFENSE cedex

Règlement du Concours International arturbain.fr

19^{ème} session, 2010/2011

Article 1 : ORGANISATEUR

L'Association pour l'Art urbain dite Séminaire Robert Auzelle (SRA), reconnue d'utilité publique, organise le « Concours international arturbain.fr » **en langue française et traduit en langue locale.**

Nota important :

Le professeur peut demander la venue d'un « ambassadeur de l'art urbain » au sein de son établissement pour une conférence-débat.

Article 2 : PARTICIPANTS et INSCRIPTION DES EQUIPES

- o Le concours est ouvert à tous les enseignants et étudiants inscrits à l'Université et dans les écoles d'art, d'architecture, d'ingénieur, de paysage, d'urbanisme...

Il s'adresse plus particulièrement aux étudiants de MASTER.

- o Les participants se regroupent en équipe pluridisciplinaire de 3 ou 4 membres, comprenant **un enseignant et deux ou trois étudiants, relevant d'au moins deux disciplines distinctes.**
- o Chaque étudiant ne participe qu'à une seule équipe ; tout abandon d'étudiant doit être signalé.
- o **Chaque enseignant peut coordonner plusieurs équipes, comme co-responsable de la qualité de l'esquisse avec les étudiants :**
 - il renseigne le formulaire d'inscription sur le site Internet www.arturbain.fr.
 - il veille au respect du règlement,
 - il participe au jury Internet conformément à l'article 6 du règlement

L'inscription vaut adhésion des étudiants et de l'enseignant à l'association pour l'Art urbain (SRA). Elle dispense du versement de la cotisation pour 2010 et 2011.

Les directeurs des établissements d'enseignement sont invités à inscrire le Concours international dans le programme pédagogique de leur établissement.

Nota important :

Un « certificat d'attestation du rendu de l'esquisse » sera délivré par le SRA. Ce certificat permettra d'accorder **4 crédits européens (ECTS)** à chaque étudiant de l'équipe (**sous réserve de l'accord du professeur et de la commission pédagogique de l'établissement responsable**).

Article 3 : CHOIX DU SITE

Chaque enseignant choisit le site d'étude en y associant la collectivité locale concernée (villages, bourgs, petites villes, communauté de communes, établissements publics...)

Article 4 : PRESTATIONS A RESPECTER (voir « Note de recommandations » en annexe)

4.1 Format, mise en page, titre :

L'esquisse est à rendre sur **format A1** (59,4 × 84,1 cm) mode paysage horizontal.

Elle est **composée de 2 parties A2 portrait vertical** séparées au centre sur toute la hauteur par un espace blanc vertical de 1 cm de large.

Une **bande horizontale de 3 cm en partie supérieure** devra contenir le **Titre évocateur du projet** et le nom de la ville (ou la localité du projet) en Police Arial 60 pt caractère gras.

4.2 Présentation de l'esquisse :

De manière à faciliter la lecture en correspondance :

- la partie A2 de gauche présentera la situation **Avant** (analyse de la situation existante)
- la partie A2 de droite présentera la situation **Après** (intentions, proposition et programme)

4.3 Pièces graphiques

Partie Avant/ Analyse Situation existante	Partie Après / Proposition Intentions et programme
<p>un plan du territoire ou une photo aérienne à l'échelle de 1/50000^{ème}, 1/25000^{ème} ou 1/10000^{ème} signalera :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ les éléments naturels (espaces boisés, cours d'eau...), ○ les noyaux urbains (villes, bourg hameaux...) et les axes de déplacement et autres éléments structurants ... <p>un plan du site (1 à 10 Ha) à l'échelle 1/2000^{ème}, 1/1000^{ème} ou 1/500^{ème} (ou la photo aérienne) réservé au projet.</p> <p><u>Nota</u> : Le site choisi pour le projet sera localisé sur le plan de territoire par un cadre ou par une colorisation superposée.</p>	<p>un plan d'aménagement à la même échelle (1/50000^{ème}, 1/25000^{ème} ou 1/10000^{ème}) faisant figurer les dispositifs mis en place,</p> <p>un plan masse du projet proposé à la même échelle (1/2000^{ème}, 1/1000^{ème} ou 1/500^{ème}) avec le programme.</p>

Les plans pourront être accompagnés de schémas et de séquences visuelles.

4.4 Mode de représentation :

- Le mode de représentation de l'espace est indiqué dans le « Vocabulaire français de l'Art urbain » (trame foncière, séquence visuelle, repère, fenêtre urbaine, plan de masse, plan de paysage...);
- Les échelles graphiques et le Nord sont mentionnées sur tous les plans.

échelle : 1/2000



- Les coupes et façades (si elles sont nécessaires) seront en correspondance d'échelle avec les plans et disposés pour faciliter la lecture simultanée, plan/coupe ou plan/façade;
- Les vues des « séquences visuelles » Avant/Après sont impérativement repérées (numérotées et matérialisées par un angle de vue : ● ◀) sur les plans correspondants pour une lecture plan/vue;
- Les textes apparaissent sur fond blanc pour faciliter la lecture. Ils sont écrits en colonne de 15 cm de large et contiennent 1000 caractères maximum en police texte courant Arial 25 points, interligne 1,5.

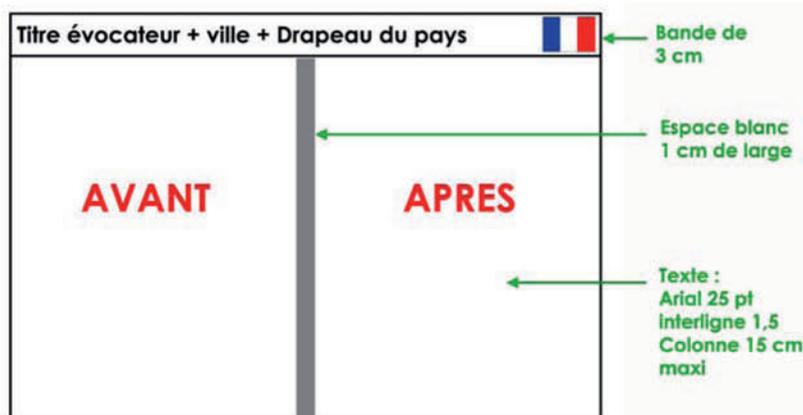
Nota : le jugement des esquisses étant effectué sur un format A4, les normes de présentation données par le présent règlement permettent la lisibilité de l'esquisse sur ce format.

4.5 Présentation des qualités de la proposition :

- Pour la Partie Après, les qualités de la proposition seront mentionnées dans les trois rubriques distinctes :

- Qualité architecturale
- Qualité de la vie sociale
- Respect de l'environnement

- Une des vues de la proposition de l'esquisse illustrera le titre évocateur (voir « Fiche-résumé »)



4.6 Fiches – résumés

Deux « fiches- résumés », une en français et une dans la langue locale, présentées sur un format A4 mode portrait (vertical), seront jointes à l'esquisse.

Un **exemple** de « fiche résumé » se trouve en annexe de ce règlement.

Contenu : la « fiche- résumé » contiendra obligatoirement :

1. **le titre évocateur** de l'esquisse et le **nom de la ville**,
2. **la vue évocatrice** et une **autre image** (plan, vue, zoom...)
3. **la présentation** de l'esquisse, texte en 1000 caractères maximum, comprenant une explication de la problématique, un bref diagnostic, le programme du projet et ses qualités
4. **la phrase de présentation** de l'essentiel du projet
5. **les principales qualités** du projet, s'inspirant des 3 critères du Référentiel pour la qualité du cadre de vie : **qualité architecturale**, **qualité de la vie sociale**, **respect de l'environnement**.

Important : Le texte de la « Fiche-résumé » devra être celui figurant sur l'esquisse.

Article 5: Modalités d'envoi du CD-Rom :

L'envoi postal est effectué à l'adresse suivante :

**S.R.A.
Grande Arche
92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX**

Le **CD-rom** que vous enverrez comprendra obligatoirement **4 fichiers** :

- Un fichier JPG au format A1 (59,4 x 84,1 cm) d'une résolution de 300 pixels/pouce soit 9933 x 7016 pixels, enregistré sous le nom : *titre_du_projet_a1.jpg*;
- Un fichier JPG au format A4 (21 x 29,7 cm) d'une résolution de 300 pixels/pouce soit 1752 x 2480 pixels, enregistré sous le nom : *titre_du_projet_a4.jpg*;
- la fiche - résumé en français en pdf, sous le nom : *titre_du_projet_fiche_fr.pdf*
- la fiche - résumé en langue locale en pdf, sous le nom : *titre_du_projet_fiche_langue_locale.pdf*

La pochette extérieure est vierge, réservée pour le code d'anonymat par l'organisateur.

La pochette intérieure contient le titre du projet, les noms, prénoms de l'enseignant et des étudiants et le nom de l'établissement de l'enseignant.



POCHETTE EXTERIEURE



POCHETTE INTERIEURE

Article 6 : DEROULEMENT DU CONCOURS

- o Lancement du thème après l'assemblée générale du SRA début 2010
- o Inscription dans le programme pédagogique 2011 à prévoir dès que possible
- o Conférences dans les Ecoles de septembre 2010 à la mi-février 2011
- o Inscription des équipes sur Internet jusqu'à la mi-février 2011
- o **Envois des esquisses : 1er mars 2011**
- o Comité technique et Comité de sélection en mars 2011
- o Publication sur Internet des esquisses sélectionnées fin mars 2011
- o **Remise des récompenses, Exposition et Réunion pédagogique, fin mai**

Des expositions peuvent avoir lieu dans d'autres villes et pays à l'initiative des enseignants et délégués locaux de l'Association pour l'Art urbain (SRA).

Article 7 : COMITE TECHNIQUE, COMITE DE SELECTION ET JURY INTERNET

7.1 Le comité technique du SRA examine et transmet au comité de sélection les esquisses en indiquant pour chacune d'elle :

- o celles qui **ne respectent pas les dispositions des articles 2, 4 et 5 pouvant être mis hors de concours.**
- o celles dont la **lisibilité** rend difficile la communication des idées (titre évocateur, comparaison avant/après, liaison texte-image...),

7.2 Le comité de sélection composé de professionnels experts (architectes, urbanistes, ingénieurs, économistes, plasticiens, paysagistes...) choisis par le SRA, examine toutes les esquisses.

Il retient unanimement une sélection d'au moins 10 esquisses, qu'il estime exemplaires.

7.3 Le jury Internet est souverain. Il est constitué par les enseignants ayant participé au concours. **Chaque enseignant du jury est invité à évaluer les esquisses par l'intermédiaire des documents en ligne sur www.arturbain.fr (sur demande, l'enseignant peut recevoir un CD-Rom des esquisses sélectionnées et une grille d'évaluation).** Il attribue à chaque esquisse sélectionnée (à l'exception de celles auxquelles il a participé) **une note de 1, 2 ou 3 points pour chacun des trois critères :**

- **qualité architecturale**
- **qualité de la vie sociale**
- **respect de l'environnement**

Le classement des esquisses sélectionnées est établi par le SRA après la transmission des votes des enseignants.

Nota : Référentiel sur la qualité du cadre de vie servira de guide aux enseignants pour leur notation.

Article 8 : PRIX ET MENTIONS (3 000 € de dotation)

- o Le « **Prix international arturbain.fr** » est attribué à l'esquisse qui obtient la meilleure note au classement général (1 500 €).
- o Les **trois « mentions »** (500 € chacune) « qualité architecturale », « qualité de la vie sociale », et « respect de l'environnement » sont attribuées aux esquisses qui ont respectivement obtenu les meilleures notes dans chacun des trois critères. En cas d'ex aequo la note au classement général départagera les esquisses.
- o Des mentions spéciales peuvent être attribuées au regard du classement du jury internet.

Article 9 : RESPONSABILITES DE L'ORGANISATEUR ET COMMUNICATION

9.1 Propriété intellectuelle et artistique :

Les participants restent propriétaires des esquisses soumises au concours et de leurs droits d'exploitation. Néanmoins, l'organisateur se réserve le droit d'utiliser et de reproduire les esquisses proposées ainsi que le nom et la photographie des participants au concours, dans le but d'organiser des actions de relations publiques ou d'information dont il sera seul juge. Toute personne physique ou morale qui souhaite utiliser les travaux des équipes doit adresser une demande à l'organisateur.

9.2 Responsabilité des organisateurs :

L'organisateur se réserve le droit, quel qu'en soit le motif, d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler le présent concours. Il s'engage à en informer les participants, mais sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

9.3 Interprétation du règlement :

Le règlement du concours est consultable sur www.arturbain.fr
La participation à ce concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.
L'interprétation du présent règlement est de la seule compétence de l'organisateur.

9.4 Communication :

- **le site Internet** www.arturbain.fr fera figurer les esquisses lauréates avec les noms de leur auteurs et leur classement,
- **la publicité sur les résultats du Concours international** pour des publications sera adressée aux principaux journaux professionnels des pays concernés pour faire connaître les esquisses des lauréats,
- **un DVD** sur le thème et les résultats du Concours international sera réalisé à des fins pédagogiques,
- **Une exposition** des esquisses sélectionnées pourra être organisée en accord avec l'organisateur.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à
arturbain@i-carre.net

ou

S.R.A. Grande Arche– 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX
tél. : 01.40.81.71.35– Fax : 01.40.81.73.90

Note de recommandations aux équipes

Chaque année, de nombreuses esquisses sont mises « hors de concours » pour non respect du règlement ou manque de lisibilité. Ne gâchez pas votre travail !

A titre d'exemple, figure ci-dessous l'esquisse « Paysage en débats » Mention Spéciale au Concours 2008-2009. Veillez au respect du règlement

Le non respect d'un seul de ces critères entraîne la disqualification de l'esquisse (0, 1, 2, 3, 4, 5) :

0. joignez les « fiches-résumé » au format A4 et le CD avec les fichiers PDF
1. équipe pluridisciplinaire (par exemple un étudiant en architecture et un en urbanisme, ou un professeur urbaniste, un étudiant ingénieur et un étudiant paysagiste)
2. présentation au format A1 horizontal
3. séparation en deux parties A2 : « avant » à gauche, « après » à droite
4. plan à l'échelle du territoire avant ET après, en correspondance
5. plan à l'échelle du projet avant ET après, en correspondance

D'autres règles peuvent paraître secondaires, néanmoins elles visent à mettre sur un pied d'égalité les esquisses participantes et à favoriser leur lisibilité et leur confrontation. Soyez professionnel !

6. bande de « titre évocateur » en haut du format A1
7. toutes les vues (photos, croquis, 3D...) doivent être repérées sur les plans avec une abeille et un numéro.

C'est indispensable pour que l'on puisse savoir précisément ce que représente la vue

8. sur chaque plan, le nord et l'échelle graphique sont indiqués avec les symboles de l'article 4.4
9. sauf exception dûment justifiée, respectez les échelles de travail imposées par le règlement.

Soignez la communication de votre esquisse

Une esquisse claire et rigoureuse dont on comprend les grandes lignes en quelques secondes se trouve favorisée !

10. un « titre évocateur » qui permet de cerner le projet et le nom de la ville
11. une « vue évocatrice » (plan, perspective...), en rapport avec le titre, mise en valeur (plus grande) (l'exemple ci-dessous n'indique pas cette vue).
12. respectez la taille des caractères et ne dépassez pas la longueur maximale du texte (1000 caractères). N'oubliez pas que les esquisses sont jugées sur des impressions au format A4 !
13. les plans « avant » et « après » doivent être à la même échelle et si possible face à face afin que l'on comprenne facilement votre proposition.
14. présentez la ou les qualités principales de votre esquisse en s'inspirant des 3 critères du Référentiel pour la Qualité du cadre de vie (qualité architecturale, qualité de la vie sociale et respect de l'environnement). Cela le met en valeur !



Exemple de Fiche-résumé en Français (joindre également une version dans votre langue)

3- La présentation de l'esquisse en 1000 caractères

Depuis le marais jusqu'au jardin

San Marcos

1- Titre évocateur

1- nom de la ville

4- La phrase de présentation

Lotissement d'une friche marécageuse organisé en référence à la feuille d'arbre dont les nervures irriguent des espaces naturels jusqu'aux jardins domestiques.

Le village de San Marcos est situé dans la région de « La Mojana » en Colombie, sur la rivière San Jorge. Sa **croissance non maîtrisée et désordonnée** fragmente le système de marais qui l'entoure, brisant les relations écologiques et environnementales de ceux-ci. Le manque de planification urbaine et une architecture en **désaccord avec la nature**, ont obligé les habitants de San Marcos à lutter contre elle, au lieu de chercher une **harmonie** permettant le développement durable qui puisse enrichir la **qualité de vie**.

Le projet propose un réseau naturel développé à différents niveaux, qui serre les liens de l'homme et de la ville avec le paysage et la nature, et propose un parcours du marais jusqu'au jardin.

Comme une feuille transporte l'eau, le projet approche le marais et la nature jusqu'au jardin de chaque maison.



2-Autre image

5- Les principales qualités :

Qualité architecturale :

Les lotissement s'inscrit dans le paysage préexistant. Les transitions entre espace public et logements privés se fait grâce à la végétation.

Qualité de la vie sociale :

Elle est articulée à travers d'espaces récréatifs, éducatifs et productifs communautaires, qui utilisent la nature comme scène pour encourager l'interaction de la communauté et la convivialité.

Respect de l'environnement :

Les ressources naturelles végétales et aquatiques existantes aident à la constitution de parcs, et de réseaux de canaux.



2-Vue évocatrice

Les publications de la collection Art urbain

Les dossiers du Certu sur l'Art urbain, illustrés par de nombreuses photos et reproductions de projets ou de réalisations, sont le fruit du partenariat avec l'association pour la promotion de l'Art urbain, reconnue d'utilité publique, dite Séminaire Robert Auzelle.

Les dossiers sur l'Art urbain établis sous la direction de Robert-Max Antoni, Président-fondateur du Séminaire Robert Auzelle, Inspecteur général de l'Équipement (hon), ancien professeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val-de-Seine, traitent successivement des thèmes suivants :

- *L'art urbain pour la ville de demain* (2002) est publié à la suite d'un colloque à l'Académie d'Architecture. Les urbanistes des villes nouvelles de la Région Île-de-France y présentent les expériences réalisées par les établissements publics d'aménagement. Les méthodes des équipes pluridisciplinaires ont permis de définir ce que pourraient être les principes d'une éthique professionnelle ;
- *L'art urbain, dossier documentaire* (2004) comprend une bibliographie d'une centaine d'ouvrages. L'œuvre de Robert Auzelle, urbaniste attentif aux leçons du passé, inspirateur de l'association, y est exposée, ainsi que les activités pédagogiques menées par le Séminaire Robert Auzelle ;
- *Référentiel pour la qualité du cadre de vie* (2007), préfacé par Nicolas Hulot, donne, à partir des quatre-vingts opérations sélectionnées au Prix national depuis 1997, les principales références relatives à l'appréciation des qualités architecturales, sociales et environnementales d'une opération. Il est proposé comme outil, aussi bien pour les élus, les professionnels et les universitaires ;
- *Place publique, lieu de vie sociale* (2008) présente les esquisses d'une centaine d'équipes d'universitaires ressortant du Concours international par Internet. La présentation d'un projet « Avant/Après » facilite une lecture et permet d'évaluer les propositions d'améliorations apportées au cadre de vie ;
- *Reconsidérer le lotissement comme ensemble urbain à mesure humaine* (2009), préfacé par les présidents des principales organisations professionnelles du cadre de vie, réunit sur ce thème les 6 opérations du Prix national ainsi que les 22 esquisses sélectionnées au Concours international. De cette réflexion découle une « charte de l'Art urbain » à promouvoir par les CAUE.
- *Le Vocabulaire français de l'Art urbain* (2010) Partager un langage commun sur la ville. Faciliter le dialogue entre les élus, les professionnels, les universitaires. Permettre une meilleure communication avec les habitants. Telle est l'ambition du Vocabulaire français de l'Art urbain. Avec une cinquantaine de termes, plus de 500 illustrations, une importante bibliographie, cet ouvrage intéressera tous ceux qui sont concernés par les enjeux de notre cadre de vie.

Le Vocabulaire est consultable en version interactive et pdf sur www.arturbain.fr et en version pdf sur le site du Puca.

Pour commander ces ouvrages, rendez-vous sur www.certu.fr

Thème de réflexion 2011-2012

Face à l'étalement urbain, quel cadre de vie pour demain ?

Territoires intercommunaux et petites villes

En 1970 Robert Auzelle a écrit dans « Clefs pour l'urbanisme » p12 et 50 :

« C'est par sa façon dont elle occupe son territoire qu'une société traduit sa maîtrise des problèmes économiques et sociaux ou son impuissance à les résoudre »... « Pour amortir et fragmenter les effets néfastes des concentrations urbaines il faut en effet multiplier les paysages agrestes, les parcs de détente et de loisirs, les zones de récréation. Ce qui suppose que l'ensemble soit ponctué de noyaux denses, bien reliés entre eux par des transports en commun rapides et confortables, jouissant d'une infrastructure routière convenablement équipée, c'est-à-dire comportant les stationnements indispensables et judicieusement placés en bordure des noyaux urbains. On le voit : de la manière dont nous résoudrons les problèmes que nous posent nos villes dépend le sort de la terre tout entière »

Le thème proposé par le Séminaire pour le Prix National et le Concours International invite les élus et les professionnels en France, ainsi que les étudiants et les enseignants de tous les pays à donner une réponse à cette question :

Quel cadre de vie pour demain ?

L'étalement urbain est un phénomène mondial lié à l'accroissement démographique. Il se traduit par une emprise croissante de l'espace bâti et aménagé, réduisant ainsi l'espace naturel et la biodiversité.

Quelles propositions, adaptées à chaque territoire, pouvons-nous imaginer ?

Cette interrogation est à rapprocher de la contribution du Séminaire au Grenelle de l'environnement : « Les petites villes et les communautés de communes où la qualité de la vie présente un fort potentiel avec la nature et le patrimoine, sont des territoires où urbanité et ruralité pourront se conjuguer dans le respect des impératifs écologiques. Une action de développement durable dans ces territoires offrira une alternative à la concentration urbaine des grandes agglomérations »

Pour la France(not^a), la promotion de l'Art urbain se conjugue avec la mise en oeuvre des objectifs du Grenelle² de l'environnement, pour :

Apporter des **remèdes à l'étalement urbain**,

Créer des **trames vertes et bleues**

Economiser l'énergie dans les bâtiments, les transports et l'éclairage public...

Tout en tenant compte des souhaits des habitants de :

- Résider dans des quartiers à **densité humaine mesurée** en habitats individuels et/ou collectifs à **taille humaine**.
- Disposer d'espaces publics **accessibles à toute personne** dans un réseau de **circulations douces** avec un stationnement automobile en espaces dédiés (silo, souterrain, aire paysagée).
- Disposer d'un système efficace de **transports urbains**.
- Profiter de **paysages valorisant le patrimoine historique**, où la publicité serait limitée et la pollution réduite.

Dans ces conditions la qualité du cadre de vie s'évaluera à partir des trois critères :

qualité architecturale, qualité de la vie sociale et respect de l'environnement,

en s'inspirant des références mentionnées dans les dossiers du SRA édités par le Certu « **Référentiel pour la qualité du cadre de vie** » « **Vocabulaire français de l'Art urbain** »

Nota: Le concours international s'adressant aux enseignants et étudiants de tous les pays, les équipes pluridisciplinaires adapteront leurs propositions aux situations locales en faisant valoir les améliorations, dans la comparaison des situations avant / après, pour proposer un cadre de vie où la dignité et la santé de la personne seront mieux respectées.

Valoriser les espace vides oubliés

Thème de réflexion 2010-2011

Prix national arturbain.fr et Concours international

| SUR LE THÈME DE L'ART URBAIN

■ **L'Art urbain pour les villes de demain
(villes nouvelles d'Île-de-France)**

2002, éd. Certu

■ **L'Art urbain**

Dossier documentaire

2004, éd. Certu

■ **Référentiel pour la qualité du cadre de vie**

2007, éd. Certu

■ **La place publique, lieu de vie sociale**

2008, éd. Certu

■ **Reconsidérer le lotissement
comme ensemble urbain à mesure humaine**

2009, éd. Certu

■ **Le Vocabulaire français de l'Art urbain**

2010, éd. Certu

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**